

Primes RC: pas d'augmentation pour les voitures de tourisme

(Page 9)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

A la suite de nouvelles secousses telluriques

Etat d'urgence dans le Frioul

UDINE (AP). — Le gouvernement italien a proclamé à nouveau l'état d'urgence dans le Frioul à la suite de la nouvelle série de secousses telluriques enregistrées depuis samedi soir dans la région.

Deux décès seulement ont été attribués indirectement à ces séismes, mais ceux-ci ont provoqué de nouvelles destructions qui ont sévèrement entamé la détermination de la population du Frioul à reconstruire ses villages. La plupart des habitants de la région vivent dans des abris de fortune, malgré la pluie et la température relativement basse.

Une commission parlementaire a visité lundi et mardi la région sinistrée pour évaluer les besoins nécessaires pour la reconstruction. Le président du Conseil italien, M. Giulio Andreotti, a annoncé que « la nation doit se préparer à consentir immédiatement aux extraordinaires sacrifices nécessaires après ce qui a déjà été fait pour faire face à la première urgence ».

CAMPS DE TOILE

Les autorités s'efforcent toujours de venir en aide aux victimes du tremblement de terre du 6 mai. Quelque 70.000 réfugiés s'entassent dans des camps de toile où ils vivent dans des conditions souvent difficiles, du fait du froid et de la pluie. Ces conditions de vie sont encore aggravées par la montée des cours d'eau qui font peser la menace d'inondations, et les autorités espèrent pouvoir les réinstaller dans de meilleures conditions avant l'hiver.

Un commissaire extraordinaire M. Giuseppe Zamberletti, sous-secrétaire au ministère de l'intérieur, a été nommé pour évaluer et coordonner les opérations en faveur des sinistrés.

M. Zamberletti connaît bien les problèmes qu'il doit résoudre, ayant déjà été commissaire extraordinaire du gouvernement pour le Frioul au lendemain du séisme du 6 mai.

(Suite en dernière page)

Les idées et les faits

Un dernier mot sur Mao

L'auteur de « L'Archipel du Goulag » pourra une fois de plus dénoncer l'aveuglement et la veulerie de l'Occident à l'occasion de la mort de Mao Tsé-toung. En effet, la presse et les déclarations des hommes politiques, surtout français, n'ont jamais été si dithyrambiques lorsqu'il s'est agi du décès d'un homme politique communiste. Partout, dans les journaux, à la radio, à la télévision, même bourgeois, on a célébré le « grand homme » qui a redressé et « libéré » son pays, la Chine. Seul, le « Monde », dans un bref passage de son éditorial, a osé poser les deux questions essentielles: « A quel prix » et « Pour quels objectifs? ». En effet, Mao n'a jamais caché qu'il voulait établir un régime intégral axé sur la pure doctrine lénino-marxiste. Il s'est même brouillé sur ce point avec l'URSS, estimant que celle-ci était devenue « déviationniste ». En réalité, il s'agissait de causes plus profondes: dans les pays communistes existaient aussi, et à quel point, les rivalités nationalistes et une puissance comme la Chine ne pouvait pas supporter longtemps d'être à la remorque de l'Union soviétique.

En dépit de cette divergence, le système lénino-marxiste institué dans la Chine populaire a toujours présenté et présente encore toutes les tares d'un régime communiste. Dès que Mao fut installé au pouvoir en 1949 (la guerre qualifiée de longue marche et donc par la violence, nos bons démocrates l'oublient trop souvent), les affreux tribunaux populaires commencèrent à fonctionner: devant des hordes en furie, qui réclamaient la mort du « coupable », comparut toute l'élite de l'ancien régime; et la condamnation suivait immédiatement.

Puis ce fut l'instauration des camps de redressement ou de rééducation, véritables camps de concentration où les prisonniers souhaitant demeurer des hommes libres, furent si nombreux et vivant dans des conditions si misérables, si soumis à un lavage de cerveau qui les « dépersonnalisait », que les récits de quelques-uns d'entre eux qui purent en réchapper comportent une vision d'horreur. On a notamment le témoignage de certains prêtres et religieux que le Vatican d'aujourd'hui ne monte jamais en épingle, fidèle qu'il se veut à l'illusion de l'Ostpolitik aussi bien en Asie qu'en Europe.

Comme partout, donc, les sentiments athées de Mao commencèrent à se manifester d'abord contre les Eglises et par la persécution des chrétiens considérés comme des agents du « capitalisme occidental ». Mais la pensée religieuse des Chinois eux-mêmes ne fut pas ménagée, puisque, comme on sait, le sage Confucius fut aussi réproché au nom du « Petit livre rouge » de Mao, devenu seul guide pour la population.

Ce fut ensuite l'ère des grands purges, dignes de celles de Staline, où, de la période des cent fleurs aux derniers soubresauts de la révolution culturelle, furent liquidés tant de premiers compagnons de lutte que de dirigeants et d'intellectuels, toujours sous le même chef d'accusation: le « déviationnisme » de droite ou de gauche.

On dira que, néanmoins, sous le règne de Mao, la Chine est devenue partiellement puissance industrielle et a été réorganisée sur le plan agricole. Mais justement, à quel prix? L'homme y est présentement un robot, portant le même uniforme, privé de ses enfants et de son cercle familial, soumis entièrement à son parti et à l'Etat. Quoi! une vaste fourmilière de 700 millions d'êtres humains. Est-ce là l'idéal des Occidentaux qui ont fait l'apologie de Mao?

René BRAICHET



Des milliers de sinistrés vivent encore dans des camps de toile. (Téléphoto AP)

LA RAGE S'ÉTEND A LA CHAUX-DE-FONDS

14 enfants et 4 adultes vaccinés

La rage, une fois de plus, fait parler d'elle. Il n'y a pas de jour où, ici ou là, dans le canton, on ne signale un cas. Chiens, chats, vaches, renards, voire moutons n'échappent guère à cette terrible maladie qui pour l'homme représente une menace considérable.

Quatorze enfants et quatre adultes d'un hameau de La Chaux-de-Fonds, sont en train d'en faire l'expérience. Ils étaient entrés en contact avec un jeune chiot qui vient de mourir, victime de ce fléau. Les mesures adéquates ont aussitôt été prises et chaque personne touchée devra, à titre préventif, recevoir pendant quinze jours le vaccin antirabique.

Il s'agit-là sans aucun doute du cas le plus grave enregistré en pays neuchâtelois. Précisons toutefois qu'aucun gosse ou éducateur n'a été mordu ou griffé par l'animal. Aucune inquiétude donc à avoir, mais cet événement ne doit pas laisser la population insensible.

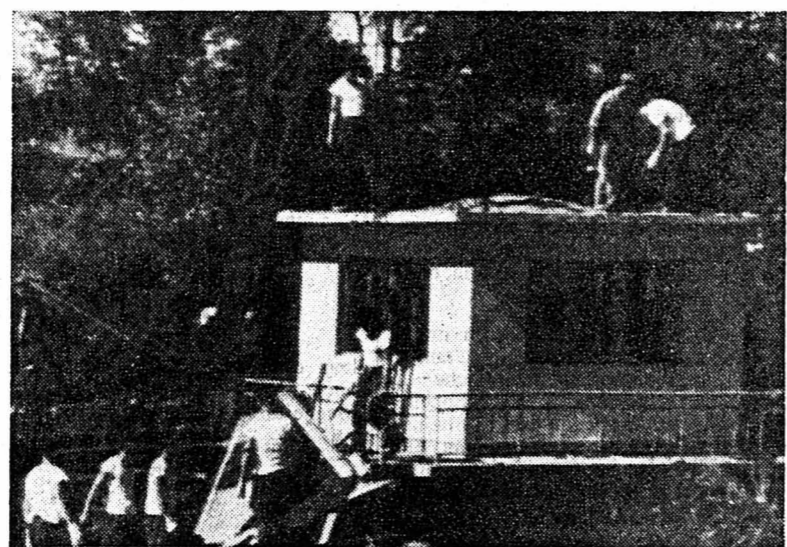
La rage existe. Des précautions sont à prendre, notamment lors de promenades en forêts. La prudence est de mise, partout et quotidiennement. Ph. N.

Entre les deux Corées

SÉOUL (AFP). — Américains et Nord-Coréens ont construit une ligne de démarcation visant à assurer la sécurité dans la zone démilitarisée de Panmunjom à la frontière entre les deux Corées, annonce le commandement des Nations unies.

Cette ligne, une bande en ciment plantée de poteaux en béton, d'un mètre de haut, a été construite par des spécialistes militaires américains et nord-coréens, à la suite de l'accord sur la sécurité à Panmunjom signé le 6 septembre dernier.

Les négociations avaient débuté au début du mois de septembre à la suite de l'incident qui, le 18 août, avait coûté la vie à deux officiers américains appartenant à la commission d'armistice.



Des soldats nord-coréens évacuent leur poste de garde en vertu de l'accord signé à Panmunjom. (Téléphoto AP)

Quand les fourmis de pharaon prennent d'assaut nos maisons

BERNE (ATS). — La Suisse qui étonne très souvent ses visiteurs par sa propreté, n'est pourtant pas épargnée par une plaie qui a déjà atteint nos voisins, les fourmis de pharaon. Ces petites bêtes qui nous sont arrivées du Proche-Orient, au milieu du siècle dernier, sont de plus en plus nombreuses, prennent d'assaut appartements et maisons locatives, voyagent de quartier en quartier et effarouchent locataires et propriétaires. Les fourmis de pharaon ne sont pas seulement ennuyeuses parce qu'elles s'attaquent aux produits d'alimentation, mais surtout parce qu'elles peuvent transmettre les infections.

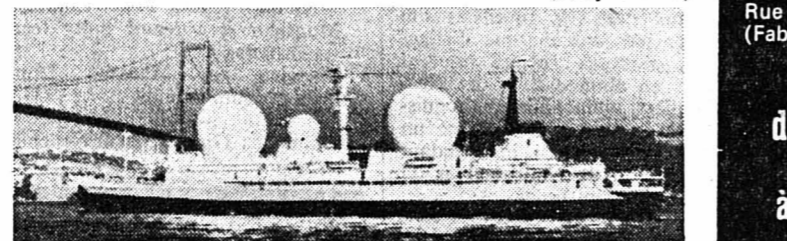
Alfred C. Muhr qui s'occupe depuis plus de 20 ans des fourmis de pharaon et des moyens de les combattre remarque: les fourmis de pharaon peuvent contaminer des quartiers entiers.

Pour atteindre 1 gramme, il faut poser entre 6000 et 17.000 fourmis de pharaon sur le plateau d'une balance. Et c'est par milliers que les bestioles, mesurant entre 1,5 et 2,5 mm, partent à l'assaut des provisions de ménage. On les retrouve le matin dans la confiture ou dans le sucre, mais aussi dans tous les endroits humides.

(Lire la suite en page 9)

Les yeux de Moscou

ISTANBUL (AP). — Un navire soviétique chargé d'assurer le relais des transmissions avec les engins spatiaux a franchi mardi le détroit du Bosphore pour gagner la Méditerranée. Le « Cosmonaute Vladimir Komarev », jauge 17.500 tonnes. On estime généralement qu'il sert également à suivre les mouvements des bâtiments de guerre occidentaux en Méditerranée et dans l'Atlantique.



textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix imbattables

La neuvième révision de l'AVS: nouvelles recettes indispensables

BERNE (ATS-CPS). — Dès le 1^{er} janvier 1978, les rentes AVS seront adaptées à l'évolution économique selon un mécanisme que mettra en place la 9^{me} révision de l'AVS. En outre, la situation financière de l'assurance sera améliorée par l'utilisation de nouvelles sources de financement.

Ces deux objectifs principaux de la 9^{me} révision de l'assurance-vieillesse et survivants ont été exposés par le conseiller fédéral Hurlimann et par M. A. Schuler, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, au cours d'une conférence de presse tenue mardi à Berne. Par la même occasion, le nouveau régime de l'assurance-accidents obligatoire auquel devront s'affilier tous les travailleurs a été présenté. Pour ce qui est de l'AVS, le nouveau système devra entrer en vigueur en 1978 car l'actuel arrêté qui règle les questions de la contribution de la Confédération à l'AVS et l'adaptation des rentes à l'évolution des prix arrive à échéance à la fin de 1977.

La 9^{me} révision permettra de sortir du régime provisoire et de mettre en place un système durable et pondéré pour l'adaptation future des prestations, adaptation qui n'incombait plus aux Chambres mais au Conseil fédéral.

Les nouvelles dispositions mettront en

place une méthode qui ne changera plus d'une fois à l'autre, comme c'était le cas, et qui garantira aux rentiers une certaine continuité. Les rentes ordinaires suivront un indice pondéré équivalent à la moyenne arithmétique de l'indice suisse des prix à la consommation et de l'indice des salaires de l'OFIAMT. L'adaptation se fera tous les deux ans, sauf si l'indice des prix marquait plus de 8 % en l'espace d'une année, auquel cas elle aurait lieu avant. Le gouvernement déterminera le moment et l'ampleur exacte de l'augmentation. Les rentes en cours et les nouvelles rentes seront adaptées dorénavant dans la même mesure.

La mise en place du nouveau régime — prévue donc le 1^{er} janvier 1978 si tout se déroule normalement — permettra d'augmenter les rentes ordinaires de 10 % par rapport au 1^{er} janvier 1975. Comme les rentes seront augmentées de 5 % au 1^{er} janvier 1977, l'effet d'augmentation net s'élèvera donc à 4,75. Le fait que dorénavant non seulement l'évolution des prix, mais encore l'évolution

des salaires seront prises en considération, ouvre davantage la voie à la pleine réalisation des buts assignés par la modification constitutionnelle de décembre 1972 qui demande que les rentes satisfassent dans une mesure appropriée les besoins vitaux des personnes âgées, des survivants et des invalides (art. 34 quater).

FINANCEMENT DE L'ASSURANCE

Dès 1978, l'AVS pourra disposer d'une contribution des pouvoirs publics de 16 à 20 %, le reste étant à la charge de l'assurance. En effet, d'après la loi en vigueur, la Confédération aurait dû verser actuellement une part de 15 % et dès 1978 de 18,75 % des dépenses annuelles de l'AVS. Mais les Chambres, dans le cadre des mesures d'économie prises pour améliorer la situation des finances fédérales, ont ramené, par un arrêté, cette contribution à 9 % pour les années 1976 et 1977.

(Suite page 9)

Entre la récession et le boom

Où en sommes-nous en ce qui concerne la reprise des affaires, à huit jours de l'automne? Le département fédéral de l'économie publique, en diffusant le rapport dont nous avons reproduit l'essentiel hier, a sans doute bien fait d'avertir l'opinion que le regain d'activité est encore trop timide.

Convient-il pour autant de se laisser glisser sur la pente du pessimisme? Ce serait certainement contre-indiqué. Les indices autorisant la confiance ont eux aussi été relevés dans ledit rapport. Mais est-il possible de dire exactement où se trouvent l'économie suisse et celle de la plupart des pays occidentaux dont le mieux-être helvétique dépend plus ou moins?

Les augures à la fois les plus prudents et les plus audacieux se hasardent à affirmer que nous nous situons tous... entre la récession et le boom. Mais la distance séparant les deux phénomènes est bien grande, dans l'espace comme dans le temps. Tout au plus les spécialistes préciseront-ils que pour l'ensemble il est permis d'être moins pessimiste qu'il y a un an.

La psychologie, on le voit, continue de jouer un grand rôle, lorsqu'il est si difficile d'indiquer les coordonnées exactes d'une position non seulement floue, mais mouvante, parfois même très fluide, selon les secteurs et les branches d'activité.

Pourtant, quoi qu'il en soit, il serait tout de même inouï qu'un pays comme la Suisse ne parvienne pas à s'en sortir, à relancer son économie. A condition que, tous ensemble, l'on s'y mette. Aucun chef de département fédéral, nul chef d'entreprise, aucun travailleur tout seul n'y arrivera. Personne ne peut faire de miracles tout seul.

Mais si chez tout le monde se produit un sursaut, qui est le plus souvent celui de la confiance renaissante, alors l'espoir restera permis que nous apercevrons bientôt le bout du tunnel. De grâce, n'attendons pas des temps meilleurs en nous croisant les bras. Faisons en sorte, par notre travail, d'en hâter la venue.

R. A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

URGENT
on cherche

sommelière

ou extra.
PETITE BRASSERIE,
Tél. 24 42 98.

Café de la Côte-Peseux

Jeudi 16 septembre, dès 10 heures

Vente de vêtements en cuir

directement de la fabrique
Manteaux - Vestes - Blousons
Prix sans concurrence
Fidroba SA, Fribourg

COLOMBIER - Ce soir
Grande salle

Les amis du Jazz de Cortaillod

Concert offert par l'ADC.

RAPPEL PARTI RADICAL

Ce soir à 20 h 15

AU CERCLE NATIONAL ASSEMBLÉE générale annuelle

Nomination du nouveau comité

Super-Centre Portes-Rouges
Comment fabrique-t-on le savon?
Une intéressante démonstration dans le hall d'entrée du Super-Centre

Naissances

Dominique et Jean-Jacques SCHOENI-BRUNNER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite Céline le 14 septembre.

FAN
AVIS A NOS LECTEURS ET A NOS CLIENTS DE PUBLICITE
LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL - L'EXPRESS ne paraîtra pas le lundi du Jeûne 20 septembre et nos bureaux seront fermés.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 32.-

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA COUDRE
La course du chœur mixte sous la pluie

(c) Dimanche, les membres du chœur mixte réformé de La Coudre ont fait leur course annuelle. Malheureusement, le temps maussade avait retenu bien du monde à la maison et seule une petite poignée d'intrépides a participé à cette sortie.

Après la cérémonie religieuse, les participants partirent en montagne. Ils étaient attendus dans la ferme d'un membre située derrière «Le Bec-à-l'Oiseau» et la pluie qui leur tint compagnie durant presque toute la journée n'altéra cependant pas la bonne humeur.

Rencontre de gymnastique

(c) Au cours du week-end dernier a eu lieu un concours intersections de pupilles et de pupilles opposant les gymnastes de Serrières à ceux de La Coudre.

Le samedi soir, un grand bal se déroula dans le hall d'entrée de l'école du Crêt-du-Chêne. Le public y fut nombreux et l'ambiance excellente.

AUVERNIER Troisième âge

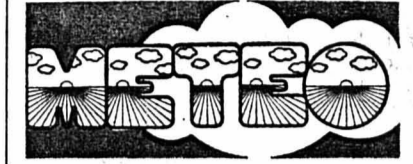
(c) La gymnastique du 3me âge a repris ses séances hebdomadaires. On est heureux d'accueillir quelques visages nouveaux à la grande salle du collège.

Pêches dans le lac

Perches : moyennes. Filets de gardon : bonnes. Bondelles, truites et palées : faibles.

AREUSE Collision

Hier, vers 10 h 30, M.A.G., de Neuchâtel, circulait sur la rampe nord-est de l'échangeur d'Areuse lorsque sa voiture entra en collision avec celle qui conduisait Mme M.M., de Bevaix, qui roulait normalement de Cortaillod à Colombier. Dégâts.



Prévisions pour toute la Suisse

La dépression de la mer de Norvège entraîne toujours de l'air humide et frais vers les Alpes. Une zone de précipitations se trouve sur l'ouest de la France et se dirige vers nos régions.

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons. — à part quelques brèves éclaircies en plaine, le ciel restera très nuageux et des précipitations intermittentes se produiront.

Sud des Alpes et Engadine. — nébulosité abondante et précipitations.

Evolution probable

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — pas de changement notable.

Observations météorologiques à Neuchâtel

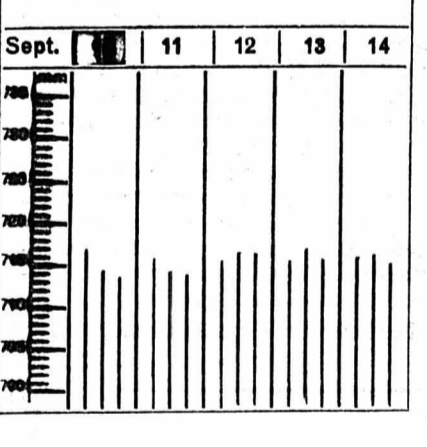
Observatoire de Neuchâtel 14 septembre 1976. — Température: Moyenne: 12,7; min.: 10,4; max.: 16,6. Baromètre: Moyenne: 716,9. Eau tombée: 0,6 mm. Vent dominant: Direction: ouest, sud-ouest; force: faible à modéré. Etat du ciel: très nuageux à nuageux, pluie de 11 h 20 à 11 h 30.

Niveau du lac 14 sept. 1976 429,21

Température de l'eau 16° 14 septembre 1976

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 h sous abri: Zurich-Kloten: très nuageux, averses de pluie, 12; Bâle-Mulhouse: très nuageux, averses de pluie, 14; Genève-Cointrin: nuageux, 17; Sion: peu nuageux, 19; Locarno-Magadino: très nuageux, 16; Paris: très nuageux, 15; Londres: couvert, pluie, 13; Amsterdam: très nuageux, 15; Francfort-Main: très nuageux, 14; Berlin: couvert, pluie, 16; Copenhague: très nuageux, 15; Stockholm: couvert, 19; Munich: couvert, pluie, 10; Innsbruck: très nuageux, averses de pluie, 13; Vienne: très nuageux, 25; Prague: couvert, 15; Varsovie: serein, 27; Moscou: très nuageux, 22; Budapest: nuageux, 27; Istanbul: serein, 25; Athènes: serein, 30; Rome: peu nuageux, 26; Milan: nuageux, 20; Nice: nuageux, 22; Barcelone: peu nuageux, 22; Madrid: serein, 19.



Parlons français Kidnapper

De l'agence France-Presse: « Deux membres du gang qui avait kidnappé M. Hazan ont été arrêtés. » Ce qui donne en français: Deux membres de la bande qui avait enlevé M. Hazan...

Mais « kidnapper » est enregistré depuis longtemps dans les dictionnaires... français, ainsi que le substantif kidnapping (littéralement: enlèvement d'enfant!), que Malraux a « francisé » en kidnappage (dans La Condition humaine), comme s'il ignorait les mots « rapt » et « enlèvement »...

(Défense du français).

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 11 septembre: Pinto Mario, fils de Mario, maçon, Neuchâtel, et de Maria-Fernanda, née Duarte; 12. Jeanneret Anouk-Fabienne, fille de Daniel-Maurice, monteur électricien, Neuchâtel, et de Jocelyne-Eliane, née Vuilleumier.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 13 septembre: Auberson Claude-Marcel, chauffeur-vendeur, et Mebes Hélène, les deux à Neuchâtel; 14. Prébendier François-Eugène, mécanicien sur autos, et Abbet Eliane-Antoinette, les deux à Neuchâtel; Dupasquier Pierre-David, dessinateur architecte, Port, et Hartati Elisa, Neuchâtel.

DÉCÈS. — 10 septembre: Clerc Hortense, née en 1884, ménagère, Neuchâtel, célibataire; 11. Genet née Ecoffey Colette-Anne, née en 1905, restauratrice, Marin, épouse de Genet Louis-Emile; 12. Borel née de Couriss Lioubow, née en 1897, ménagère, Marin, veuve de Borel Antoine-Bernard; 13. Python Pierre-Joseph, né en 1882, ancien jardinier, Cressier, veuf de Céline-Marguerite, née Baechler.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain!
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

COMMUNIQUÉ

Appel du président de la Confédération

Aide suisse aux tuberculeux

Le président de la Confédération, M. Rudolph Gnani, lance un appel en faveur de la vente de cartes de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires qui se déroule jusqu'au 25 septembre. Voici le texte de cet appel:

« La tuberculose passe, bien à tort, pour être vaincue. Il est vrai que le nombre des malades diminue lentement, grâce à la vaccination, au diagnostic précoce, au traitement et aux contrôles après guérison. En Suisse, cependant, quelque 20.000 personnes sont encore actuellement en traitement ou sous contrôle médical pour tuberculose.

Le rôle des institutions sociales privées groupées sous l'égide de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires reste important. Elles pratiquent chaque année 500.000 examens radiophotographiques, 200.000 tests tuberculiques et 100.000 vaccinations. Elles atténuent également bien des difficultés sociales et contribuent à la réintégration des anciens malades.

L'aide suisse apporte aussi son appui aux personnes souffrant d'autres maladies pulmonaires. Elle attache la plus grande importance à la bronchite chronique dont sont aujourd'hui atteints 300.000 habitants de notre pays et qui pèse lourdement sur notre économie: frais de traitement, absences du poste de travail, invalidité précoce.

Si vous trouvez un de ces jours dans votre boîte aux lettres la pochette de l'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires, rappelez-vous que soutenir une action utile en ces temps de récession c'est donner doublement ».

Une prestation unique en son genre Le chèque « Fidélité CID »

Dès demain jeudi, cent quarante membres du Commerce indépendant de détail (CID) dont la fédération neuchâteloise compte 900 membres vont mettre en circulation de nouveaux chèques. Il s'agit d'une nouvelle prestation, unique en son genre et qui, déjà, intéresse d'autres cantons romands. Ces chèques récompenseront la fidélité du client comme leur nom l'indique: l'acheteur recevra donc dans ces cent quarante magasins, lors d'achats, et pour le montant de ceux-ci, un chèque « Fidélité CID » convertible en bons d'achat.

Chèques Fidélité
Illustration of a person holding a check.

C'est simple: lorsque le client a des chèques en suffisance, il les envoie à l'administration de la nouvelle société — fondée le 2 mars, présidée par M. André Borloz, dirigée par M. J.-Fr. Pingon et dont le siège est à Corcelles — qui les convertit en bons d'achats, à raison de 3% du montant total, bon d'achats valables dans les magasins qui font partie de la nouvelle société « Fidélité CID ». Cette nouvelle prestation vise à soutenir le commerce indépendant de détail en stimulant ses ventes et en garantissant ainsi l'existence des points de vente des membres de la société. Elle a été réalisée en collaboration avec le Service d'escompte neuchâtelois et jurassien (SENJ) et le CID cantonal. Dès demain donc seront délivrés ces chèques-cadeaux dans les magasins qui seront signalés par une marque distinctive. Dans la nouvelle société figurent des détaillants en alimentation, des électriciens, bijoutiers, quincailliers, droguistes, spécialistes en jouets. En résumé un large éventail du commerce indépendant de détail du canton de Neuchâtel et du Jura, du valon de Saint-Imier.

Informations suisses

Une nouvelle gare de marchandises construite dans le Val Vedeggio

Depuis plusieurs décennies, les installations du service des marchandises de Lugano ne répondent plus aux exigences. Les projets d'extension du début des années cinquante avaient rencontré une opposition de la part de la ville de Lugano, qui craignait que les inévitables incon vénients causés par le transbordement des marchandises à proximité immédiate de la gare de voyageurs ne portât atteinte à l'attrait touristique de la localité. Après examen de plusieurs possibilités visant à déplacer les installations marchandises, les CFF ont opté en 1960, en accord avec la ville de Lugano, le canton du Tessin et la plupart des communes intéressées, pour de nouvelles installations dans le Val

Vedeggio. Cette solution est la plus avantageuse à long terme et donne toute latitude pour aménager une installation entièrement nouvelle. La décision a été prise d'autant plus facilement que la présence d'une importante réserve de terrains permettait d'y implanter des industries et des services de distribution d'intérêt public, avec la possibilité de construire des embranchements particuliers, alors que les autres besoins ne peuvent répondre à la demande en raison des possibilités limitées du Bas-Ceneri.

La nouvelle gare de marchandises s'étendra entre la rivière Vedeggio et la route cantonale de Manno-Bioggio, d'une part, et entre la nouvelle rampe d'accès de l'autoroute N2 et les bâtiments industriels situés sur le territoire de la commune de Bioggio, d'autre part. Les installations ont été conçues de manière qu'elles puissent absorber, à part tout le trafic marchandises de la gare de Lugano, une partie également du trafic actuel de la gare de Taverner-Torricella. Elles assureront aussi le transbordement des véhicules routiers gros porteurs de Melide. La nouvelle gare devra en outre assumer les fonctions d'une gare-centre dans le système d'acheminement des colis de détail. La gare sera reliée à celle de Taverner-Torricella par un raccordement à une voie de plus de trois kilomètres de longueur dont la pose sera terminée cette année encore. Ensuite viendra la pose des voies de garage et de débard, qui pourront probablement être mises en service pour le changement d'horaire du printemps 1977. La construction de la halle de marchandises et du bâtiment de service suivra après la mise au point définitive du concept des colis de détail.

La vie de nos sociétés

Chanson neuchâteloise

Les membres du comité de la chanson neuchâteloise sont nommés pour une durée de 4 ans. Pour une fois, avant la fin de la période en cours, il y a eu deux modifications. En effet, à la suite de la démission pour raison de santé du vice-président, M. Félicien Dalebroux, décédé entre-temps, le comité s'est réuni à la rentrée pour remplacer ce dernier. M. Samuel Brunner a été nommé vice-président et M. Xavier Riem, nouveau membre au comité, occupera la place d'assesseur. Les autres membres du comité, Mme Lucile Flückiger, secrétaire, Mme Suzanne Jeanneret, trésorière, et Mlle Manon Wolf, présidente, continueront à assumer leurs charges.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame Claude Senehi, ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur sœur et belle-sœur

Janine TACCONI née PIERRE

survenue à l'âge de 37 ans, le 6 septembre, après une courte maladie. L'enterrement a eu lieu à Nancy (France). Monsieur et Madame Claude Senehi, 40, rue des Longschamps, 2014 Bôle.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

- Madame Edouard Berger-Leuba, à Corcelles; Monsieur et Madame John Berger-Voegli, à Corcelles; Monsieur Jean-Jacques Berger à Berne; Madame veuve Pierre Cerf-Berger et son fils Tristan, à Cortaillod; Monsieur et Madame Alfred Staehli-Berger, à Winterthur; Monsieur Alfred Staehli, à Winterthur, Mademoiselle Jacqueline Staehli, à Berne, Monsieur Jean-Louis Staehli, à Winterthur, Monsieur et Madame Hans Hoernli-Staehli, à Brütten (ZH); Monsieur et Madame Karl Bodenmüller-Berger, à Neftenbach (ZH); Monsieur Pierre Bodenmüller, à Neftenbach (ZH), Monsieur Jacques Bodenmüller, à Neftenbach; Monsieur et Madame Georges-A. Berger-Colon, à Corcelles; Monsieur et Madame Jurg Hügli-Berger, à Zurich, Mademoiselle Brigitte Berger, à Corcelles, Monsieur et Madame Albert Guyaz-Berger, à Rabat, Maroc, Monsieur Edouard Berger, à Corcelles; Monsieur et Madame Jean Appenzeller-Berger, à Genève; Monsieur John Leuba et Madame Germaine Rousseau, à Vilars, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard BERGER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue maladie supportée avec courage, dans sa 87me année. 2035 Corcelles, le 13 septembre 1976. (Grand'Rue 9) Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'a donnés y soient aussi. Jean 17 : 24 La cérémonie religieuse aura lieu au temple de Corcelles, mercredi 15 septembre à 14 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel. En souvenir du défunt, veuillez penser au Centre social protestant, CCP 20-4713 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Ligue Suisse de la représentation commerciale, section de Neuchâtel, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Edouard BERGER

président d'honneur, membre fondateur de l'UVCSR, section de Neuchâtel Nous invitons nos membres à venir nombreux rendre un dernier hommage à ce grand homme et ami.

Les amis de Marc STERLING artiste peintre sont informés de son décès, survenu le 7 septembre 1976, à l'hôpital Américain de Paris. Cette nouvelle prestation vise à soutenir le commerce indépendant de détail en stimulant ses ventes et en garantissant ainsi l'existence des points de vente des membres de la société. Elle a été réalisée en collaboration avec le Service d'escompte neuchâtelois et jurassien (SENJ) et le CID cantonal. Dès demain donc seront délivrés ces chèques-cadeaux dans les magasins qui seront signalés par une marque distinctive. Dans la nouvelle société figurent des détaillants en alimentation, des électriciens, bijoutiers, quincailliers, droguistes, spécialistes en jouets. En résumé un large éventail du commerce indépendant de détail du canton de Neuchâtel et du Jura, du valon de Saint-Imier. L'Union romande de gymnastique, l'Association cantonale, l'Union du Vignoble, le Groupement des vétérans et les sections de Corcelles-hommes et de Corcelles-actifs, ont le pénible devoir de faire part du décès, survenu à Corcelles, de Monsieur Edouard BERGER membre honoraire cantonal et romand. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. La rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel n'est pas responsable des lettres et documents qui lui sont adressés; elle ne se charge pas de les renvoyer aux expéditeurs.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

De plus en plus de voyageurs sur la ligne du Transjuralpin

● GRACE à l'amélioration des prestations offertes par la ligne du Transjuralpin, ainsi la mise en service de voitures directes dans les rapides 229 (arrivée à Paris à 14 h 31, heure française) et 228 (départ de Paris à 17 h 28, heure française), on a noté une progression du trafic voyageurs de 17% sur cet axe. Cette augmentation s'étend sur trois ans et elle a été favorisée par une publicité appropriée faite de part et d'autre de la frontière et par les efforts permanents de la Fédération du Transjuralpin. On espère que de nombreux voyageurs comprendront mieux désormais les avantages de cette ligne directe reliant les deux capitales via Pontarlier, Les Verrières et Neuchâtel.

Rage : on ne sait jamais

● LES départements de l'instruction publique et de l'agriculture viennent de faire distribuer dans toutes les écoles du canton une mise en garde contre les dangers de la rage. Les enfants sauront désormais qu'on ne doit jamais toucher un animal mort et qu'en cas de morsure, il faut immédiatement laver la blessure au savon puis se rendre chez un médecin. Cette circulaire est ornée de dessins d'animaux souvent familiers mais d'autant plus dangereux qu'ils peuvent transmettre la maladie.

Une rue toute neuve pour le «3»



● DANS le haut de la rue de l'Ecluse, c'est un chantier qui rend impraticable cette artère. Les travaux annexes à la dépose des rails de l'ancienne ligne de tramway 3 s'y



L'aigle de Besançon à l'hôtel de ville

● LORS des fêtes du jumelage Neuchâtel - Besançon, il va y avoir bientôt une année, la délégation Franc-comtoise dont on n'a pas oublié la présence, avait fait cadeau à la ville de l'aigle de Besançon. Cette œuvre d'art orne désormais l'une des parois de la Salle des Quarante à l'hôtel de ville salle renouée naguère. Le serment du jumelage entre les deux cités y figure aussi comme témoignage d'une amitié fort ancienne entre les deux chefs-lieux.

Collision

● VERS 14 h 30, M.A.L., de Neuchâtel, circulait rue des Parcs en direction ouest avec l'intention d'emprunter la rue des Mille-Boilles. A la hauteur de cette rue, sa voiture entra en collision avec celle qui conduisait M.M.C., de Neuchâtel, qui empruntait normalement la rue des Parcs en direction est. Dégâts.

Au tribunal de police du district de Neuchâtel Jugement au terme d'un procès de presse

Cela n'a pas dû se produire très souvent dans les annales judiciaires, mais il faut un début à tout. Hier, Mlle Geneviève Fiala et Mme Emma Bercher, respectivement présidente et commis au greffe du tribunal de police du district de Neuchâtel, ont été... fleuries par un prévenu qui avait auparavant fait savoir qu'il se présenterait certainement à l'audience avec un peu de retard.

Ces «cadeaux» n'empêcheront toutefois certainement pas S.B., prévenu de détournement d'objets mis sous main de justice, d'être jugé avec impartialité, mais fermé. Pour l'instant, la présidente a renvoyé la cause à une date ultérieure pour compléments de preuves. Etienne Jeanneret, le journaliste libre accrédité au Palais fédéral qui avait diffamé le secrétaire général du Rassemblement jurassien (R.J.) dans un journal de Bienne au lendemain des événements de Moutier consécutifs au troisième plébiscite, a été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, à une amende de 200 fr. et au paiement de 385 fr. de frais. Dans son jugement, Mlle Fiala a relevé que le prévenu n'avait nullement apporté la preuve que ses allégations étaient justifiées. L'exception de bonne foi a également été rejetée, le tribunal

estimant que le prévenu n'avait aucune raison sérieuse de se prévaloir de textes ne contenant qu'une infime partie de vérité et émanant bien souvent de milieux totalement étrangers à la cause jurassienne.

Les accusations portées par Etienne Jeanneret à l'encontre de M. Roland Béguelin sont graves. Le journaliste, avant de faire publier son texte, devait s'entourer d'un minimum de précautions. Mais dans son écrit, il n'a fait que refléter une opinion partisane.

PAS D'INDEMNITÉ POUR TORT MORAL

Le tribunal a retenu à sa charge les articles 173 et 177 du Code pénal suisse (diffamation et injure), mais a abandonné la prévention de calomnie. Pour ces délits contre l'honneur, Etienne Jeanneret s'acquittera donc d'une amende de 200 fr., mais le tribunal a rejeté la demande d'indemnité pour tort moral formulée par le plaignant, laissant, le cas échéant, un tribunal civil se prononcer sur l'opportunité d'une telle mesure.

Les cinq jours d'emprisonnement avec sursis infligés au prévenu ont plutôt été pour punir un détournement d'objets mis sous main de justice. Durant les mois

d'octobre à décembre 1975 notamment, le journaliste ne s'était en effet pas acquitté auprès de l'Office des poursuites d'un montant mensuel de 500 fr. saisi sur ses ressources. Le prévenu avait prétendu que sa situation financière de l'époque ne lui permettait pas d'honorer ses engagements. Or le tribunal a constaté que, durant la période incriminée, les ressources du prévenu étaient suffisantes et auraient dû lui permettre de régler son dû.

SA FEMME ETAIT ENCEINTE...

J.-D.L. était prévenu d'infraction à la loi fédérale sur la protection civile. Il s'était présenté normalement à un cours, puis avait fait défection le lendemain et les jours suivants!

— Ma femme était enceinte et arrivait au terme de sa grossesse! a expliqué hier le prévenu. Et je ne voulais pas manquer l'accouchement.

Dans ces conditions, et avec un sourire compréhensif, le tribunal n'a infligé à J.-D.L. qu'une amende réduite de 30 francs. Le condamné supportera en outre 25 fr. de frais.

A plusieurs reprises au cours des mois de mai et juin dernier, G.B. a dérobé de la marchandise, essentiellement des denrées alimentaires, dans un magasin du Landeron. Le 8 juin, elle fut interpellée alors qu'elle avait dans son sac pour une valeur de 15 fr. 75 de marchandise impayée. G.B. a déjà été condamnée pour vol au mois d'avril de l'année dernière.

— Vous n'avez donc jamais arrêté de voler? lui demanda la présidente.

— Mais si! J'avais recommencé depuis dix mois lorsque je fus surpris.

«SI VOUS CROYEZ QUE JE SUIS HEUREUSE!»

— Le premier jugement vous enjoignait d'aller consulter régulièrement le centre psycho-social. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?

— Par manque de volonté, certainement.

— Et le traitement que vous avez commencé suite à cette affaire? Avez-vous l'intention de le poursuivre?

— Bien sûr! Si vous croyez que je suis heureuse comme cela! Je ne le

faisais pas avant. Alors pourquoi maintenant?

L'expert qui a examiné G.B. estime qu'on se trouve là en présence d'une véritable kleptomane. Le tribunal n'a pas été de cet avis, jugeant que la prévenue n'était pas totalement irresponsable.

Cependant, du fait de certaines composantes «kleptomaniques», il l'a fait bénéficier de l'article 11 CP (responsabilité restreinte). Aussi G.B. a-t-elle été condamnée à 14 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans, à la condition qu'elle poursuive le traitement commencé. La condamnée supportera 65 fr. de frais. Enfin le tribunal a renoncé à révoquer le précédent sursis, considérant cette affaire comme de peu de gravité.

DANS QUINZE JOURS

P.D. et B.B., ces deux jeunes gens qui avaient cambriolé un garage à Cressier et comparu la semaine dernière, sauront dans quinze jours quel sort les attend. Le tribunal qui devait en effet rendre son jugement hier dans cette cause, n'a pas encore reçu le dossier du tribunal de Sarnen. J.N.

La vie scolaire à Corcelles-Cormondèche

Lors de la première séance qui a suivi la rentrée des classes, le 23 août dernier, la commission scolaire a pu enregistrer que les effectifs lors de cette rentrée, n'étaient que de quelques unités infé-

rieurs à ceux de juillet. Cette stabilité a pour conséquence que le nombre de classes a pu être maintenu. Une trentaine de petits ont pris le chemin de l'école et ont trouvé dans les deux benjamins du corps enseignant, Milles P. Lachausse et A.S. Thomet, des institutrices pleines de cœur, mais aussi de fermeté.

Les derniers beaux jours de l'été vont permettre à quelques classes de faire leur cours scolaire, excellente occasion de créer un très bon contact avant les vacances d'automne. Chaque membre de la commission scolaire s'est déclaré prêt à assumer le parrainage d'une classe, non pas pour surveiller ce qui s'y passe mais pour apporter à toute la classe l'appui bienveillant des autorités.

Il y a lieu de songer également à l'exposition des travaux scolaires, selon le cycle triennal adopté, se fera au printemps prochain. D'autre part, le problème du traitement orthophonique appliqué à certains élèves incite la commission scolaire à en faciliter l'organisation.

AUVERNIER

Au temple

(c) En remplacement de feu M. O. Schetty, un nouvel organisateur est au clavier de l'instrument du temple d'Auvernier. C'est M. Claude Pahud, de Saint-Aubin, qui sera officiellement accueilli lors du culte du Jeûne.

Douze mois pour y penser!

(c) A regret, il a fallu se rendre à l'évidence. Noyée, submergée par les vannes célestes trop généreuses, la fête villageoise de La Grande-Sagneule a été, pour la seconde et dernière fois renvoyée... à l'an prochain. On a donc douze mois pour y penser!

CRESSIER

Vacances d'automne avancées

(c) La vendange arrivant à maturité plus tôt que les autres années, la commission scolaire a pris la décision d'avancer les vacances, des vendanges d'une semaine. Le début de ces congés est donc fixé au 27 septembre alors que la rentrée aura lieu le 11 octobre. Ce changement permettra aux écoliers de participer aux vendanges sans empiéter sur le programme scolaire.

Le gouvernement grison hôte du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique que lundi et mardi le Conseil d'Etat des Grisons a été l'hôte du gouvernement neuchâtelois. La première journée a été consacrée à une prise de contacts entre les deux gouvernements, à la visite du château de Neuchâtel, de l'Abbaye de Bevaux et du château de Boudry.

La seconde journée, les hôtes du Conseil d'Etat neuchâtelois ont visité une fabrique de montres à Marin puis le musée de l'horlogerie du château des Monts au Locle.

Collision à Saint-Blaise: Chaux-de-Fonnière blessée

Vers 16 h 10, une voiture conduite par Mme Monique Moschard, de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la N5 à Saint-Blaise, en direction est. A la hauteur du magasin Coop, alors qu'elle circulait sur la deuxième voie, l'avant de sa machine a violemment heurté l'arrière de l'automobile conduite par M. J. A., de Thielle, qui était arrêté en présélection avant d'obliquer à gauche. Blessée, Mme Moschard a été conduite par l'ambulance à l'hôpital Poutales. Elle souffre de douleurs aux jambes et d'une blessure au front.

Une panne qui tombe mal

Lundi, vers 19 h 30, M.F.C., de Neuchâtel, circulait sur l'autoroute en direction est lorsque sa voiture tomba en panne. Peu après, celle-ci fut tamponnée à l'arrière par le véhicule qui conduisait M. J. F., de Neuchâtel, qui circulait dans la même direction et qui avait été surpris par le stationnement du véhicule C. A la suite de ce violent heurt, la voiture C. a fait un demi-tour sur elle-même. Dégâts.

Le nombre des chômeurs complets a du mal à diminuer	
L'Office cantonal du travail communique la situation du marché du travail et état du chômage à la fin d'août dernier:	
Demandes d'emploi:	769 (777)
Places vacantes:	102 (69)
Placements:	65 (71)
Chômeurs complets:	747 (755)
Chômeurs partiels:	3.066 (3.484)
Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.	

LA VIE POLITIQUE

Le parti libéral et les votations

L'Assemblée des délégués du parti libéral neuchâtelois, forte de 92 personnes, s'est réunie à Colombier sous la présidence de M. Jean-Pierre Béguin. Elle a pris position au sujet des prochaines votations fédérales et cantonales du 26 septembre.

Radio-TV. — M. Jean Cavadini, conseiller communal de Neuchâtel et député, a fait rapport sur le projet d'article constitutionnel sur la radio et la TV. Sans se faire d'illusions sur la définitive efficacité de ce projet d'article, il a insisté sur le fait que le système fédéraliste supposait la prise en considération des différentes opinions. L'objectivité ne peut pas exister en matière de production radiophonique et télévisée. De plus, des phénomènes nouveaux apparaissent: les radios pirates souvent très politisées, la télévision par câble et la retransmission par satellite. Pour la presse écrite, la diversité des journaux garantit une bonne information. En revanche, la radio et la TV représentent un monopole dont il faut fixer les limites. Le projet n'est pas une mise sous tutelle. L'autonomie et la liberté des programmes sont garantis sous certaines conditions fixées quant à la diffusion. La production et la réalisation des programmes impliquent une responsabilité qui n'est pas pour déplaire aux libéraux. A l'unanimité moins une voix contre, les libéraux recommandent donc de voter oui.

de plus, la création d'une RC fédérale exigerait d'importants sacrifices de la part des contribuables, sans que l'assuré, lui, voie sa prime baisser. Enfin, l'établissement de la RC, avec ses deux millions d'assurés, impliquerait le développement d'une importante bureaucratie et l'engagement de plusieurs milliers de fonctionnaires.

L'initiative de la VPOD est donc un instrument de confrontation idéologique, qui a pour objectif l'instauration d'un capitalisme d'Etat et non pas la prise en considération des intérêts réels des assurés. A l'unanimité les délégués libéraux proposent donc de rejeter très massivement cette initiative ambiguë et dangereuse.

Chemins de fer régionaux. — Sur rapport de M. Michel de Coulon, député de Neuchâtel, l'assemblée considère que le crédit en faveur des améliorations techniques des chemins de fer Berne-Neuchâtel (BN) des Montagnes neuchâteloises (CMN) et du Régional du Val-de-Travers (RVT) sont opportunes. A l'unanimité moins une voix, les libéraux neuchâtelois recommandent de voter oui.

Les Jeunes radicaux et les prochaines votations

Réunis en séance de comité, les Jeunes radicaux de Neuchâtel et environs ont parlé des votations cantonales et fédérales des 25 et 26 septembre prochains. Ils ont décidé de recommander au corps électoral d'accepter le décret fixant la participation financière de l'Etat aux améliorations techniques des chemins de fer Berne-Neuchâtel, des Montagnes neuchâteloises et du Régional du Val-de-Travers. Sur le plan fédéral, ils recommandent également l'acceptation de l'arrêté complétant la Constitution par un article sur la radiodiffusion et la télévision mais le refus de l'initiative populaire en vue de l'introduction par la Confédération d'une assurance responsabilité civile pour les véhicules à moteur et les cycles.

QUESTIONS REPNSES SUR L'ASSURANCE-MALADIE

Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels (FCNM)

A propos de cotisations

Question de Mme B. J., La Chaux-de-Fonds: Je me permets de vous demander votre avis sur mon cas. Voici les faits: une augmentation énorme de mon assurance depuis le début de l'année. J'ai demandé des renseignements à ma caisse-maladie qui me dit de m'adresser à Neuchâtel, mais il me semble que sans le subside de l'Etat la différence est énorme! Je joins quelques papiers pour juger.

Réponse: On peut comprendre votre étonnement devant l'ampleur de l'augmentation de votre cotisation. Celle-ci est cependant facilement explicable. Dès le 1er janvier de cette année, vous ne bénéficiez plus des subsides de l'Etat. Ce ne sont donc plus les cotisations légales de la LAM que vous devez payer, mais les cotisations fixées statutairement par votre caisse-maladie. Or, dans la LAM, les cotisations sont les mêmes pour tous les adultes quelque soit leur âge d'entrée jusqu'à 65 ans, tandis que votre caisse-maladie, comme bien d'autres, a créé un barème comprenant plusieurs tranches d'âge pour tenir compte du risque

de morbidité qui croît avec les années. Ainsi, lorsque vous pouviez bénéficier des subsides de l'Etat, votre cotisation était une cotisation moyenne, alors que maintenant vous payez une cotisation correspondant au risque représenté par une assurée ayant adhéré à sa caisse-maladie à l'âge de 56 ans.

Vous pouvez aisément vous rendre compte par là que la différence de cotisation n'a rien de surprenant quant à son côté technique. Du point de vue pratique et matériel c'est évidemment toute autre histoire. Qui ne s'étonnerait pas de voir passer d'un mois à l'autre sa cotisation de 16 à 73 fr. 35.

André ROCHAT
secrétaire FCNM

Adressez vos questions à la rédaction de FAN-L'EXPRESS, rubrique «assurance-maladie», ou téléphonez le lundi matin entre 10 h et 11 h au N° (038) 24 04 12.

Jacques Muhletaler: pour faire de l'Ecole un instrument de paix

Président de l'Association mondiale de l'Ecole instrument de paix (EIP), patronnée par l'UNESCO, M. Jacques Muhletaler est un homme attachant. Séduit par une idée généreuse (celle de la paix, de la tolérance, de la compréhension entre les hommes), il a parcouru pour elle le monde et rencontré de hauts dirigeants. Il y a quelques années, il avait même entamé une grève de la faim pour être reçu par M. Tschudi et lui exposer ses projets.

Depuis lors, «l'idée» a fait son chemin. Quinze à vingt noyaux de l'EIP se sont constitués à travers le monde. De passage à Neuchâtel, M. Jacques Muhletaler s'est expliqué sur les buts qu'il entend poursuivre.

INSTRUMENT DE PAIX

Jacques Muhletaler ne dénie pas l'Ecole. Il reproche même à Illitch de s'être laissé abuser par de faux problèmes. L'école, à son avis, reste un instrument pédagogique irremplaçable car elle atteint chaque enfant à l'âge où il commence à appréhender le monde. Et autant qu'il l'appréhende dans une perspective de justice, d'amour et de compréhension!

L'école, ainsi comprise, devient alors le lieu idéal où préparer la paix de demain. Mais comment et pourquoi?

— Pour résoudre le comment, déclare Jacques Muhletaler, il faut être conscient d'une chose. L'école est le lieu de la transmission d'un savoir, d'une science mais, hélas! aussi trop souvent d'une idéologie étatisée.

Jadis, cette transmission se faisait oralement au niveau de la tribu, puis de la famille. Elle s'est ensuite adaptée à la découverte de l'écriture et

plus tard de l'imprimerie. Pourtant, aujourd'hui, l'école continue d'utiliser des méthodes classiques orales et écrites!

Or, elle néglige tout l'apport audio-visuel. Si l'on n'y prend garde et le rapport Clottu y fait d'ailleurs allusion, c'est tout un côté et non des moindres de la civilisation contemporaine qui risque d'être «oublié». Alors, pourquoi ne pas édifier des bibliothèques de l'audio-visuel?

Plus que l'écriture ou l'exposé oral du maître, l'audio-visuel force l'attention. Or, pour que l'école porte ses fruits, elle se doit d'être une école de l'attention.

Tout enfant a envie d'apprendre. Encore faut-il le motiver pour qu'il se mette à travailler, à réfléchir. Réfléchir afin de prendre et de développer ses responsabilités. C'est là la condition «sine qua non» de la liberté. Car en refusant de penser par lui-même, l'individu se décharge sur son gouvernement, sur son parti, leur donnant ainsi de plus en plus de pouvoir à son détriment. C'est le meilleur moyen d'ouvrir la voie au totalitarisme.

AUX DIMENSIONS DU MONDE

Une autre constatation s'impose: le temps n'est plus où l'on pouvait se contenter de suivre l'évolution ou l'histoire d'un petit lopin de terre. Le monde s'est ouvert. Une guerre dans la péninsule indochinoise, qui pouvait il y a un siècle passer inaperçue ou presque en Europe, concerne aujourd'hui chacun. L'école doit aussi prendre conscience de cela.

PAS ASSEZ DE COEUR

On en arrive ainsi à «pourquoi» de la lutte de M. Muhletaler. Com-

me tout est aux dimensions du monde, il est vain d'entretenir des égoïsmes nationaux.

«L'école, disait un étudiant suisse, développe trop l'esprit et pas assez le cœur». Mais à qui la faute?

L'école ne saurait être seulement la transmission froide d'un savoir: elle doit s'ouvrir à la dimension de l'homme. Pour cela, il faut apprendre à écouter ce que d'autres hommes, d'opinion, de foi, de partis différents ont à dire, analyser le contenu de leur pensée, s'approcher d'eux sans préjugés (ce chemin qui mène à l'intolérance, comme dit Jacques Muhletaler) et avec humilité. Ainsi élargit-on son savoir par une vaste discussion d'idées.

L'enfant préfère souvent le contact direct avec la réalité. Un explorateur qui parlerait de ses voyages aurait davantage d'impact sur l'esprit de l'enfant que les livres scolaires, bien que ceux-ci soient un complément indispensable...

LA TOLÉRANCE? UNE MANIFESTATION DE L'INTELLIGENCE

On en arrive ainsi à une meilleure conception de la justice, à une plus grande tolérance. Mais n'y a-t-il pas une mauvaise tolérance, celle qui trop laxiste autorise voire justifie tous les «déchaînements»?

— La tolérance, répond M. Muhletaler n'est pas la résignation. C'est quelque chose de dynamique, une manifestation de l'intelligence. Elle détend les rapports humains, si souvent teintés d'agressivité. Elle favorise une meilleure prise de conscience.

L'enseignant ne peut se contenter de reproduire bêtement la diffusion d'une science séculaire. L'éveil de l'in-

telligence chez l'enfant mérite mieux que cela...

Les gouvernements ne devraient pas non plus imposer leur propre système scolaire à des pays mal préparés à le «digérer». L'Afrique, par exemple et quoi qu'on fasse, ne sera jamais rationnaliste. La Chine va à son pas, chaque peuple, chaque ethnica a ses particularités, ses richesses. Pourquoi vouloir à tout prix l'unification, la diversité est tellement plus productive, plus génératrice de créativité.

Au siège de l'EIP à Genève, Jacques Muhletaler a édifié sa propre bibliothèque audio-visuelle comprenant les enregistrements des émissions radiophoniques de Bofford. Journalistes, écrivains, scientifiques, politiciens, philosophes, explorateurs y parlent de leurs expériences.

Muhletaler a forgé là un excellent instrument de travail audio-visuel, qu'il voudrait bien voir utilisé dans les écoles du pays.

ESPOIR

Doué d'une vive sensibilité, Jacques Muhletaler, comme Rousseau, ne croit pas l'homme mauvais. Grâce à l'école, on peut, selon lui, venir à bout du racisme, de la violence, de l'intolérance, des guerres en inculquant aux hommes et aux femmes de demain la notion du respect de l'autre.

— Il faut plaindre les hommes envieux et méchants, dit-il, qui tout en croyant appliquer un règlement ou la «loi», commettent de terribles injustices humaines, sociales. Lorsqu'il leur arrive de réfléchir sur eux-mêmes, ils doivent être pris d'une sorte de vertige. Quelle justification peuvent-ils trouver à leur vie? R. W6

AVIS OFFICIELS

TRAVAUX DE NUIT LIGNE 5

Des travaux d'entretien et de bourrage de voie, impliquant l'utilisation de machines bruyantes, devront être exécutés de nuit, en raison des impératifs du trafic, entre le quai Godet et la place Pury.

Nous nous efforçons au maximum de réduire les nuisances et émissions phoniques et remercions d'ores et déjà les riverains de leur compréhension.

Durée des travaux: du 15 au 17 septembre 1976, de 23 h 30 à 5 h 30 environ.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Par suite de départ honorable de la titulaire, nous cherchons une

employée de commerce expérimentée

pour le secrétariat général du Service des Ponts et Chaussées.

Nous attendons de la candidate qu'elle

- soit rapide
- ait de l'initiative et de l'entregent
- sache faire preuve de discrétion
- connaisse parfaitement la sténodactylographie

Obligations et traitement: légaux

Entrée en service: 1er novembre 1976

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 21 septembre 1976.

CHAMBRE D'ASSURANCE

Mise au concours

A la suite de la demande du titulaire d'être mis au bénéfice de la retraite, le poste d'

EXPERT CANTONAL

à l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière contre l'incendie est mis au concours.

Formation requise: Diplôme d'architecte, de technicien-architecte ou titre équivalent.

Activité: Travail intéressant et varié: Assurance des bâtiments

Constat des sinistres

Responsable du Service cantonal de la Police du feu et des constructions

Qualités souhaitées: Dynamisme et sens des contacts humains.

Obligations et traitements: légaux

Entrée en fonction: à convenir.

Les offres de services manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées au directeur de la Chambre d'Assurance, Place-Pury 3, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 24 septembre 1976.

Neuchâtel, 10 septembre 1976

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel Quartier du Mail, dans magnifique cadre de verdure et vue imprenable sur le lac,

ancienne maison de maître

sur 3 niveaux et comprenant: 7 pièces, cuisine, sous-sol, etc., en bon état. Terrain et verger 1174 m². Prix intéressant, compte tenu de la situation: Fr. 440.000.—

Visite et renseignements

PROCOM NEUCHÂTEL SA Promotion commerciale et immobilière Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77 2000 Neuchâtel

Privé chalet familial

8 pièces dont 6 à 7 chambres à coucher, 3 baigns, 1 salon avec cheminée, cuisine, Plain centre, à côté de l'Office du tourisme. Entièrement meublé et équipé. Construction 1955. Prix avantageux. Faire offres sous chiffres PM 902152 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Tél. (038) 51 37 18.

LE LANDERON à vendre ou à louer appartement de 4 1/2 pièces

situé sur les hauteurs du Landeron avec vue imprenable sur le lac et les Alpes. Surface 135 m² + grande terrasse, 1 salon, 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine entièrement équipée, tapis tendus, ascenseur. 1 à 2 boxes disponibles dans le garage collectif. Location Fr. 750.— + charges 150.—, garage 50.—

Entrée en jouissance: tout de suite ou à convenir.

E. GERBER SA, Gérance, rue E. Schuler 70, 2502 Bienne. Tél. (032) 42 51 03, ou privé (038) 51 11 56.

appartement en duplex

4 1/2 pièces (anciennement 5 1/2 pièces) avec tout le confort moderne, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, cheminée de salon, grand jardin avec piscine, garage. Prix 250.000.— fr., tout compris. Libre printemps 1977.

Tél. (038) 41 21 81.

A vendre terrains pour villas

à Bôle et Boudry

S'adresser à l'entreprise René Barbier, à Bôle, tél. (038) 41 20 40.

APPARTEMENTS DE VACANCES

VALAIS Appartements de vacances + chalets

Thyon - Les Collons - Ovronnaz - Hérens - Saas Baden Demandez notre documentation IMALP, Dent Blanche 10, 1950 Sion 2, tél.(027) 22 14 68.

ENCHÈRES

Office des faillites du Val-de-Travers, 2112 Môtiers

VENDREDI 17 septembre 1976, dès 14 h, dans l'atelier de BATELEC S.A. tableaux électriques, rue des Eaux-Vives, à Môtiers, l'Office des faillites soussigné procédera à la vente aux enchères publiques des machines et matériel dépendant de sa masse en faillite, savoir:

- 1 tour de mécanicien Schindler, 1 scie circulaire et 1 raboteuse INCA, 1 scie à ruban INCA, 1 petite raboteuse INCA, 1 tour EMCO UNIMAT, 1 scie avec variateur, 1 scie radiale DE WALT, 1 meule SEW-TRIC, 1 scie BOSCH, 5 établis, 1 poste de soudure ARGON/ARC CERLIKON, 1 planche à dessin, 1 bureau, 1 machine à écrire électrique FACIT, 1 machine à calculer électrique, 3 étagères, 1 défonceuse, 1 pince à sertir Burndy-Electra.

Profilés métalliques, profilés cuivre, tubes et canaux, cuivre en fils et cordons, visserie et accessoires, matériel pour tableaux électriques, et matériel divers dont le détail est supprimé.

Une visite de l'atelier aura lieu le LUNDI 13 septembre 1976 de 10 à 12 heures.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la L.P.

OFFICE DES FAILLITES Le préposé: BLANC

OFFICE DES FAILLITES ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

LIQUIDATION GÉNÉRALE HORLOGERIE-ÉLECTRONIQUE

Les jeudi et vendredi 23 et 24 septembre 1976, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., dans les locaux de la société en faillite Bernard GOLAY S.A., av. de Provence 4 (Sévelin), Lausanne

VENTE DE GRÉ À GRÉ

au comptant et sans garantie des actifs suivants:

- Equipements: - Mobilier, machines de bureau, étagères pour stock, réfectoire. - Atelier de mécanique et micromécanique. - Atelier d'horlogerie destiné au remontage, à la terminaison, au contrôle et à la réparation de montres à ancre extra-plates, de montres à quartz et de chronomètres électroniques de marine. - Fabrication en chaîne de circuits électroniques à couche épaisse pour montres à quartz. - Laboratoire de développement et de fabrication en électronique. - Bureau de dessin et de construction.

Stocks divers:

Instruments électroniques pour la mesure du temps - montres à quartz - montres compliquées à terminer - montres extra-plates en or - fournitures pour montres à quartz - fournitures électroniques pour instruments électroniques de mesure du temps - fournitures pour chronomètres électroniques de marine - fournitures électroniques pour circuits à couche épaisse pour montres à quartz, etc.

Visite préalable: vendredi 17 septembre 1976, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Inventaire et conditions de vente à disposition à l'Office des faillites, pl. de la Gare 10 (2ème étage), Lausanne.

A LOUER

LA NEUVEVILLE, Réclie, à louer pour dates à convenir

appartement de 4 pièces Loyer Fr. 507.—

appartement de 3 pièces Loyer Fr. 400.—

Confort, cuisines agencées, balcons, TV F 2 et 3, etc.

Pour visiter: tél. (038) 51 10 89. Gérance: tél. (032) 22 50 24.

HLM

A louer à Neuchâtel

appartements de 3 pièces

confort. Libres immédiatement ou date à convenir.

Tél. 21 21 25, interne 361.

La finition de tous les modèles Toyota est à l'image de leur équipement: exceptionnelle. Il en a toujours été et il en sera toujours ainsi. Sur ce point aussi, vous pouvez nous faire confiance.

LA PREUVE: LES TOYOTA GRAND CONFORT

Vous exigez d'une voiture la sécurité, la fiabilité, le confort et un équipement... La Toyota Corona 2000 Sedan Deluxe, par exemple, est entièrement inspirée du prototype de sécurité Toyota ESV (Experimental Safety Vehicle).



Toyota 2000 Corona Mk II Sedan Deluxe 4 cylindres, 1968 cm³, 86 ch DIN à 5000 tr/min. Automatique Fr. 15.445 - Fr. 16.519 -



Toyota Crown 2600 Sedan Deluxe 6 cylindres, 2563 cm³, 112 ch DIN à 5000 tr/min. Automatique Fr. 22.880 -



Toyota Corolla 1600 Liftback 4 cylindres, 1588 cm³, 75 ch DIN à 5200 tr/min. Automatique Fr. 15.300 -



Toyota Carina 1600 Sedan Deluxe 4 cylindres, 1588 cm³, 75 ch DIN à 5200 tr/min. Fr. 12.955 -

TOYOTA Vous pouvez nous faire confiance.

Toyota SA, 5745 Safenwil, 062 679311



3 ans de multigarantie. Sur toutes les Toyota.

- 1. 3 ans de garantie (selon les normes du constructeur)
2. Kilométrage illimité
3. Remorquage (en cas d'accident ou de panne)
4. Rapatriement
5. Hôtel (en cas de séjour involontaire)
6. Voiture de location
7. Frais de rapatriement du véhicule
8. Droits de douane en cas de non-rapatriement du véhicule (irréparable)
9. Frais d'expédition des pièces de rechange (vers l'étranger)
10. Validité dans toute l'Europe
11. Compris dans le prix
12. Transmissibilité en cas de changement de détenteur (valeur de vente)

Du nouveau pour entreprises, exploitations et personnes privées: l'avantageux Multi-Leasing de Toyota! Pour tout renseignement, téléphonez au 01/529720.

BOUDRY

A louer à la rue des Addoz,

appartements

tout confort, cuisine agencée,

- 2 pièces Fr. 310.— + charges.
3 pièces Fr. 395.— + charges.

Libres immédiatement ou date à convenir.

Tél. 21 21 25, interne 361.

Cernier

A louer pour date à convenir dans petit locatif bel appartement

3 chambres tout confort.

Tél. (038) 25 45 78.



A louer à Neuchâtel studios meublés neufs bien centrés, tout confort, cuisine agencée, transports publics devant l'immeuble. Libres tout de suite. Prix intéressant.

S'adresser à: REGENCE S.A. rue Coulon 2, tél. 25 17 25 2001 Neuchâtel

Place Pury dans immeuble neuf

locaux à 100.— le m²

avec isolation phonique poussée.

Locaux divisibles et aménageables au gré du preneur.

Café-bar au rez-de-chaussée.

Pour renseignements et visites téléphoner au (038) 24 45 25.

MONRUZ

A LOUER MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

1-2-3 pièces

Visitez sans engagement.

Tél. 25 29 72, heures des repas.

Etude Jacques RIBAUX avocat et notaire Neuchâtel. tél. (038) 24 67 41.

NEUCHÂTEL

Vauseyon APPARTEMENT DE 3 PIÈCES refait à neuf. Loyer: Fr. 360.— + charges.

Rue des Parcs APPARTEMENT DE 3 PIÈCES Loyer: Fr. 350.— + charges.

Rue des Fahys APPARTEMENT DE 3 PIÈCES Loyer: Fr. 490.— + charges.

Communauté immobilière des caisses de pensions suisses offre à louer à MARIN

appartement de 2 pièces

cuisine, baignoires, balcon, cave, 360 fr. + charges. Libre tout de suite.

Renseignements par: Agence 13 * 13, Orangerie 8, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

NEUCHÂTEL Parcs 129 - Saint-Nicolas 26 Charmettes 34-36-38

appartements spacieux

- 1 pièce dès Fr. 240.—
2 pièces dès Fr. 290.—
3 pièces dès Fr. 370.—
4 pièces dès Fr. 506.—

+ charges. Immeubles dotés du confort moderne, à proximité de moyens de transport. Gérances P. Stoudmann Sogim S.A. Maupas 2, Lausanne, (021) 20 56 02.

A BOUDRY

CHEVREUSE VOUS OFFRE

- Habitabilité excellente
Ensoleillement maximum
Vastes cuisines agencées
Réalisation moderne et confortable
Espace de détente et de jeux
Unique occasion à saisir
Sans augmentation jusqu'au 31.12.77
Entrée immédiate ou à convenir

ET DES PRIX...

- 1 1/2 pce dès Fr. 255.—
2 1/2 pces dès Fr. 340.—
3 1/2 pces dès Fr. 390.—
4 1/2 pces dès Fr. 510.—
5 1/2 pces dès Fr. 670.—

LOYER MENSUEL SANS CHARGES.

Pour visiter, téléphonez au (038) 41 38 21 ou 24 59 59.

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178 Télex 3 51 81 Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Tarif des abonnements SUISSE

Table with 4 columns: Duration (1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois) and Price (104.—, 54.—, 28.—, 10.50)

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

7000 œufs gratuits

garantis sans antibiotiques ni colorants chimiques, ponte contrôlée

Gratis 10 œufs à gober avec une de nos

700 poules

fraîches du pays, de 1 kg 100 environ, à

5.90

aux Gourmets

Spécialités des Grisons

Pains de poires

richement fourrés de fruits et de différentes noix

450 g **3.95** 900 g **7.70**

Gâteau aux noix

véritable tourte de l'Engadine

de **1.40** à **9.25**

Séchés à l'air pur des montagnes

Viande séchée Hobelfleisch 100 g **3.50**

Gendarmes la paire **1.40**

Lard séché 100 g **1.40**

Salsiz saucisse sèche pièce de 100 g **1.70** 220 g **3.40**

A LOUER

BOUDRY
A louer pour date à convenir, à la route de Grandson,
bel appartement de 4 1/2 pièces avec tout confort, cuisine agencée. Loyer: Fr. 540.— + charges.
Bel appartement de 3 1/2 pièces avec tout confort, cuisine agencée. Loyer: Fr. 430.— + charges.
M^{me} Banderet, route de Grandson 26. Tél. (038) 42 52 92, l'après-midi.

A louer à NEUCHÂTEL immédiatement ou date à convenir:
Prébarreau (1^{er} étage) locaux commerciaux 210 m² Fr. 1500.—
rue du Musée (5^{me} étage, ascenseur) locaux commerciaux 170 m² Fr. 1605.—
rue du Temple-Neuf bureau Fr. 310.—
Ces prix s'entendent charges comprises.
Gérance Bruno Müller, Neuchâtel, tél. 24 42 40.

A louer, chemin des Grands-Pins 3, Neuchâtel,
3 PIÈCES
à Fr. 200.—
Chauffage par appartement, une part de jardin, cave, chambre haute, galetas.
Libre dès le 24 septembre.
S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. 21 11 71.

A ÉCHANGER
appartement 3 1/2 pièces à Neuchâtel, tout confort, vue sur le lac, balcon, ascenseur,
CONTRE
appartement 2 1/2 ou 3 1/2 pièces, sur la Côte-d'Azur, région Nice-Cannes-Antibes - Saint-Tropez.
Adresser offres écrites à HR 2056 au bureau du journal.

A LOUER
STUDIO MEUBLÉ remis à neuf, à la rue Louis-Favre.
LOCAL CHAUFFÉ au rez-de-chaussée, à la rue Louis-Favre.
APPARTEMENT MODESTE DE 2 CHAMBRES, à la rue du Râteau, Fr. 150.— par mois.
APPARTEMENT MODESTE DE 4 CHAMBRES sur deux étages au Pertuis-du-Sault, Fr. 225.— par mois.
APPARTEMENT TOUT CONFORT au centre, 2 chambres Fr. 300.— + charges Fr. 60.— par mois.
LOCAUX COMMERCIAUX Bien situés au centre de la ville: 6 bureaux, vestiaire, W.-C., libre en janvier 1977, Fr. 600.— par mois.
S'adresser à l'Etude de M^{re} Albert Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 96 35.

A louer à
NEUCHÂTEL
Champréveyres 1
4 pièces dès Fr. 565.— + 70.—
5 pièces dès Fr. 659.— + 80.—
places de parc dans garage collectif Fr. 48.—

Evoles 51-53
chambres indépendantes Fr. 150.— tout compris

Draizes 40
1 pièce, Fr. 115.—
3 pièces, dès Fr. 345.—

Beauregard 20
studios Fr. 285.— + 35.—

Marie de Nemours 1
1 chambre indépendante Fr. 92.— tout compris.

FIDIMMOBIL S.A.,
Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63.

A louer, pour date à convenir:
BELLEVAUX 6:
3 chambres; chauffage central général; pas de salle de bains; loyer: Fr. 227.50 plus charges (env. Fr. 70.—).
CLOS-DE-SERRIÈRES 49:
2 chambres; chauffage par appartement au mazout; pas de salle de bains; très bon état d'entretien; Fr. 120.—

PARCS 51:
4 chambres; calorifère mazout; pas de salle de bains; chauffe-eau à gaz s'évier; complètement remis au propre; loyer: Fr. 240.—

ECLUSE 27:
divers studios

MOULINS 38:
5 chambres; salle de bains; chauffage individuel; en l'état actuel, loyer: Fr. 290.—

CHARLES-KNAPP 7:
(HLM) 3 chambres; tout confort; loyer: Fr. 185.— plus charges (env. Fr. 65.—). Limite du revenu: Fr. 22.800.— plus Fr. 2000.— par enfant.

MARIN:
Indiennes 10: 3 chambres; tout confort; loyer: Fr. 325.— plus charges (env. Fr. 90.—)

CORNAUX:
Ch. des Etroits 62: bel appartement de 3 chambres, tout confort; loyer: Fr. 355.— plus charges (env. Fr. 60.—); le cas échéant place (s) de parc: Fr. 15.— la place.

S'adresser à M^{re} Roger Dubois, notaire, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 41.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER pour le 1^{er} octobre ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,
appartement de 3 pièces
cuisine, W.-C., chauffage général au mazout.

A louer centre ville

Studios modestes avec nouvelles salles de bains et W.-C.
Prix: Fr. 250.—

S'adresser à l'Etude A. et Ph. de Reynier
Tél. (038) 25 12 18.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 69
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir dans le quartier de l'Eglise catholique,
appartements de 2 ou 4 pièces
tout confort, balcon, ascenseur.

studio non meublé
tout confort, et
chambre indépendante

A LOUER au centre de la ville

STUDIO
avec confort.
Location mensuelle 230 fr. + charges 40 fr.
Libre dès le 24 septembre.

S'adresser à Gilles GHRIG,
décorations, Chavannes 12,
Tél. 25 43 18.

Nous offrons à louer à Cernier, avec poste de
CONCIERGE
magnifique appartement
neuf de 3 1/2 pièces
dans quartier tranquille, à proximité de la forêt. Cuisine équipée au sud, séjour de 30 m². Loggia, vue étendue, ascenseur.
Prix exceptionnel Fr. 395.— + charges Fr. 70.—
Tél. (038) 24 70 52.

A louer aux Sablons, beaux
3 pièces
Tout confort.
Renseignements:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel
Tél. 21 11 71.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date convenir, à la rue du Râteau,
appartement modeste
de 2 pièces
cuisine, W.-C.
Loyer mensuel: Fr. 110.—.

Studio
meublé, cuisinette, bain, part à buanderie, tout de suite, quartier université.
Tél. 25 29 94, heures des repas.

A louer au centre de Neuchâtel dès le 24 septembre 1976 ou date à convenir
3 pièces
Fr. 175.—
sans confort.
Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Saint-Aubin, La Charrière 20, en pleine campagne mais à 5 minutes à pied du centre du village

STUDIOS
libres tout de suite, ou pour date à convenir, 219 fr. + charges.

Fiduciaire M. Berthoud, 14, r. Pierre-de-Vinglé, Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

ÉTUDE WAVRE SERVICE IMMOBILIER Tél. 25 10 64

A LOUER

CRESSIER
Beaux appartements tout confort, de 2, 2 1/2 et 3 chambres, libres tout de suite.

CORNAUX
2 chambres, cuisine agencée, balcon, cave et galetas. Tout confort. Loyer Fr. 300.— + charges. Libre le 24 septembre 1976.

LE LANDERON
2 chambres, cuisine agencée, tout confort. Loyer dès Fr. 310.— + charges. Libres tout de suite.

CORTAILLOD
3 chambres, grande cuisine, balcon. Tout confort. Loyer Fr. 400.— + charges. Libre tout de suite.

BOUDRY
Appartements spacieux de 2 1/2 chambres, cuisine agencée, tout confort, balcon. Loyer Fr. 400.— + charges. Libres tout de suite.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

A louer quartier Champréveyres - Hauterive,
APPARTEMENT 6 pièces
surface 142 m² + terrasse. Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue.
Loyer mensuel Fr. 950.— plus charges.
S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

MARIN
A louer à la Cité des Sors,
appartement
de 3 pièces
tout confort, cuisine agencée.
Libre dès le 1^{er} octobre 1976.
Tél. 21 21 25, interne 361.

YVERDON
A repouvoir dans petit local à proximité du centre
poste de conciergerie
appartement de 4 pièces à disposition, libre dès le 1^{er} octobre 1976.
Pour tous renseignements: Banque Piguet & Cie Yverdon Service des Gérances tél. (024) 23 12 61, interne 41/42.

A louer tout de suite ou pour date à convenir rue du Suchiez 18-20 à Neuchâtel
appartements
de 5 pièces
loyer mensuel charges comprises, Fr. 629.—
FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ
fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel
Tél. 25 76 71.

Près de la gare
joli studio
meublé, tout confort. Fr. 285.—.
Tél. 25 41 32.

COMMERÇANTS
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

Beaux appartements de 3 1/2 et 4 1/2 pièces

à louer à Bevaix, cuisines équipées et habitables, W.-C. séparés, vaste séjour, balcon, ascenseur, garage à disposition.
Prix dès Fr. 385.— plus charges Fr. 50.— dès Fr. 490.— plus charges Fr. 60.—
Tél. (038) 24 70 52.

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITÉ

Dem. à louer
Cherchons appartement
2 pièces
région Hauterive-Saint-Blaise.
Tél. (021) 28 49 52.

CHAMBRES
A louer pour date à convenir
CHAMBRE INDÉPENDANTE
non meublée avec jouissance douche et W.-C.
Fr. 150.— par mois, eau chaude chauffage et électricité compris.
Pour visiter M^{me} de Marco, tél. 24 57 73, rue du Chasselas 11. Pour traiter Service Immobilier BALOISE tél. (021) 22 29 16.

OFFRES D'EMPLOIS

collaborateur bilingue

(français/allemand - parlé et écrit)
dans l'administration de son département de vente.

Si vous avez déjà de la pratique, de l'initiative et un talent d'organisation, vous pourrez accéder rapidement au poste de chef de service.

Age idéal 25-35 ans; si possible marié.
Prestations sociales modernes: caisse de retraite, participation aux bénéfices, semaine de 5 jours, assurances, etc.

Appartement neuf et avantageux à disposition.
Aimeriez-vous un travail varié et indépendant, dans une ambiance jeune et sympathique?

Saisissez cette chance et envoyez votre offre manuscrite, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres PS 60038 à Publicitas, 1002 Lausanne.

ELECTRONA

Nous désirons engager tout de suite ou pour une date à définir:
un employé de commerce
pour notre service des achats.
Nous souhaitons engager à ce poste une personne en possession d'un diplôme de fin d'apprentissage et au bénéfice de quelques années d'expérience. Des connaissances approfondies de la langue allemande et si possible anglaise sont nécessaires dans l'exercice de cette activité attrayante et variée.

une employée de bureau
pour notre service des ventes.
Ce poste qui nécessite une bonne formation professionnelle peut être occupé par une personne de langue allemande souhaitant approfondir ses connaissances de la langue française, et désireuse de prendre part à des travaux intéressants. Les personnes intéressées à l'une ou l'autre de ces activités sont priées de nous faire parvenir des offres de service, accompagnées des documents usuels, à

ELECTRONA
Electrona SA
téléphone (038) 42 15 15
interne 401
2017 Boudrv.

NEUCHÂTEL à louer

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS tout confort

Port-Roulant 5 PIÈCES 4 PIÈCES
cuisine agencée, tapis tendus, lave-vaisselle, places de parc, garages.
Pour tous renseignements: tél. 21 21 25, interne 361.

Trois-Portes 3 PIÈCES
cuisine agencée, places de parc, garages.

APPARTEMENT 6 pièces
surface 142 m² + terrasse. Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue.
Loyer mensuel Fr. 950.— plus charges.
S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

YVERDON
A repouvoir dans petit local à proximité du centre
poste de conciergerie
appartement de 4 pièces à disposition, libre dès le 1^{er} octobre 1976.
Pour tous renseignements: Banque Piguet & Cie Yverdon Service des Gérances tél. (024) 23 12 61, interne 41/42.

ELECTRONA
Nous désirons engager tout de suite ou pour une date à définir:
un employé de commerce
pour notre service des achats.
Nous souhaitons engager à ce poste une personne en possession d'un diplôme de fin d'apprentissage et au bénéfice de quelques années d'expérience. Des connaissances approfondies de la langue allemande et si possible anglaise sont nécessaires dans l'exercice de cette activité attrayante et variée.

une employée de bureau
pour notre service des ventes.
Ce poste qui nécessite une bonne formation professionnelle peut être occupé par une personne de langue allemande souhaitant approfondir ses connaissances de la langue française, et désireuse de prendre part à des travaux intéressants. Les personnes intéressées à l'une ou l'autre de ces activités sont priées de nous faire parvenir des offres de service, accompagnées des documents usuels, à

ELECTRONA
Electrona SA
téléphone (038) 42 15 15
interne 401
2017 Boudrv.

Nous cherchons d'urgence des collaborateurs...

disposés à tirer le meilleur parti de leur mobilité professionnelle dans la période économique actuelle.


Nous cherchons des collaborateurs pour les secteurs techniques, industriels et commerciaux, des hôtesse, des démonstratrices, du personnel pour les cabinets médicaux et les hôpitaux. Bref, toutes personnes compétentes tentées par les expériences enrichissantes que propose Adia: engagement à la convenance de l'intéressé, bon salaire, prestations sociales de premier ordre. Prenez contact avec le bureau Adia le plus proche.

Le travail temporaire: une voie vers l'avenir

Rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 74 14
Avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/22 53 51

Bureaux du Groupe Adia Interim à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel, Olten, St-Gall, Schaffhouse, Winterthur, Zurich, ainsi qu'en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en France et aux USA.

• Membre de la Fédération Suisse des Entreprises de Travail Temporaire FSETT



LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture de la 5^{me} Biennale du théâtre

Que de chemin parcouru en toute lucidité par un homme de théâtre et des comédiens qui ne cèdent jamais à la facilité et qui à force de ténacité et de courage sont arrivés non seulement à prêter vie à leur théâtre quinze ans durant, mais encore à en montrer la raison d'être et la nécessité. Preuve en fut hier la présence du conseiller d'Etat François Jeanneret qui voulait bien marquer par là l'importance que le gouvernement accorde à l'entreprise menée par le TPR et en particulier à la promotion du théâtre de l'enfance qui est le thème de cette Biennale.

Premier des nombreux orateurs inscrits à cette ouverture, M. Maurice Payot, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds, se félicita d'être associé à cette manifestation. En effet, par son activité inlassable pour le théâtre, le TPR ne cesse de se faire l'ambassadeur culturel de la ville et de la région. La remise de l'anneau Reinhardt en 1975 à Charles Joris, la tournée au Mexique, furent quelques faits marquants parmi d'autres pour le TPR et partant pour la Métropole horlogère. Il n'y en a pas moins de 11 pour le TPR à dû et doit encore faire face à de nombreux soucis, de trésorerie et de locaux, à des critiques aussi pour la plupart injustifiées.

Le conseiller d'Etat Jeanneret se souleva sur sa part que sa présence devait être interprétée comme l'appui de l'autorité cantonale à l'effort du TPR et de Charles Joris en particulier. Il note avec satisfaction que la cinquième édition de la Biennale théâtrale — déjà un anniversaire qui compte — s'inscrit dans la continuité de la ligne que s'est tracée le TPR dès sa constitution. Ligne qui depuis quelques années accorde une place privilégiée à l'enfance et à la jeunesse, ainsi qu'aux tout petits. Désormais, le théâtre ne s'adresse plus seulement

aux grands, mais encore à une classe d'âge particulièrement "à l'écaille". En tant que président de l'ASTEJ et secrétaire du Centre suisse du théâtre, Charles Apothéoz était bien placé pour situer le théâtre de l'enfance en Suisse. Il ne cacha pas qu'une fois de plus le canton de Neuchâtel avait été à l'avant-garde en Suisse, et que le TPR avait "Garde en Suisse, et que le TPR avait appuyé par le Centre culturel neuchâtelois avaient été l'œuvre de pionniers et avaient été les membres les plus actifs. Ce sont aussi les milieux neuchâtelois qui furent à l'origine d'une exposition itinérante sur le théâtre de l'enfance et à la création d'un centre de documentation spécialisé en la matière.

M. Fernand Donzé, directeur de la bibliothèque de la ville, exprima lui aussi sa joie de voir ce centre de documentation sur le théâtre de l'enfance s'installer dans les murs de cette institution communale. En effet, les bibliothécaires se rendent compte comme leurs homologues de théâtre que leurs efforts doivent se porter sur les jeunes générations qui construiront la société de demain que l'on veut croire meilleure.

C'est en outre un fleurissement de plus pour la bibliothèque qui a déjà accueilli rue Numa-Droz les Chasseurs de son et les gens du cinéma, soit la Guilde du film et sa remarquable documentation cinématographique. C'est ainsi une petite maison de la culture qui s'édifie pierre à pierre, sans décret "ministériel", mais par la volonté de ses propres artisans.

Centre de documentation de l'Association suisse pour le théâtre de l'enfance et de la jeunesse, M. André Rieder, fit à la générale de son groupement, fondé il y a quatre ans, cette association s'était fixée pour tâche de dresser un état des lieux de la documentation. Hormis le fonds Pestalozzi pour la Suisse alémanique, on ne disposait d'absolument rien pour le Tessin et la Suisse romande. Autant dire que tout était à faire et qu'il s'agissait de faire œuvre nationale. Dès lors, «Pro Helvetia» donna son appui sans tarder à l'entreprise. Il restait à trouver un port d'attache pour ce centre de documentation.

Le choix se porta presque naturellement sur la rue de la Chaux-de-Fonds, en raison du soutien des autorités à la vie culturelle, à l'activité du TPR bien sûr et d'une manière générale aux habitants de la Métropole horlogère de tout temps soucieux des choses de l'esprit.

Bi. N.

Elles avaient été en contact avec un chiot malade

La rage frappe dans un home d'enfants: 18 personnes devront se faire vacciner

De notre correspondant: La rage, une fois de plus, occupe la «une» de l'actualité. A nouveau, c'est à La Chaux-de-Fonds qu'elle a pris des dimensions considérables. On se rappelle qu'il y a quelques mois, un jeune renard extrêmement fier avait dû être abattu dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville. Cet acte n'avait pas été sans provoquer maintes réactions de la part des habitants qui ne comprennent pas l'attribution d'un tel geste. Jusque au moment où, le résultat des examens étant connu, nombre de personnes durent se soumettre à un traitement préventif.

La rage, comme nous l'écrivions à l'époque, avait touché le territoire communal. Par la suite, elle s'étendit à quatre districts du canton. La zone atteinte recouvre aujourd'hui une bonne partie de la Suisse romande.

Nouvelle alarme, la semaine dernière, à l'annonce du décès d'un jeune chien que des gosses et des adultes avaient approché. Dix-huit personnes au total, devront, à leur tour, se rendre chaque jour, pendant deux semaines, à l'hôpital de la Métropole horlogère pour y être vaccinées à titre préventif sous forme de piqûres. Aucune d'entre elles, toutefois, n'a été mordue ou griffée par l'animal, ce qui explique qu'aucun mouvement de panique n'a été enregistré.

AU NORD DE LA VILLE

Un home pour enfants, sis au nord de la ville, possède à proximité une ferme qui est utilisée surtout pendant les vacances ou les week-ends. Une partie du bâtiment est habitée par un éducateur qui possédait un chiot. Vu son jeune âge, l'animal n'avait pas encore subi la vaccination obligatoire contre la rage.

Lundi dernier, le propriétaire constatant que la bête avait un comportement bizarre, l'emmena aux abattoirs de la ville pour un contrôle. Le chien devint décéder mercredi. Les examens entrepris aussitôt permirent jeudi d'annoncer que l'animal était atteint de la rage.

On rechercha les noms des enfants et des éducateurs qui avaient pu entrer en contact avec le chiot. Quatorze enfants et quatre adultes furent recensés. Par mesure préventive et par sagesse, il fut alors décidé qu'ils sui-

vraient le traitement antirabique qui s'étale sur quatorze jours à raison d'une piqûre par jour. Le directeur de l'établissement nous a confirmé que cet événement n'avait déclenché aucun mouvement de panique.

- Le fait que beaucoup d'enfants nous étaient subitement confrontés à cette réalité, nous a obligés à reconsidérer le problème même. Les informations fournies par les services compétents et hospitaliers ont rassuré chacun. Tous les responsables des enfants, les parents et éducateurs, ont été dûment avertis.

Tout le monde a donc pris la chose d'une manière positive. Le risque d'ailleurs n'existe pas puisque comme nous l'avons vu, il n'y a pas eu morsure ni griffure et que de plus le traitement a été ordonné, d'une manière préventive, rappelés-le, immédiatement.

Mais la forêt et les pâturages voisins, ont été interdits aux enfants du home tout au moins provisoirement.

RÈGLES STRICTES

Le vétérinaire cantonal étant en vacances, c'est aux responsables du laboratoire que nous nous sommes adressés. On nous a confirmé que le traitement antirabique, presque partout en Suisse, dépendait de règles établies par l'OMS. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte: genre de contacts avec l'animal (morsures, simple léchage, griffures, etc.), identification ou non de la bête. Schéma dicté par l'expérience et qui débouche sur le train de mesures à choisir et à appliquer.

A moins que l'animal ne présente des signes évidents de la rage, on ne procède pas automatiquement à son abattage. Mais il est mis en surveillance. C'est ce qui s'est passé à La Chaux-de-Fonds la semaine dernière.

AVERTISSEMENT POUR CHACUN

Afin le conseiller communal Ruescher profite de cette occasion pour rappeler que plus que jamais la prudence est de mise. Ce cas est bénin. Mais il doit être un avertissement pour chacun. Il convient aussi de souligner qu'on ne doit pas tomber dans l'excès d'ouïe et voir en chaque chat ou chien qui rôde en ville l'ennemi à abattre.

Car excès, dans ce domaine, hélas ! il y a. Des individus, dont certains risquent de finir devant la justice, assouvissent de vieilles rancunes sous le prétexte d'une lutte contre la rage.

Mais cette malodie n'est pas enravée. On apprendrait par ailleurs qu'un chat suspect avait pénétré dimanche dans un établissement public du quartier du Temple-Allemand et qu'il a griffé deux personnes. Hier, dans la soirée, on apprendit avec un certain soulagement que les analyses s'étaient révélées négatives. Ph. N.

Collision

Vers 7 h 50, une voiture conduite par M^{lle} F. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Charrière en direction ouest. La conductrice avait l'intention d'emprunter la rue des Moulins, en direction est. En obliquant à gauche pour emprunter cette dernière rue, sa voiture est entrée en collision avec la motocyclette conduite par M. R. A. D., de La Chaux-de-Fonds, lequel circulait rue de la Charrière en direction nord. Dégradés.

Une entreprise ferme ses portes

L'entreprise Esotron SA, qui s'était implantée à La Chaux-de-Fonds en février 1975, va déposer son bilan. Elle était spécialisée dans la fabrication de générateurs solaires. Elle occupait sept personnes. Celles-ci ont reçu leur congé.

Cette entreprise avait vu le jour grâce à l'appui des autorités communales chaux-de-fonnaises. Ces dernières en effet, depuis plusieurs années, ont entrepris en Suisse et à l'étranger des recherches pour tenter de diversifier l'industrie de la région. C'est ainsi que trois entreprises, dont Esotron, indépendantes de l'horlogerie, avaient décidé de s'implanter à La Chaux-de-Fonds.

Esotron SA appartenait à un industriel allemand qui possédait dans son pays plusieurs entreprises. C'est des problèmes de trésorerie survenus au sein de ces dernières qui ont conduit à la fermeture de cette fabrique de générateurs solaires.

ECONOMIE ET FINANCES

Chronique des marchés

Vent frais d'automne

Le département fédéral de l'économie publique vient de publier un rapport sur l'évolution conjoncturelle du pays; dans ce rapport sont présentés les grands axes de notre développement. Il s'en dégage une certaine déception de voir le redressement plus lent et éphémère, alors que l'on escomptait un élan vigoureux de remise sur leurs rails au printemps dernier. Les inquiétudes portent surtout sur les faiblesses de survie des entreprises pour lesquelles la prolongation du ralentissement épuise les réserves; déjà le nombre des faillites s'enfle. Aucune amélioration n'est intervenue dans le domaine de la construction où les perspectives demeurent défavorables. Notre canton est particulièrement touché par les reculs de commandes affectant l'horlogerie. Enfin, la diminution de la main-d'œuvre étrangère constitue un handicap au commerce de détail, comme aux entreprises où elle était active.

Dans ce contexte grisaille, il ne faut pas s'étonner de voir nos marchés suisses des valeurs actives faire preuve d'une évidente lassitude, sans que les replis de cours n'aient des amplitudes insupportables. Il est vrai que l'exemple fourni par le marché de Wall Street n'est pas stimulant non plus. La place de Zurich n'a commencé la semaine qu'avec un jour de retard en raison de la fête du «Knabenschieszen» et

Genève en faisant autant pour la sortie annuelle du personnel de la bourse locale. Ainsi, les échanges se sont concentrés à Bâle, lundi dernier, sans que cette concentration des échanges n'apporte des variations de cours importantes. Tout au plus peut-on noter la meilleure résistance du marché en face de l'imminente augmentation de titres de la SBS dont les trois sortes de capital ont dégagé leur épingle du jeu sans dégâts. Hier, des moins-values sont essaiées par nombre d'actions usuelles.

MILAN subit des effritements dans de larges secteurs, le groupe de l'automobile et des branches annexes à cette activité font preuve de meilleure tenue.

PARIS enregistrant bien, çà et là, des replis mais demeure résistante dans l'ensemble, les milieux financiers accordant une meilleure confiance à M. Raymond Barre qu'à M. J.-P. Fourcade, son prédécesseur. FRANCFORT demeure irrégulier, l'intérêt du public allemand étant concentré vers les imminentes élections.

LONDRES n'a pas stoppé son mouvement de recul, cette place en a tout au plus ralenti le rythme.

NEW-YORK se complait dans la médiocrité qui n'est pas favorable au renouvellement du bail à la Maison-Blanche pour le président Gerald Ford.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable du Centre de documentation de l'Association suisse pour le théâtre de l'enfance et de la jeunesse, M. André Rieder, fit à la générale de son groupement, fondé il y a quatre ans, cette association s'était fixée pour tâche de dresser un état des lieux de la documentation. Hormis le fonds Pestalozzi pour la Suisse alémanique, on ne disposait d'absolument rien pour le Tessin et la Suisse romande. Autant dire que tout était à faire et qu'il s'agissait de faire œuvre nationale. Dès lors, «Pro Helvetia» donna son appui sans tarder à l'entreprise. Il restait à trouver un port d'attache pour ce centre de documentation. Le choix se porta presque naturellement sur la rue de la Chaux-de-Fonds, en raison du soutien des autorités à la vie culturelle, à l'activité du TPR bien sûr et d'une manière générale aux habitants de la Métropole horlogère de tout temps soucieux des choses de l'esprit.

Bi. N.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL		13 sept.		14 sept.	
Banque nationale	570	-d	570	-d	570
Credit foncier neuchât.	285	565	-d	285	565
La Neuchâteloise ass.	580	d	280	-d	580
Gardilly	100	o	88	-d	100
Cortallat	1100	-d	1075	-d	1100
Cossonay	1035	-d	1035	-d	1035
Chaux et ciments	500	-d	500	-d	500
Dubied	200	-d	210	-d	200
Dubied bon	180	-d	180	-d	180
Phibip Portland	2030	-d	2025	-d	2030
Interfood port.	2475	-d	2475	-d	2475
Interfood nom.	470	-d	470	-d	470
Navigation Ntéal priv.	65	-d	65	-d	65
Girard-Perregaux	360	-d	360	-d	360
Hermès port.	260	-d	260	-d	260
Hermès nom.	75	-d	75	-d	75

LAUSANNE		1115		835	
Banque cant. vaudoise	1120	-d	1115	-d	835
Credit foncier vaudois	835	-d	835	-d	835
Ateliers constr. Vevey	620	-d	620	-d	620
Edisons Rencontré	375	-d	350	-d	375
Innovation	255	-d	255	-d	255
Rinsoz & Ormond	540	-d	535	-d	540
La Suisse-Vie ass.	2850	-d	2900	-d	2850
Zyma	775	-d	775	-d	775

GENÈVE		315		525	
Grand-Passage	315	-d	315	-d	525
Charmillès port.	525	-d	525	-d	525
Physique port.	140	-d	130	-d	140
Physique nom.	109	-d	110	-d	109
Astra	1.96	-d	1.45	-d	1.96
Monte-Edison	1.05	-d	1.05	-d	1.05
Olivetti-priv.	2.70	-d	2.80	-d	2.70
Fin. Paris Bas	76.50	-d	76.25	-d	76.50
Schlumberger	239.50	-d	241	-d	239.50
Allumettes B	48.50	-d	48.50	-d	48.50
Elektrolux B	73	-d	75.50	-d	73
SKFB	62	-d	65.50	-d	62

ZURICH (act. suisses)		540		538	
Swissair port.	540	-d	538	-d	540
Swissair nom.	610	-d	613	-d	610
UBS port.	3280	-d	3280	-d	3280
UBS nom.	497	-d	497	-d	497
SBS port.	430	-d	437	-d	430
SBS nom.	275	-d	274	-d	275
Credit suisse port.	2650	-d	2630	-d	2650
Credit suisse nom.	431	-d	430	-d	431
Bque hyp. com. port.	430	-d	430	-d	430
Bque hyp. com. nom.	400	-d	400	-d	400
Banque pop. suisse	1820	-d	1815	-d	1820
Bally port.	1375	-d	1300	-d	1375
Bally nom.	820	-d	760	-d	820
Elektrowatt	1515	-d	1475	-d	1515
Financière de presse	225	-d	220	-d	225
Holderbank port.	418	-d	412	-d	418
Holderbank nom.	375	-d	370	-d	375
Juvena port.	135	-d	132	-d	135
Juvena nom.	7	-d	7.75	-d	7
Landis & Gyr	710	-d	700	-d	710
Landis & Gyr bon	70	-d	71	-d	70
Motor Columbus	910	-d	905	-d	910
Italo-Suisse	175	-d	174	-d	175
Cerikon-Bührle port.	1890	-d	1850	-d	1890
Cerikon-Bührle nom.	570	-d	556	-d	570
Reass. Zurich port.	4400	-d	4325	-d	4400
Reass. Zurich nom.	2205	-d	2215	-d	2205
Winterthur ass. port.	1775	-d	1770	-d	1775
Winterthur ass. nom.	1145	-d	1130	-d	1145
Zurich ass. port.	9200	-d	9200	-d	9200
Zurich ass. nom.	6475	-d	6475	-d	6475
Brown Boveri port.	1615	-d	1595	-d	1615
Brown Boveri nom.	850	-d	820	-d	850
Fischer	660	-d	640	-d	660
Helmi	1180	-d	1175	-d	1180
Jerolo	3150	-d	3060	-d	3150

ZURICH (act. étrang.)		68		65	
Alcan	68	-d	65	-d	68
Am. Metal Climax	137.50	-d	138	-d	137.50
Am. Tel. & Tel.	149	-d	148.50	-d	149
Beatrice Foods	65.75	-d	66	-d	65.75
Burroughs	229	-d	226	-d	229
Canadian Pacific	44.25	-d	44.50	-d	44.25
Caterp. Tractor	148.50	-d	148	-d	148.50
Chrysler	50.25	-d	50	-d	50.25
Coca Cola	213	-d	212.50	-d	213
Control Data	56.50	-d	57.75	-d	56.50
Corning Glass Works	186.50	-d	186	-d	186.50
CP Chemical	114	-d	114	-d	114
Dow Chemical	115	-d	115.50	-d	115
Du Pont	325	-d	322	-d	325
Eastman Kodak	232	-d	228	-d	232
EXXON	132	-d	133.50	-d	132
Ford Motor Co	137.50	-d	137.50	-d	137.50
General Electric	132.50	-d	134.25	-d	132.50
General Foods	81.25	-d	79.50	-d	81.25
General Motors	167.50	-d	167.50	-d	167.50
General Tel. & Elec.	74.50	-d	74	-d	74.50
Goodyear	56	-d	57	-d	56
Honeywell	110.50	-d	110.50	-d	110.50
IBM	686	-d	686	-d	686
Int. Nickel	82.50	-d	82.75	-d	82.50
Int. Paper	171	-d	172.50	-d	171
Int. Tel. & Tel.	79	-d	78.75	-d	79
Kennecott	74	-d	75.50	-d	74
Litton	34.25	-d	34	-d	34.25
Marcor	157	-d	155	-d	157
MMM	157	-d	155	-d	157
Mobil Oil	147.50	-d	148	-d	147.50
Mobil Oil	227	-d	219	-d	227
National Cash Register	88	-d	87	-d	88
National Distillers	62	-d	60.50	-d	62
Philip Morris	142.50	-d	143	-d	142.50
Phillips Petroleum	150	-d	150.50	-d	150
Procter & Gamble	232.50	-d	233	-d	232.50
Sperry Rand	118	-d	117	-d	118
Texaco	67	-d	66.75	-d	67
Union Carbide	160.50	-d	159.50	-d	160.50
Uniroyal	22	-d	21.75	-d	22
Farben Bayer	129	-d	129	-d	129
Warner-Lambert	84.50	-d	82.50	-d	84.50
Woolworth F.W.	58.75	-d	58.75	-d	58.75
Xerox	158	-d	157	-d	158
Anglo American	29.50	-d	27	-d	29.50
Anglo Gold I	7.25	-d	6.75	-d	7.25
Anglo Americ. I	39	-d	37	-d	39
Machines Bull	16.75	-d	16.75	-d	16.75
Italo-Argentina	102	-d	100	-d	102
De Beers I	7.25	-d	7	-d	7.25
Basel Shopping	327	-d	327	-d	327
Imperial Chemical Ind.	14	-d	13.50	-d	14
Pechiney-U.K.	48.50	-d	47.50	-d	48.50
Philips	26.50	-d	26	-d	26.50
Royal Dutch	117.50	-d	113.50	-d	117.50
Sodec	5	-d	5	-d	5
Unilever	111	-d	108	-d	111
AEG	86	-d	85.50	-d	86
BASF	156.50	-d	155.50	-d	156.50
Degussa	227	-d	226	-d	227
Farben Bayer	129	-d	129	-d	129
Hochst. Farben	139.50	-d	138.50	-d	139.50
Mannesmann	331	-d	329	-d	331
RWE	152.50	-d	152	-d	152.50
Siemens	275.50	-d			

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

Fleurier: ouverture du semestre d'hiver à l'Université populaire

De l'un de nos correspondants: Le semestre d'hiver 1976-1977 de la section régionale de l'Université populaire neuchâteloise vient de s'ouvrir au Val-de-Travers.

aussi; ces deux cours, fondés sur la méthode audio-visuelle, sont organisés conjointement par l'UPN et l'Ecole professionnelle cantonale de Fleurier.

l'Ecole technique cantonale de Couvet, donnera une série de 17 leçons d'électronique, agrémentées d'essais et de mesures; il sera question de diodes, de transistors, de thyristors, d'amplificateurs opérationnels, de logique combinatoire et séquentielle, etc.

Des leçons de religion oecuméniques au Collège régional: pourquoi et comment?

Depuis une semaine, les élèves de 1re et de 2me année de toutes les classes secondaires du Collège régional de Fleurier peuvent assister à des leçons de religion oecuméniques, réunissant de jeunes protestants et catholiques.

prêtre, l'autre par le diacre de la paroisse réformée. Cette manière de faire, en plus du témoignage d'unité chrétienne à faire avancer, facilitera aussi le choix d'heures plus favorables à ces leçons.

Si l'on tient compte des deux niveaux de chacun des cours de langue, ce sont donc sept cours différents que la section régionale de l'UPN propose cette saison à la population du Val-de-Travers, des cours ouverts à chacun sans aucune discrimination, d'autant plus qu'aucun titre n'est exigé pour les suivre.

«Le souci de faire progresser le cheminement vers l'unité de l'Eglise, écrivait-il, nous a invités à utiliser le matériel d'enseignement religieux commun préparé par nos Eglises sur le plan romand. (...) L'enseignement sera donné alternativement une année par un

De la sorte, la liberté de conscience individuelle est sauvegardée, mais l'Eglise offre à chacun la possibilité de franchir un pas concret en direction de cet oecuménisme que beaucoup souhaitent voir l'emporter sur un esprit de clocher ici protestant, là catholique. Une fois de plus, en la matière, les deux paroisses de Fleurier font figure de pionniers sur le plan régional.

Deux camps pour les scouts

(sp) De nombreux membres du Groupe scout de Fleurier participeront, durant le long week-end du Jeûne fédéral, au camp cantonal qui se déroulera cette année au Val-de-Ruz.

Chronique du Val-de-Ruz

Un renard enragé abattu aux Posats

De notre correspondant régional: Lundi matin, le fermier des Posats (ferme de l'orphelinat Borel de Dombresson située à mi-chemin entre les Vieux-Prés et la Vue-des-Alpes) a été fort surpris de découvrir un renard qui essayait tant bien que mal de forcer la porte du poulailler fermée, sans toutefois y parvenir.

rage à Berne qui est un secteur nouvellement créé de l'Institut bactériologique de l'Université de la ville fédérale. Les 30 bêtes des Posats (25 appartenant à M. Sommer et cinq en estiva) avaient été vaccinées ainsi que le chien de la ferme, il y a un mois environ, peu après le passage d'un renard enragé à la Grand-Combe.

Programme d'hiver à l'Ecole des parents

Le comité de l'Ecole des parents et des éducateurs du Val-de-Ruz a établi son programme d'activités pour la saison prochaine. Mme A. Cuche donnera en novembre et décembre à La Fontenelle, un cours «émaux». M. Berthoud, du Centre social protestant de La Chaux-de-Fonds, à la salle de chant de Fontainemelon, parlera du travail du conseiller conjugal. Le Dr de Meuron, pédiatre à

l'hôpital des Cadolles, dans la salle du tribunal de Cernier, traitera le sujet suivant: «Nervosité entre parents et enfants». M. Marcel Guyot, psychologue et orienteur professionnel, à la salle de chant de Fontainemelon, tentera de démystifier la psychologie.

M. J.-C. Barbezat, professeur au Centre scolaire de La Fontenelle, donnera un cours en quatre leçons sur les mathématiques modernes. Au mois de mai de l'année prochaine, M. Cuche, professeur au Centre secondaire, dirigera une excursion dans le Val-de-Ruz. Enfin, signalons que l'assemblée générale de l'Ecole des parents du Val-de-Ruz aura lieu le premier octobre, à Dombresson, que les livres de bibliothèque peuvent être obtenus auprès de Mme Rose-Marie Clot, à Fontainemelon, et qu'une bibliothèque (prêts de jouets) est en création sous la direction de Mme Jacqueline Gonseth, des Hauts-Geneveys.

FONTAINEMELON

Visite des domaines communaux par les autorités

(c) Samedi dernier, les autorités communales, le Conseil communal et le Conseil général ont visité les domaines et installations communales. C'est M. Jules Allemann, conseiller communal, qui fit l'historique et donna des explications sur la station de pompage des Prés-Royer. A signaler que le niveau de la nappe d'eau est très bas, encore plus bas que durant la sécheresse. Chacun a pu se rendre compte du fonctionnement de la station d'épuration du Haut Seyon. Dans la forêt du Bas des Loges, M. Robert, inspecteur d'arrondissement, a fait un exposé sur la forêt et s'est penché tout spécialement sur la sécurité des équipements de nos bucherons, casques, goniouilles et gants. Là, une démonstration d'abattage d'un sapin a été faite par un apprenti forestier - bûcheron de deuxième année, M. Sylvain Guenat, qui entaille, scia et donna une direction de chute d'un sapin de 20 mètres. C'est à la «Ferme Matile» que M. Robert Houriet, président du Conseil communal remercia les participants et déclara que la visite du réservoir était prévue pour une autre date.

LA PUBLICITE

un second souffle dans une difficile compétition

DOMBRESSON

Course des personnes du troisième âge

(c) Samedi passé, par un temps merveilleux, une septantaine de personnes du troisième âge habitant Dombresson-Villiers - Le Pâquier, emmenées par 23 automobilistes complaisants, ont fait «leur course annuelle». Un itinéraire intéressant avait été préparé à leur intention: Chaumont, Enges, Cornaux, Le Landeron, Erlach, Sugiez, le Mont-Vully, Valamand (où fut servi le goûter), Morat, Arberg, Bienna, Lambing et retour par Chasseral pour un groupe et par Enges pour l'autre. Le soir, un repas fut servi à l'hôtel des Communes à tous les participants qui ont passé des heures très agréables et plaisantes. Une fois de plus, la course des personnes du troisième âge a été bien organisée et elles laisseront un merveilleux souvenir dans la mémoire des plus de 70 ans.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. DANSE: Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

COUVET

Dubied: indemnités pour les chômeurs

Comme cela était prévu, les ouvriers de l'entreprise Dubied qui avaient pris part à la grève du 9 au 29 août ont touché hier des indemnités et une somme de 240.000 fr. avait été prélevée à cet effet dans le fonds de soutien. Les ouvriers célibataires ont touché 15 fr. par jour, ceux étant mariés mais sans enfant 21 fr. par jour alors que les mariés avec charges de famille touchaient 3 fr. de plus par enfant.

Compresseur retrouvé

(sp) Un compresseur qui avait été volé et avait provoqué les deux arrestations signalées dans notre journal la semaine dernière, a été retrouvé. Il était enterré... aux gadoues de Couvet.

Tir de clôture

(sp) Samedi à eu lieu au stand de Couvet, le tir de clôture annuel de la société de tir en campagne. Une vingtaine de tireurs étaient présents. Ont obtenu la channe pour les meilleurs résultats aux trois tirs principaux: 1. Claude Droel 236; 2. Freddy Racine 235; 3. Gérard Clément 213; 4. Jean-Pierre Curchod 207; 5. Hubert Pétrmand 206. Cible tombola: 1. Francis Guenet 87; 2. Claude Droel 87; 3. Jean-Pierre Curchod 79; 4. Freddy Racine 79; 5. Gérard Clément 79.

NOIRAIGUE

120.000 l... d'eau

(sp) Lors de récentes et abondantes pluies, en une seule nuit, 120.000 l. d'eau ont été déversés par le toit de la ferme, au Solliat sur Noiraigue. De l'or dans l'escalcelle, c'était bien cela pour les montagnards.

VIGNOBLE

CORTAILLOD A la commission du feu

(c) La nouvelle commission du feu issue des élections communales a siégé en présence de MM. F. Kämpf et J.-L. Moulin, conseillers communaux. Elle a constitué son bureau comme suit: président M. Roland Félix; vice-président: M. Roland Frey et secrétaire-rapporteur: M. J.-P. Niklaus. Par ailleurs, MM. J.-P. Rochat et E. Jeannoton feront partie de la commission intercommunale du centre de secours du district. Il est envisagé l'achat d'une échelle mécanique de 22 m, si possible, espère-t-on, avec la collaboration de Boudry et Bevaix. Des visites d'immeubles et d'exploitations seront organisées cet automne. Un rapport positif a été présenté en ce qui concerne l'exercice de sauvetage au collège.

Cérémonie de remise des diplômes de maîtrise agricole à Môtiers

De notre correspondant: Lundi, a eu lieu la cérémonie de remise de maîtrise agricole dans la salle des conférences, à Môtiers, sous la présidence de M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat et vice-président de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Après des souhaits de bienvenue, M. Béguin a relevé la présence de plusieurs personnalités des milieux agricoles, et il a formé des vœux pour une pleine réussite de la journée. M. Cuttat, président de la commission de maîtrise a fait une rétrospective de cette dernière session d'examens 1976, la plus importante depuis 20 ans, puisque ce ne sont pas moins de 51 candidats qui ont reçu le diplôme.

QUELQUES LACUNES

Les candidats ont été plus à l'aise dans les domaines techniques qu'en gestion et en comptabilité. On constate quelques lacunes dans les disciplines de connaissances générales. Après 19 sessions d'examens, le cap de 500 maîtrises agricoles a été franchi et elles ont été attribuées de la manière suivante: Vaud, 300; Fribourg, 91; Jura, 46; Neuchâtel, 45; Valais, 30; Genève, 10; Tessin, 2.

M. Cuttat s'est déclaré heureux de l'évolution qui s'est faite en 20 ans, mais faisant allusion à la période de récession actuelle, il pense qu'il ne s'agit pas d'un simple orage, mais plutôt d'un changement de temps. L'agriculture aura prochainement des problèmes techniques nouveaux. Tenant compte de la qualité de la vie, M. Cuttat pense que l'agriculture prend maintenant son importance. Après avoir adressé des compliments

Fontaines décorées et illuminées

(c) Comme à Buttes, dimanche, avait lieu à Môtiers, le couronnement et l'illumination des fontaines en souvenir du 12 septembre 1814, entrée de Neuchâtel, principauté appartenant alors au roi de Prusse, dans la Confédération. Cet anniversaire fut cette année légèrement contrarié par la pluie mais un assez nombreux public se rendit néanmoins au chef-lieu du Vallon pendant la soirée.

Les fontaines avaient été décorées avec goût même si le vent fit vaciller quelques bougies durant la manifestation. Celle-ci fut rehaussée par des productions de la fanfare «L'Harmonie», chaque fois sur la brèche pour cette fête populaire, qui garde toujours un cachet folklorique et local de très bon aloi.

Georges Grisel, un peintre de Travers trop tôt oublié

De notre correspondant: Chaque village a, au cours de son histoire, un peintre ou un écrivain qui ressort du lot. Ainsi on parle encore, pour Fleurier, de Ferdinand Berthoud qui, s'il ne s'est pas fait un nom dans les beaux-arts, a conquis une place de choix en littérature.

On ne peut pas évoquer, dans ce domaine, Couvet sans penser à Jules Baillois et à Cilette Ofaire, comme est attaché au village de Noiraigue le sculpteur Léon Perrin et son frère James Perrin, le romancier.

Môtiers, pour sa part a eu Calame dont les œuvres, en particulier ses vues du Val-de-Travers, sont encore recherchées par tous ceux pour qui les documents d'époque ont une valeur certaine.

GEORGES GRISEL A Fleurier, le meilleur peintre contemporain a été François Jaques, qui

Un enfant de Travers à la tête du Musée d'histoire de Neuchâtel

(sp) Naguère professeur au gymnase cantonal et conservateur à temps partiel du Musée d'histoire de Neuchâtel, M. Jean-Pierre Jelmini, un enfant de Travers attaché à une famille de mineurs de la Presta, occupe depuis quelques semaines le poste de conservateur à temps complet à la fois du musée d'histoire et des archives anciennes de la ville de Neuchâtel.

CARNET DU JOUR

Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, Le Rancho: bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin, dentiste et pharmacien: habituel. Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Sage-femme: tél. 63 17 27. Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48. Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou 61 38 50. Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 (039) 23 79 87. Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale. FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35 280. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118. Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

aux lauréats et à leurs épouses et fiancées, le président de la commission de maîtrise a remercié la FSASR et spécialement son secrétaire pour l'organisation de cette session d'examens. Il a également remercié la commission de maîtrise et les experts pour leur disponibilité et leur dévouement.

CONFIANCE

M. Munier, président de l'Association romande des maîtres agriculteurs, a admiré la volonté des candidats de parfaire un enseignement professionnel. Il leur a dit notamment:

«Vous nous avez montré que le pays peut compter sur vous, et c'est en toute confiance que M. Munier voit l'avenir de l'agriculture helvétique.

M. Béguin, au nom de la Fédération romande des sociétés d'agriculture et du Conseil d'Etat, a rappelé que le problème de la formation professionnelle constitue un ensemble bien régi, auquel les pouvoirs publics sont étroitement associés. Bien qu'il s'agisse d'un titre très lourd à porter, la maîtrise agricole reste un titre qui a toute sa valeur. S'adressant aux candidats, M. Béguin leur a fait remarquer que, dans le cadre de la profession, ils seront considérés comme des exemples, et en cas d'erreur de leur part, elles seront moins facilement pardonnées par leurs collègues. Après les avoir félicités de prendre le temps nécessaire à la préparation des examens, M. Béguin leur a présenté des vœux pour leur avenir au nom des gouvernements cantonaux romands et de la Fédération romande des sociétés d'agriculture.

CADEAU SPECIAL

La distribution des diplômes a été faite par M. Cuttat et, pour marquer ces

Portes ouvertes au musée de Môtiers

De l'un de nos correspondants: Dimanche soir, à l'occasion de la Fête des fontaines de Môtiers, le musée régional d'histoire et d'artisanat, sis dans la maison des Mascarons, a largement ouvert ses portes à la population pour marquer l'inauguration de deux nouvelles salles d'exposition: la distillerie d'absinthe, dotée de deux alambics de cuivre, d'un refroidisseur, d'anciennes affiches publicitaires, de carafes à eau au nom de divers producteurs de «fée verte» d'avant la prohibition, de bouteilles originales, etc.; et la chambre de dentellières et des indiennes, où l'on peut voir divers types de coussins à dentelles, des bobineurs de fil, des globiers, des verres grossissants, des échantillons, des portraits de commerçants en dentelles de Couvet (Besson et Jacotet), une magnifique indienne ou toile imprimée, des bois gravés servant à l'impression des toiles, etc.

Bien entendu, l'atelier du pendulier-paysan et la fromagerie étaient aussi ouverts. En moins de trois heures, près de 250 personnes ont ainsi visité l'embryon du musée régional qui comprendra, au total 12 salles différentes consacrées également à la sellerie-bourellerie, à la poterie, aux travaux du bois, à la paysannerie, à la vie domestique de jadis, à l'histoire régionale, etc. Le musée sera à nouveau ouvert samedi après-midi prochain.

Mort il y a maintenant 99 ans, son souvenir s'est malheureusement estompé dans le Val-de-Travers et c'est chose regrettable car il fut un artiste consciencieux et doué de talent. G. D.

AVIS DIVERS

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Miele Un prix loyal Machine à laver W 473 Fr. 1340. Votre spécialiste ROY COUVET Tél. 63 12 06

LA CÔTE-AUX-FÉES

Sortie du Ski-club

(c) Sous la présidence de M. Willy Leuba, et de M. Jean-Claude Barbezat, député et fondateur, la Société de ski de La Côte-aux-Fées a fait, dimanche dernier, sa sortie annuelle des familles. Une quarantaine de participants, adultes et juniors, se sont rencontrés dans le chalet de la Vy-Jaccard. La torré et la grillade de saucissons ont réuni jeunes et vieux. Le temps, malheureusement maussade, n'empêcha nullement les enfants de jouer et n'altéra pas leur bonne humeur. A bientôt, et rendez-vous avec la neige!

AVIS DIVERS

La meilleure défense, c'est l'attaque... votre meilleure arme: la PUBLICITE

POISSONNERIE RIMM Yvonand, tél. (024) 31 16 20 Filets de perches et paléo Filets de carrelots et truites portion Notre vente à FLEURIER chaque jeudi de 9 h à 12 h local des viandes, rue du Régional PROFITEZ CETTE SEMAINE FILETS DE CARRELETS FRAIS sans peau, sans arêtes, 1/2 kg Fr. 7.—

JURA - JURA

Incendie dans un entrepôt agricole à Pontenet: importants dégâts aux installations techniques

De notre correspondant : L'Association agricole de la Vallée de Tavannes possède un entrepôt situé entre les villages de Reconvillier et de Malleray, sur la commune de Pontenet. Lundi soir, avant de quitter son travail, un ouvrier a mis du grain à sécher. Les installations sont entièrement automatiques. Que se passa-t-il exactement? L'enquête qui a été ouverte tentera d'éclaircir la question.

Toujours est-il, que hier vers 6 h 30, on aperçut de la fumée s'échappant de cet entrepôt. Le gérant, avisé par la garde-barrière, se rendit aussitôt sur les lieux et put se rendre maître du début de sinistre, au moyen de deux extincteurs.

Il est vrai qu'il bénéficia d'un heureux concours de circonstance. En effet, à

l'étage supérieur où prit naissance le feu, se trouvait le silo qui contenait 200 tonnes de grains. Sous l'effet de la chaleur, le système d'amenée entre les deux étages fut déréglé et le grain envahit la pièce inférieure noyant en quelque sorte les flammes. L'intervention des premiers secours a pu ainsi être réduite au mini-

mum. Les causes sont sans aucun doute d'ordre technique.

Les dégâts sont cependant importants. Ils peuvent être évalués à près de 100.000 francs. En effet, outre des dommages aux locaux et à diverses installations, deux balances valant au total 20.000 fr. sont hors d'usage. Ny.

GRANDVAL

Passage à niveau en question

Dans une question écrite adressée au gouvernement bernois, le député Antonio Erba, (PRR) de Grandval s'interroge de la suppression du passage à niveau de Saint-Joseph. Voici son interpellation :

« La suppression du passage à niveau de la ligne Moutier-Soleure, à Saint-Joseph (Gännsbrunnen), situé sur le territoire de la commune de Crémines, a déjà fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Le Conseil exécutif peut-il me renseigner : 1) Où en est actuellement l'étude du projet de suppression de ce passage à niveau? 2) Le Conseil exécutif est-il disposé dans le cadre de la relance économique et des crédits mis à sa disposition à entreprendre sans tarder les démarches nécessaires pour mettre en chantier ces travaux de suppression, travaux fortement subventionnés par la Confédération? »

Subventions pour le patrimoine culturel

Le gouvernement bernois a accepté une série de subventions destinées à contribuer aux frais de restauration de différents biens culturels qui présentent une valeur d'antiquité et qui, pour cette raison, sont maintenant portés à l'inventaire cantonal des monuments historiques protégés par la loi.

Tout d'abord, à Porrentruy, l'ancienne chapelle du couvent des Ursulines, dont la rénovation extérieure est estimée à 195.000 francs, 20.000 fr. seront offerts par le canton à l'Institut sainte-Ursule. D'autre part, la commune de Courgenay reçoit une contribution de 5000 fr. pour les travaux de transformation et de restauration de l'escalier accédant à l'église, travaux qui coûteront quelque 50.000 francs.

Dans la petite ville de Saint-Ursanne, un particulier reçoit une subvention de 4000 fr. pour participer aux frais élevés de la restauration extérieure d'une belle maison sise Grand-rue.

BIENNE - BIENNE

Avant la séance du Conseil de ville Haro sur les « cartes de visite » d'un super-marché

L'ordre du jour de la séance du Conseil de ville de jeudi est essentiellement composé d'interventions parlementaires. En voici quelques-unes.

Le conseiller UDC F. Staudenmann, qui a un commerce de boucherie, est « incommodé » par un grand panneau lumineux situé place de la Croix, lequel vante les mérites d'un supermarché de Brugg. Précédemment, le conseiller PNR Willy Pauli s'était lui aussi élevé contre les affiches de ce même supermarché placardées dans les trolleybus. M. Staudenmann estime qu'il est inutile d'attirer l'attention du consommateur sur les possibilités de s'approvisionner en dehors de la commune et que de telles pratiques ont des conséquences fâcheuses pour les commerçants biennois. Il accuse le service des immeubles de n'avoir vu dans cette affaire qu'un beau contrat de location.

Pour le Conseil municipal, le supermarché paie une location annuelle de 2500 fr. et dans le cas du panneau lumineux, la demande avait été faite en 1975 et avait été acceptée par diverses instances (police de circulation, construction, etc.). Par la suite, l'installation

des feux de circulation et du panneau d'un rouge lumineux avaient créé un problème visuel. Dans un proche avenir, le rouge de l'affiche devra être modifié. L'exécutif poursuit en rappelant que la pose de tels panneaux en affiches sous le ressort de la direction des finances qui tient compte des conséquences financières que cela peut impliquer. Toutefois, ce critère n'est pas essentiel. Soucieux du bon fonctionnement de son propre commerce, la commune tient à disposition des commerçants de nombreux points d'affichage et la priorité est donnée aux Biennois. Dans le cas présent, il n'y avait aucune concurrence aussi le Conseil municipal a-t-il accordé cet emplacement au supermarché de Brugg.

L'exécutif fait encore remarquer que ce supermarché offre également des possibilités d'achat intéressantes à la population biennoise et que c'est là un point dont il faut aussi tenir compte.

VOTATIONS PLUS ATTRACTIVES

Les heures d'ouverture du bureau de vote de la gare seront prolongées de deux heures le dimanche, répond le

Conseil municipal à M. Y. Monnin (PNR). Ce conseiller constate que, bien souvent, des citoyens arrivent le dimanche après 11 h et trouvent les portes de ce bureau closes. Alors, plutôt que de se rendre dans un autre bureau, ils préfèrent déposer leur matériel de vote dans la corbeille à papier! M. Monnin demandait que le bureau soit ouvert jusqu'à 14 heures. On a trouvé un compromis et l'exécutif a accepté qu'il le soit jusqu'à 13 heures.

JARDINS D'ENFANTS MIXTES?

Afin d'améliorer le bilinguisme biennois, M. Cortesi (Entente biennoise) demandait à la direction des écoles de tenter un essai en réunissant une fois par semaine les enfants de langue allemande et ceux de langue française pour des leçons en commun dans les jardins d'enfants, « ce qui contribuerait à la compréhension réciproque ». La direction des écoles répond que les jardinières d'enfants romandes sont très occupées pour le moment par leur travail d'intégration entre enfants suisses et étrangers. Pour cette raison, elles ne voient pas d'un bon œil qu'on leur impose des tâches supplémentaires, avis que partage également les commissions des jardins d'enfants. De manière générale, les jardins d'enfants sont bilingues en ce sens qu'il y a une classe allemande et romande dans la même école. Selon l'avis des enseignants et des commissions, ce contact devrait être favorisé mais non pas « dirigé ». L'exécutif pense que ce serait là un travail à faire par les parents, l'école devant poursuivre dans cette lignée.

Enquête dans le canton de Berne sur la situation économique

La situation économique fait actuellement l'objet d'études sur plan cantonal à Berne et à Zurich. Une enquête vient d'être menée conjointement à ce sujet par l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, l'Association cantonale bernoise des organisations patronales, le bureau du délégué pour le développement économique du canton de Berne et l'Institut de recherche économique de l'EPF à Zurich.

Après un examen des premiers résultats, on constate une légère amélioration

de la situation conjoncturelle dans le secteur des machines et outils, des métaux, le caoutchouc et les matières plastiques, les arts graphiques, l'industrie textile et le secteur alimentaire par rapport au mois précédent et à la période correspondante de l'année antérieure. Cette évolution encourageante s'accompagne néanmoins, dans la plupart des branches, d'une forte concurrence au niveau des prix sur les marchés indigènes et étrangers. Cette reprise reste très modeste, la capacité des entreprises étant encore utilisée à un taux relativement bas, en moyenne.

Les branches liées à la construction, mise en valeur des pierres et terres, travail du bois, ainsi que les entreprises métallurgiques tournées vers la construction enregistrent une stagnation ou même un recul des affaires. Pour autant que l'on dispose de valeurs suisses comparables et que l'on puisse se baser sur les deux résultats mensuels existant pour le canton de Berne, l'évolution est sensiblement la même dans ce canton et dans l'ensemble de la Suisse.

Quelques branches n'ont pas participé très activement à l'enquête jusqu'à présent. Les organes qui procèdent à cette étude devront s'efforcer d'engager de nouvelles entreprises à prendre part aux enquêtes mensuelles afin d'obtenir une image représentative de la situation conjoncturelle dans le canton de Berne.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
 Apollo: 15 h et 20 h 15, « L'argent de poche »
 Capitoile: 15 h et 20 h 15, « A nous les petites Anglaises » (2me semaine).
 Elite: permanent dès 14 h 30, « Schulmaedchen-Report » (10me partie).
 Lido: 15 h et 20 h 15, « Fantomas se déchaîne ».
 Métro: 14 h 50 et 19 h 50, « Les durs »; « Les Dynamiteros ».
 Palace: 15 h, « Old shurehand »; 20 h 15, « Ilsa, gardienne du harem des rois du pétrole ».
 Rex: 15 h et 20 h 15, « Douze »; « salou pards »; 17 h 45, « Hiroshima, mon amour ».
 Scala: 15 h et 20 h 15, « Parole d'homme » (2me semaine).
 Studio: 15 h et 20 h 15, « Ob dirndel oder ledorhos gejodelt wird drauf los ».

PISCINE
 Piscine couverte, palais des congrès: 8 h à 21 h.

EXPOSITIONS
 Bijouterie Leuenberger: Christian Bertschi expose ses jeux de fil, jusqu'au 17 octobre.
 Galerie 57 (faubourg du Lac): tableaux, gouaches et dessins de Max-André Schaeerli.
 Galerie Michel (51, rue des Pianos): exposition de Hans Stocker, jusqu'au 25 septembre.

URGENCES
 Pharmacie d'office: Hafner, 55 av. de la Gare, tél. 22 43 72.
 Médecin: tél. 22 33 33
 Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
 «FAN-L'Express», rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Le groupe socialiste du Grand conseil en balade

(c) Les députés, membres du gouvernement, et les dirigeants du parti socialiste bernois se sont retrouvés hier après-midi, au terme d'une journée consacrée à leur traditionnelle excursion annuelle, dans les anciennes caves de la ville de Berne, à La Neuveville. Ils étaient 70 personnes à déguster le Schaffiser au pied des fûts séculaires qui ornent majestueusement la salle. On notait la présence des conseillers d'Etat Meyer, Schneider, et Blaser, de la quasi totalité des députés au Grand conseil, du directeur général des PTT, Guido Nobel, et du président du groupe Kurt Schweizer. Des paroles aimables furent échangées au cours de cette brève visite et les hôtes s'embarquèrent ensuite à bord du « Chasseral » pour continuer leur promenade.

Education routière

(c) Les élèves de l'école primaire et de l'école enfantine ont bénéficié durant plus d'une semaine de leçons théoriques et pratiques d'éducation routière données par le caporal Mathys, de Saint-Imier, et l'appointé de gendarmerie Turler, de Tramelan. Au total, quelque quatre cents enfants ont ainsi appris à mieux se comporter sur la route.

SEELAND

CERLIER Nomination

Actuellement chef de la division du trafic aérien, M. Rolf P. Kunzi, avocat à Cerlier, a été nommé directeur suppléant de l'Office fédéral de l'air par le Conseil fédéral.

Comment utiliser un réfrigérateur sans gaspiller de l'énergie

Ce sont les réfrigérateurs et les congélateurs (gouffres d'énergie?) qui figurent en point de mire dans un récent bulletin « Economiser l'énergie » publié par l'Office fédéral de l'économie énergétique. Ce bulletin donne un certain nombre de conseils pour que ces appareils ne consomment pas une trop grande quantité d'énergie.

Avant l'achat d'un réfrigérateur, il s'agit tout d'abord de se renseigner dans un magasin spécialisé ou auprès de la fondation pour la protection des consommateurs sur la consommation de courant de l'appareil que l'on envisage d'acheter. Ensuite, il est inutile d'acheter un appareil trop grand, une contenance de 50 à 70 litres par personne étant suffisante. Le thermostat doit être réglé à une température située entre deux et huit degrés centigrades. Il faut aussi dégivrer régulièrement son réfrigérateur

et vérifier si la porte ferme de manière étanche. Enfin, il est indiqué de ne pas placer une armoire frigorifique à proximité d'une source de chaleur et d'éviter d'obstruer son orifice d'aération.

En ce qui concerne les congélateurs, l'Office fédéral de l'économie énergétique indique qu'un tel appareil peut être rentable dans un ménage individuel si l'on a vraiment l'occasion d'acheter des denrées alimentaires en quantités notables à des prix avantageux ou si l'on est soi-même producteur. Là également, lors de l'achat, il faut se soucier de la consommation de l'appareil. Pour les ménages citadins, il faut un appareil contenant 60 à 80 litres par personne, pour les familles s'approvisionnant elles-mêmes (agriculteurs et amateurs de jardinage) 80 à 120 litres environ.

La température à l'intérieur du congélateur ne doit pas être non plus trop

basse. Les températures idéales se situent entre -28 et -32 degrés centigrades pour la congélation et entre -18 et -20 degrés pour la conservation. La couche de givre entraînant une forte consommation supplémentaire de courant, l'appareil doit être dégivré environ une fois par an. Comme pour un réfrigérateur, il faut en outre vérifier si la porte du congélateur est bien étanche. Enfin, d'une manière générale et avant d'acheter un congélateur, il est judicieux de s'assurer qu'il n'y a pas d'installation communautaire dans son quartier ou de possibilité de s'associer avec d'autres personnes qui désireraient acquérir un appareil en commun, un grand modèle consommant moins d'énergie que plusieurs petits.

Qui sème, récolte

A la suite de greffes aussi subtiles que secrètes, il avait réussi, oh! miracle, à produire un arbre dont les feuilles étaient des billets de mille francs. Les fruits par contre étaient normaux, rouges et immangeables.

Craignant la grêle et les agents du fisc, il attendait avec impatience que les feuilles fussent au bon format et ce moment venu en fit une ample provision qu'il emporta dans une armoire discrète. Mais quand il voulut plus tard, puiser dans sa fortune, il constata avec logique et consternation que tout était flétri.

Cette mésaventure ne risque pas de vous arriver si vous pensez à vous procurer bien vite de beaux et bons billets de la Loterie Romande. Et si la chance vous sourit, vous serez payé en espèces bien sonnantes et réverbérantes dans cette bonne monnaie helvétique qui défie le temps. Mais dépechez-vous car le prochain tirage aura lieu le 18 septembre. Gros lot 100.000 francs.

LA POISSONNERIE

POUR L'ÉTÉ
 LES POISSONS GRILLÉS AU FEU DE BOIS:

M. GIFFARD - cuisinier
 CHEZ LE «PETIT FRANÇAIS»
 Battieux 2 - SERRIÈRES - Tél. 31 13 41

Le petit magasin au grand choix
 FERME LE LUNDI

NOTRE SUCCÈS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES:

LUGANO
 VACANCES AU TESSIN, 6 JOURS
 Du 4 au 9 octobre dès Fr. 298.-

VOYAGES Neuchâtel, St-Honoré 2
 25 82 82
 Couvet, St-Gervais 1
 63 27 37

WITTWER

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

Nous vous faisons cadeau

d'un chèque (hôtel) d'une valeur de **Fr. 100.-**

si vous devenez, dès à présent, membre Coop.

Vous pourrez utiliser ce chèque dans n'importe quel hôtel mentionné ci-dessous. La marche à suivre est très simple: vous nous renvoyez le talon. Par la suite, vous recevrez la documentation relative à votre inscription en qualité de membre Coop.

accompagnée de notre chèque (hôtel), comme cadeau de bienvenue, et un prospectus en couleurs sur tous les hôtels. Cette année encore ou l'année prochaine, vous (ou votre famille) réservez une semaine de vacances au moins. En outre, vous profiterez de nos prix déjà très réduits en faveur des membres Coop. De cette manière, vous passerez des vacances vraiment très avantageuses dans un hôtel en Suisse. Faites connaissance avec nos hôtels et découvrez l'hospitalité coopérative! Toutes les chambres avec salle de bain ou douche (prix de base chambre double).

Hôtel Bellevue, St-Moritz	Prix réduit pour membres Coop 7 jours	Moins le chèque	Prix unique pour nouveaux membres Coop 7 jours
1. 7.-28. 8.	203.-	100.-	103.-
29. 8.-19. 12.	182.-	100.-	82.-
12. 4.-30. 6.	182.-	100.-	82.-

7 jours en garni avec petit déjeuner riche

Hôtel du Rhône, Sion	Prix réduit pour membres Coop 7 jours	Moins le chèque	Prix unique pour nouveaux membres Coop 7 jours
1. 4.-30. 9.	161.-	100.-	61.-
1. 10.-31. 3.	140.-	100.-	40.-

7 jours en garni avec petit déjeuner riche

Hôtel Bon Accueil, Montreux	Prix réduit pour membres Coop 7 jours	Moins le chèque	Prix unique pour nouveaux membres Coop 7 jours
1. 4.-2. 10.	210.-	100.-	110.-
3. 10.-31. 3.	140.-	100.-	40.-

7 jours en garni avec petit déjeuner

Hôtel Waldstaetten, Weggis	Prix réduit pour membres Coop 7 jours	Moins le chèque	Prix unique pour nouveaux membres Coop 7 jours
1. 7.-31. 8.	280.-	100.-	180.-
1. 9.-30. 9.	238.-	100.-	138.-
1. 10.-31. 12.	217.-	100.-	117.-
30. 1.-30. 6.	238.-	100.-	138.-

7 jours en demi-pension avec petit déjeuner riche et souper

Hôtel du Léman, Jongny	Prix réduit pour membres Coop 7 jours	Moins le chèque	Prix unique pour nouveaux membres Coop 7 jours
30. 10.-4. 12.	217.-	100.-	117.-
1. 1.-31. 3.	217.-	100.-	117.-

7 jours en pension complète avec 3 repas

Durant les périodes qui ne sont pas mentionnées, les prix pratiqués dans nos hôtels de St-Moritz et Jongny sont les prix normaux supérieurs. Dans ce cas également, le chèque conserve sa validité pour un séjour d'une semaine au moins. Les hôtels fournissent bien volontiers tous les renseignements complémentaires.

Talon Je désire acquérir la qualité de membre Coop afin de profiter du chèque (hôtel) et des nombreux avantages réservés aux membres Coop.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No _____

Code postal _____ Lieu _____

A adresser sous enveloppe affranchie (40 cts) à
 Coop Suisse, Public Relations, Case postale 1285, 4002 Bâle

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Vers l'extension de l'assurance-accidents obligatoire: projet de nouvelle loi fédérale

BERNE (ATS). — L'assurance-accidents obligatoire englobe aujourd'hui environ deux tiers des travailleurs employés dans quelque 79.000 entreprises. Si une majorité de travailleurs est ainsi assurée contre les accidents professionnels, les accidents non professionnels et les maladies professionnelles, il subsiste une inégalité de traitement jugée intolérable. Comme devait l'expliquer mardi matin le conseiller fédéral Hans Hurlimann, chef du département de l'intérieur, qui présentait à la presse la nouvelle assurance-accidents en même temps que la 9^{me} révision de l'AVS, le projet de loi prévoit donc d'instaurer un régime général obligatoire pour les salariés et un régime facultatif pour les travailleurs indépendants. La nouvelle assurance-accidents sera en outre séparée de l'ancienne loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents — la LAMA — qui date de 1912 et fera ainsi l'objet d'une loi particulière, permettant une meilleure coordination dans le cadre des assurances sociales et assurant une plus grande transparence.

C'est particulièrement depuis les années cinquante que le besoin d'une protection accrue des travailleurs contre les accidents s'est fait de plus en plus

sentir. Le processus de révision a donc commencé en 1967 avec l'institution d'une commission d'experts qui a rendu son rapport en septembre 1973. Suivent la procédure de consultation dont les résultats furent dans l'ensemble favorables aux propositions.

COMBLER UNE LACUNE

Le Conseil fédéral estime que la protection inégale offerte par l'assurance sociale aux travailleurs selon leur genre d'activité est en contradiction avec le principe de l'égalité de droit. L'extension de l'assurance obligatoire à tous les travailleurs comble cette lacune et l'assurance sera ainsi au même niveau que dans la plupart des autres pays industrialisés. D'autre part, cette extension n'entraînera pas d'une manière générale la rupture brutale de liens d'assurance déjà existants. L'effectif des assurés de la Caisse nationale d'assurance ne sera guère modifié et des compagnies d'assurance privées, des caisses d'assurance et dans certains cas des caisses-maladie seront appelées à gérer l'assurance obligatoire.

Au chapitre de la coordination avec d'autres branches des assurances sociales, on note que les rentes de l'assurance-accidents seront allouées sous forme de rentes complémentaires couvrant la différence entre 90 % du gain assuré et la rente de l'AVS ou de l'AI. Ce système exclut ainsi toute sur-assurance.

LES PERSONNES ASSURÉES

En ce qui concerne les personnes assurées, la loi assujettit tous les travailleurs à l'assurance. En outre, les employeurs et d'autres catégories de personnes de condition indépendante ainsi que les membres de leur famille qui ne sont pas assurés à titre obligatoire auront la possibilité de s'assurer facultativement aux mêmes conditions que les travailleurs. Enfin, comme le prévoit également la réglementation proposée pour la prévoyance professionnelle, le Conseil fédéral pourra soumettre à l'assurance obligatoire certains groupes d'indépendants sur proposition de leurs associations professionnelles représentatives. Quant au champ d'application, la nouvelle assurance couvrira comme actuellement les accidents professionnels et non professionnels ainsi que les maladies professionnelles. Pour

ces dernières, il faut noter une innovation: à l'avenir, seront réputées maladies professionnelles non seulement les affections figurant dans une liste exhaustive, mais aussi celles dont il est prouvé qu'elles ont été causées de manière nettement prépondérante par l'activité professionnelle.

LES PRESTATIONS

Il a été décidé de porter les rentes d'invalidité — en cas d'invalidité totale — de 70 à 80 % du gain assuré. Par contre, les parents, grands-parents et frères et sœurs ne recevront plus de rentes survivants. Comme dans l'AVS, la veuve ne pourra prétendre à une rente que si elle a des enfants, ou si elle a plus de 45 ans, ou si elle est elle-même invalide. Si ces conditions ne sont pas remplies, elle aura droit à une indemnité en capital. Par ailleurs, le taux de la rente de veuve, actuellement de 30 % du gain assuré, sera désormais de 35 %. Quant à l'âge maximum jusqu'auquel un orphelin qui suit une formation a droit à une rente, il passe de 20 à 25 ans. Enfin, le taux du total des rentes de survivants est porté de 60 à 70 % du gain assuré.

AVANT TOUT: PRÉVENIR LES ACCIDENTS

Le Conseil fédéral accorde une importance extrême à la prévention des accidents, estimant même qu'elle a la priorité sur l'assurance-accidents puisque son but est d'éviter la survenance du sinistre et ses conséquences tant matérielles qu'humaines. Cette prévention reste pourtant liée à l'assurance-accidents. Il sera donc toujours possible en fixant les primes de tenir compte notamment de l'état de la prévention des accidents dans l'entreprise. En outre, une commission de coordination veillera à ce que la prévention soit appliquée judicieusement. Quant au financement de la prévention des accidents et des maladies professionnelles, il se fera par des suppléments prélevés sur les primes d'assurance. Il en ira de même pour la prévention des accidents non professionnels.

Toujours au chapitre des finances, on relève que le nouveau régime d'assurance-accidents ne devrait pas entraîner de charge supplémentaire pour les entreprises et les travailleurs déjà assurés par la « CNA ». Les quel-

ques améliorations des prestations sont compensées par des innovations qui réduisent les frais. En outre, il n'y aura pas non plus de charge supplémentaire pour les employeurs nouvellement soumis à l'assurance obligatoire s'ils avaient une assurance dont les prestations étaient comparables à celles de la « CNA ». Enfin, il faut relever que ces considérations quant aux charges supplémentaires des employeurs s'appliquent aussi à la Confédération, aux cantons et aux communes considérés en qualité d'employeurs.

Pluies torrentielles au Tessin

LUGANO (ATS). — Des pluies torrentielles et de la grêle se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi et mardi en début de matinée sur le Tessin. Elles ont provoqué d'importants dégâts à la vigne, en particulier dans le Mendrisiotto, où la récolte s'annonçait excellente. Plusieurs routes du canton ont été inondées. A Magadino, le train qui circulait mardi matin à 7 h 30 en direction de Cadenazzo, est entré en collision avec un amas de pierres sur la voie. La locomotive a déraillé. Personne n'a été blessé. Toutefois, plusieurs pierres ont dévalé le long d'une pen-

te et sont tombées sur le toit d'une maison, provoquant d'importants dégâts. La ligne de chemin de fer a été coupée à la circulation jusque vers midi. La route reliant Lugano à Melide a également été coupée et elle restera fermée pendant deux jours. Il en est de même de la route Melide-Morcote. La ligne CFF du Saint-Gothard a été coupée par des éboulements de sorte que pendant un laps de temps de deux heures, les trains n'ont pu circuler que sur une voie. Dans la Léventine, la route cantonale a été coupée par des torrents de boue entre Madrano et Bruggnasco.

Primes 1977 dans l'assurance RC: pas d'augmentation pour les voitures de tourisme

BERNE (ATS). — Le bureau fédéral des assurances a approuvé lundi les primes d'assurance de la responsabilité civile pour les véhicules automobiles pour l'année prochaine. Concernant les voitures de tourisme il est possible de maintenir sans changement pour 1977 les primes valables en 1975 et 1976 avec les rabais spéciaux octroyés ces années-là.

Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les calculs de primes pour l'année prochaine font également apparaître une augmentation. Le calcul rétrospectif pour l'année 1975, fait parallèlement au calcul prospectif des primes, a cependant fait ressortir un excédent considérable. Cet excédent provient surtout des intérêts sur les réserves pour sinistres à régler et sur les primes, intérêts qui figurent avec les primes comme recettes dans le calcul rétrospectif. Cet excédent a été porté au crédit du compte d'égalisation des tarifs. Il a été possible de prélever sur ce compte les moyens nécessaires pour diminuer les primes de façon à maintenir en vigueur une année encore le tarif actuel.

Pour les motocycles, par contre, les primes et les intérêts n'ont pas suffi à couvrir les dépenses pour sinistres de l'année dernière et la perte de liquidation des réserves pour sinistres à régler

des années précédentes. Le calcul rétrospectif pour 1975 s'est ainsi soldé par un déficit pour la catégorie des motocycles dans son ensemble. Il a dès lors été nécessaire de procéder pour tout le tarif à un nouveau calcul qui conduit à une augmentation de 10 % en moyenne pondérée pour l'ensemble de cette catégorie de véhicules. Par sous-catégories, les modifications du tarif sont les suivantes pour l'an prochain:

• Motocycles légers avec siège arrière: — 16,7 %.

• Motocycles sans siège arrière (en moyenne): — 10,4 %.

• Motocycles avec siège arrière (en moyenne): + 11,5 %.

Les primes pour les motocycles légers sans siège arrière ne sont pas modifiées.

Dans le troisième groupe principal de véhicules, qui comprend les camions et les risques spéciaux (taxis, voitures de location, autocars, véhicules des services publics, voitures automobiles de travail, etc.), le cours des sinistres a été favorable en 1975 ce qui est dû pour une part non négligeable à une diminution des distances moyennes parcourues par le transport professionnel à la suite de la récession économique.

Il a été aussi possible dans ce cas d'attribuer d'importants excédents au

compte d'égalisation des tarifs. Le calcul prospectif pour l'année prochaine des primes de ce groupe principal dans son ensemble est caractérisé par une nette augmentation de la prime nécessaire par rapport à celle du tarif 1976. La raison principale en est que le tarif de cette année a été sensiblement réduit par la prise en considération de forts excédents des années précédentes. Un prélèvement sur le compte d'égalisation des tarifs, dont le niveau est relativement élevé, permet de couvrir totalement l'augmentation de la prime nécessaire pour 1977, c'est-à-dire, par conséquent, de maintenir à leur niveau actuel les primes de base du tarif. En outre, un rabais spécial de 5 % est accordé pour 1977 à l'ensemble du groupe principal, ce rabais étant même de 10 % pour les véhicules d'entreprises de transports et ceux d'entreprises mixtes.

Dans ses décisions d'approbation des tarifs, le bureau fédéral des assurances a suivi les recommandations de la commission consultative de l'assurance de la responsabilité civile pour véhicules automobiles. Le bureau a été représenté avec voix consultative aux séances de la commission. Sur la base de ses propres travaux, il est arrivé à la conclusion qu'il pouvait se rallier aux recommandations de la commission.

Vente de beurre à prix réduit

LAUSANNE (CRIA). — Du 22 septembre au 6 octobre, la centrale suisse du ravitaillage en beurre (Butyra) organise, pour la seconde fois cette année, une campagne de vente de beurre à prix réduit. Cette campagne touchera toutes les sortes de beurre spécial produit dans des beurrieres centrales reconnues et distribué en emballages de 100 et 200 grammes. La réduction de prix dont profitera le consommateur sera de 2 fr. 50 par kilo, soit 25 centimes par emballage de 100 grammes et 50 centimes par emballage de 200 grammes. Comme lors de la première campagne de vente, le beurre spécial à prix réduit sera muni de l'estampille en trois langues « prix spécial ».

SUITE La neuvième révision de l'AVS

Le Conseil fédéral propose à présent de la relever graduellement en la portant à 11 % pour 1978 et 1979, à 13 % pour 1980 et 1981, et ensuite à 15 %. Quant à la contribution des cantons, elle sera maintenue à son niveau actuel (5 %) au lieu de passer à 6,25 % en 1978 comme cela était prévu. En 1978, l'AVS pourra donc compter sur une participation minimale de 11 % de la Confédération et de 5 % des cantons, soit 16 % en tout.

DE NOUVELLES RECETTES

Dès lors, pour faire face à l'évolution des coûts et pour compenser la diminution de la part des pouvoirs publics prévue primitivement, l'assurance devra trouver de nouvelles recettes. A cet effet, les bénéficiaires de rentes de vieillesse qui exercent encore une activité lucrative seront de nouveau soumis à cotisations (AVS-AI-APG) comme ils l'étaient avant 1954. On a toutefois prévu une franchise mensuelle maximale de 550 francs. D'autre part, le rabais de cotisation consenti aux indépendants sera supprimé. Ces derniers seront donc tenus de payer le taux normal de cotisation fixe à 8,4 % (taux global des salariés et employeurs) au lieu de 7,3 %. Enfin, des mesures sont prévues pour éviter les surindemnisations. C'est ainsi qu'on concèdera à l'AVS-AI un droit de recours contre les tiers responsables. De cette façon, il ne sera plus possible qu'une atteinte à la santé ou une perte de soutien soit indemnisée plusieurs fois (par le tiers responsable ou son assureur, d'un côté, et par l'AVS-AI, de l'autre).

AUTRES AMÉLIORATIONS

Le projet de révision propose aussi d'autres améliorations telles que la remise de moyens auxiliaires aux invalides touchant une rente de vieillesse. La règle actuelle selon laquelle seules les personnes devenues invalides avant d'atteindre l'âge ouvrant droit à une rente de vieillesse peuvent prétendre des moyens

auxiliaires, sera corrigée par voie de règlement. Dans le domaine de l'aide à la vieillesse, des subventions seront désormais versées non seulement pour la construction ou l'agencement d'établissements pour personnes âgées, mais aussi pour l'aide à la vieillesse en milieu ouvert. Enfin, le droit aux allocations pour impotents de l'AI sera étendu par voie de règlement.

Dans la mesure du possible, a-t-on enfin dit à la conférence de presse, les autorités éviteront d'augmenter une nouvelle fois les cotisations des assurés et des employeurs à l'AVS. Mais il est évident que si le projet d'une TVA suisse était refusé par le peuple et les cantons, il deviendrait difficile de ne pas augmenter les cotisations AVS.

Du côté des dépenses, le Conseil fédéral propose d'élever la limite d'âge actuelle de 45 ans donnant droit à la rente complémentaire pour l'épouse successivement à 55 ans, le montant de cette

rente complémentaire étant ramené en même temps de 35 à 30 pour cent de la rente simple de vieillesse. L'âge de la femme ouvrant droit à la rente pour couple est porté de 60 à 62 ans et il est dès lors assimilé à celui de la femme célibataire.

Certes, le projet de loi prévoit aussi quelques améliorations de prestations. Ainsi, les moyens auxiliaires (fauteuils roulants, appareils acoustiques, etc.) pourront être remis aux rentiers AVS invalides. La 9^{me} révision de l'AVS permettra aussi d'allouer des subventions destinées à encourager l'aide à la vieillesse (par exemple pour les services de conseil, ou l'aide ménagère dont pourront bénéficier les personnes âgées).

Ces mesures devraient permettre d'améliorer les comptes de l'AVS de quelque 445 millions de francs par an et, ajoutées aux contributions majorées des pouvoirs publics, elles devraient assurer l'équilibre financier de notre plus grande œuvre sociale.

SUITE Quand les fourmis...

Il suffit que les fourmis s'établissent dans une pièce de la maison pour que bientôt on les retrouve partout. Ce qui est nouveau, c'est qu'on les retrouve même dans des immeubles neufs. En raison de leur petite taille, elles se propagent en effet facilement par les conduites d'électricité et de téléphone. L'entomologiste allemand Max Sy, de Düsseldorf, a cité en exemple un immeuble de 800 appartements de la région de Munich qui a été entièrement envahi par les fourmis de pharaon. En Suisse, le cas s'est produit il y a une quinzaine d'années, dans la région de Zurich. Les ménagères de ce quartier faisaient leurs achats dans une petite épicerie où les fourmis avaient élu domicile. Il ne se passa que quelques mois avant que toutes les habitations du quartier soient elles aussi envahies.

...ET DANS LES HOPITAUX

Sans dramatiser, on peut dire que la présence de fourmis de pharaon dans les hôpitaux est préoccupante. Là aussi, les établissements hospitaliers les plus modernes de notre pays ne sont pas épargnés.

On cite des exemples où les fourmis avaient réussi à pénétrer à l'intérieur d'emballages stériles.

COMMENT LES COMBATTRE ?

M. Clément Fleury, chef de la section des maladies transmissibles au service fédéral de l'hygiène publique, estime qu'il faut recourir aux insecticides. A ce propos, il est à remarquer que le problème de la lutte contre les fourmis de pharaon vient justement d'être abordé lors d'un cours fédéral d'instruction pour désinfecteurs qui se déroule actuellement à Berne et réunit une quarantaine de désinfecteurs de toute la Suisse.

Evidemment, si, pour une raison ou pour une autre, on est opposé aux insecticides, on peut toujours recourir au remède de grand-mère qui consiste à placer dans le placard une brosse à récurer dont les poils ont été enduits de miel. Les fourmis viennent se prendre au piège et on les occra en trempant la brosse dans l'eau bouillante. Il est cependant plus efficace en cas d'invasion de fourmis de pharaon, de faire appel aux services d'hygiène.

Culture du blé: l'Union des meuniers prend une position explosive

BERNE (ATS). — Les meuniers suisses s'opposent à une nouvelle augmentation massive de la culture du blé dans le pays afin de décharger le marché laitier, c'est ce qu'a déclaré M. Gfeller, président de l'Union des meuniers suisses, lors de l'assemblée générale de l'organisation qui a eu lieu à Genève. Il a précisé que « l'équilibre chancelant » entre la production de blé du pays et les importations ne devrait pas être modifié pour des « motifs d'opportunité ».

L'industrie meunière met en doute que la prise en charge et la valorisation d'importantes quantités supplémentaires de blé produit dans le pays coûte moins cher à la Confédération que l'application d'une politique laitière conforme aux lois du marché. De plus, la fabrication de farine panifiable est en recul, tandis que la consommation de pain est stagnante depuis des années. Cette situation a des effets sensibles sur la « situation de revenu tendue » de la meunerie suisse: au cours des dix premières années 74 moulins de commerce ont cessé leur exploitation « pour cause

d'insuffisance d'activité rentable ». Justicé, selon l'orateur, ces arrêts d'exploitation ont été financés par des contributions d'entreprises de meunerie privées. Cependant, a dit le président, « dans l'intérêt d'une stabilité du marché, la création d'un droit uniforme applicable à toutes les entreprises de meunerie devrait être réalisée, et tous les moulins de commerce, y compris les moulins coopératifs, devraient contribuer à son application ».

Le secrétaire de l'Union des meuniers suisses, M. F. Leuch, a fait ressortir que l'Union a présenté voici 10 ans une conception globale pour le stockage du blé. Les autorités compétentes ont adopté une « retenue difficilement compréhensible à cet égard jusqu'ici ».

En ce qui a trait à la publicité pour encourager la consommation de pain, des moyens importants seront à nouveau affectés en vue de sortir de la période de stagnation.

Par ailleurs, l'assemblée a adopté à l'unanimité les objets statutaires et a confirmé ses organes pour une nouvelle période administrative.

GENÈVE

Coup de théâtre dans le scandale politico-immobilier de Plan-les-Ouates

L'affaire dite de Plan-les-Ouates (une commune genevoise proche de Carouge) défraie la chronique depuis un certain temps.

Elle est déjà à l'origine de la mort d'un homme et pas n'importe lequel: Gustave Morex, qui était président du Grand conseil de Genève (après avoir démissionné en catastrophe de son poste de maire de Plan-les-Ouates) quand sa voiture s'écrasa à vive allure contre un arbre, sur une route rectiligne que n'embombait aucune circulation.

Il y eut des obsèques « cantonales » pour ce politicien de haut rang, dont le décès fut présenté comme un accident. Mais plus personne n'est dû maintenant: Gustave Morex a mis volontairement fin à ses jours, pour éviter le déshonneur qui serait le sien aujourd'hui et qui ne frappe plus maintenant que ses proches. Il était en effet gravement compromis dans une affaire de gestion déloyale, de faux en écritures, de fonds volatilisés, etc.

Vivant, il aurait des comptes à rendre à la justice. Compromis avec lui dans

ce sombre affaire de gros sous, de spéculations immobilières et de ténébreuses imbrications politiques, le dénommé Hubert D., un radical en vue dans le parti, et un huissier judiciaire, Robert R.

Ce sont eux qui ont été arrêtés à l'issue d'une longue audition dans le cabinet du juge d'instruction chargé de déterminer les responsabilités.

Tous deux avaient démissionné récemment de leurs postes respectifs (maire de la commune pour D., 37 ans) et huissier judiciaire pour R. 54 ans.

Ce double départ a-t-il accéléré la procédure... Dans un sens que ne souhaitaient pas ces messieurs, ou bien ont-ils voulu simplement ne plus être en fonction au moment de leurs mises sous verrous, auxquelles ils devaient quand même s'attendre car ils étaient inculpés et des charges accablantes pesaient sur leurs singulières gestions.

Toujours est-il que D. et R. n'ont pas eu le loisir de quitter le palais de justice. Ils ont été appréhendés à l'intérieur même de l'enceinte et écroués aussitôt.

Que s'est-il donc passé entre temps? Le procureur général, à son habitude, reste muet. On sait cependant que des « éléments nouveaux » sont intervenus et que c'est sur la base de ceux-ci que le juge instructeur a décidé de faire incarcérer les deux lascars.

La Chambre d'accusation aura à se prononcer rapidement au sujet d'éventuels mandats de dépôts contre ces personnalités. L'affaire aura de sérieuses retombées électorales pour le parti radical, car on s'apprête justement à élire le nouveau Conseil municipal à Plan-les-Ouates.

« L'inculpation est formulée ainsi: « gestion déloyale des intérêts publics pour Hubert D., et « complicité de gestion déloyale et escroquerie au préjudice d'une grande banque » pour R. l'huissier judiciaire.

Ce scandale fait grand bruit à Genève où l'on s'attend à d'autres rebondissement dans les jours à venir.

René TERRIER

VAUD - VAUD - VAUD

Au Festival de Montreux-Vevey

Daniel Oren et l'Orchestre du Süddeutscher Rundfunk

Depuis quelques années on assiste, un peu partout dans le monde, à une extraordinaire éclosion de tout jeunes interprètes. Non seulement la plupart des orchestres « rajeunissent » à vue d'œil, mais de nombreux solistes ou chefs de moins de trente ans, tout exceptionnellement, ont aujourd'hui leur apparition dans les plus grands festivals. Preuve en est le splendide concert du Süddeutscher Rundfunk, donné à la « Maison des Congrès » de Montreux, sous la direction d'un chef de 21 ans: Daniel Oren, et avec le concours d'un pianiste de 26 ans: Christian Zacharias.

Né à Tel-Aviv, premier Prix du Concours H. von Karajan 1975, D. Oren est l'un de ces musiciens polyvalents — il est également doué pour le piano, le violon, la flûte, le chant et la composition... — dont le talent va de pair avec une surprenante maturité. Aussi à l'aise dans les irisations debussystes que dans les vigoureuses constructions beethoveniennes, le grand et souriant gaillard possède une maîtrise de l'orchestre et des plus subtils dosages sonores que bien des aînés lui envieraient. Il est vrai qu'il avait affaire à l'un des meilleurs ensembles de la République fédérale: ce Süddeutscher Rundfunk Stuttgart que Montreux accueillait pour la première fois et dont on ne saurait trop vanter la chaude sonorité, les « bois » hors pair, la discipline exemplaire.

Au début, avec « Rondes de printemps » et « Giggies » de Debussy, deux de ces « Images » pour orchestre où le compositeur, partant de quelques données folkloriques, procède par touches

d'une incroyable finesse, pratiquant déjà cette sorte de discontinuité sonore si frappante dans ses dernières œuvres. Chef et orchestre sirent rendre à merveille l'aspect à la fois dansant et immatériel d'une musique dont Debussy disait lui-même « qu'on ne peut la manier comme une robuste symphonie ».

Quant à l'interprétation de la « Septième » de Beethoven, ce fut l'une des plus belles que j'aie entendues jusqu'ici. Tout particulièrement dans l'Ode funèbre de l'Allegretto, où l'orchestre devait se signaler par son lyrisme et la qualité de ses pianissimi, et dans le Scherzo où le second motif, exposé très largement atteignait à une grandeur saisissante. Et quel brio dans l'orgue final, élevé il est vrai à une allure un peu excessive, visiblement héritée de Karajan!

Autant par sa simplicité que par son talent, Christian Zacharias — un Allemand né aux Indes — a conquis tous les suffrages dans le Concerto en fa mineur de Chopin. Absolue perfection technique, intelligence, sensibilité: des qualités qui ont déjà valu à ce jeune pianiste le Prix Ravel 1975, des seconds Prix aux Concours de Genève et Van Cliburn, de brillants débuts en Europe et aux USA. Sans doute Chr. Zacharias n'a pas encore la personnalité, l'accent inimitable des « tout grands ». On peut préférer, dans ce Concerto, la version plus typiquement « polonoise » de Rubinstein. Ou encore celle, plus fougueuse et plus poétique d'une Martha Argerich.

Il n'en demeure pas moins que son interprétation toujours significative, qui allie la vigueur à la souplesse, nous a valu

un Concerto à la fois brillant, très solidement construit et d'une rare diversité expressive. Relevons au passage sa très belle exécution de l'épisode central du Largo: cette sorte de véhémence et dramatique improvisation ponctuée par quelques accords d'orchestre. Longue-ment acclamé, le soliste nous offrit encore, en bis, quelques minutes de rêve et de poésie avec le Nocturne en ré bémol de Chopin.

L. de Mr.

Sachez bien recevoir !

COUVERTS DE TABLE

argenté ou argent de

CHRISTOPLE - PLATAMA - F.O.B. - WELLNER - B.S.F. BRUCKMANN et d'autres...

Grand choix

Grand parking

BIJOUTERIE MARTIN

Peseux

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	I	A	S	S	O	L	E	R	E	C	U	T	S	A
J	L	M	E	U	Q	O	L	C	E	D	U	A	L	C
O	O	U	M	N	U	S	A	E	F	D	G	G	H	L
U	R	C	A	A	E	A	U	P	E	E	R	R	U	U
E	E	B	A	P	T	C	B	A	R	T	A	A	I	C
T	L	O	E	S	E	R	E	C	I	A	P	U	L	I
E	F	T	L	B	T	T	I	C	E	I	H	I	E	D
U	I	T	U	O	I	E	N	C	U	L	I	B	E	E
Q	S	I	O	L	R	O	C	E	U	R	E	S	T	O
A	R	E	B	E	T	L	O	V	V	L	E	E	U	R
I	E	R	G	B	O	U	L	E	T	U	E	N	O	E
G	P	N	S	E	T	E	T	T	O	B	A	S	J	L
E	I	F	O	R	E	N	N	O	Z	A	G	L	O	S
L	O	R	E	L	L	I	A	L	O	V	U	E	O	V
E	S	Q	U	I	M	A	U	E	I	R	E	N	E	V

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors 9 lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une bataille entre Français et Autrichiens. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Astuce - Assoler - Aube - Botte - Boulet - Bol - Bottier - Boule - Claude - Cloque - Curé - Cape - Détail - Epaulé - Elégiaque - Esquimau - Férié - Graphie - Gazonner - Grau - Huile - Immatriculé - Ibsen - Joute - Jocaste - Jouet - Lingère - Lucide - Persifler - Que - Roc - Sac - Soi - Tes - Vol-au-vent - Vos - Vénérie - Volt - Vœu - Volailleur.

(Solution en page 17)

Invitation à comparer!

Aération pulsée
Alternateur
Appuis lombaires sur sièges avant
Carrosserie zinguée à chaud
Ceintures de sécurité trois points, automat.
Chauffage commandé par thermostat
Clignoteurs de panne (ou de détresse)
Colonne de direction de sécurité
Conduites des circuits de freinage en alliage spécial
Direction à crémaillère
Double circuit de freinage, système 2 x 3
Eclairage du coffre
Frein à main indépendant
Glace arrière chauffante
Inclinaison réglable des sièges avant
Lampe-témoin de choker
Lave-glace électrique
Maître-cylindre de frein avec piston bi-étagé
Montre à quartz
Pare-brise en verre feuilleté
Pare-chocs avec amortisseur absorbant l'énergie cinétique
Phares halogènes
Pneus ceinturés acier
Protection contre les chocs latéraux
Quatre freins à disque assistés
Régulateur de freinage sur chaque circuit
Réservoir d'essence avec vase d'expansion
Réservoir d'essence placé en zone protégée
Rembourrages difficilement inflammables (en cuir sur divers modèles)
Sièges avant réglables en hauteur
Système d'échappement partiellement alum.
Témoin de défaut d'un circuit de freinage
Témoin de fonctionnement du circuit élect.
Témoin de frein de stationnement
Témoin de ceintures de sécurité «Fasten seat belts»
Toit pourvu d'arceaux de sécurité
Verrou de marche arrière
Verrous de ceintures éclairés
Verrous de sécurité-enfants dans les portes arrière
Zones déformables à l'avant et à l'arrière

Tout cela fait partie de l'équipement de série de tous les modèles Volvo des gammes 240 et 260. Et la liste est loin d'être complète!

VOLVO *Heja!*
Elle supporte toutes les comparaisons!

Volvo 242 - 244 - 245 - 264 - 265
 12 mois de garantie sans limitation kilométrique.

Garage M. Schenker & Cie,
 2001 Neuchâtel - Hauterive,
 tél. (038) 33 13 45

Prêts sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel pas de formalités discrétion absolue

Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr.
 Nom . Prénom
 Rue No
 NP/Lieu

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
 Tél. 038-246363
 920'000 prêts versés à ce jour

MACHINES A LAVER

linge et vaisselle neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées.
 Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%
 Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites.
 Grandes facilités de paiement.

Pas d'acompte à la livraison.
 Réparations toutes marques.



Neuchâtel (038) 25 82 33
BUREAU CENTRAL LAUSANNE
 rue du tunnel 3
 bureau-expo : (021) 23 52 28
 le soir : (021) 91 64 92

DAIM - CUIR

Nettoyage soigné de tous vêtements, moutons retournés, gants, sacs à main, housse, etc.

Renova DAIM S.A.

Gouttes-d'Or 92
 2008 Neuchâtel
 Tél. (038) 25 66 84

Dépôt en ville :
 Centre Drynette
 av. de la Gare 15

Dépôt à Saint-Blaise :
 Teinturerie Texsana,
 Gare 2.

WHIPPET (petit lévrier anglais)

magnifiques chiots 3 mois, avec pedigree, sont à vendre.

Tél. (039) 41 30 00.

J'ai oublié

de m'inscrire aux **Cours du soir** de **BÉNÉDICT** qui commencent le 23 septembre (tél. 25 29 81)

EXCURSIONS

MERCREDI 15 SEPTEMBRE GRUYÈRES
 Dép. 13 h 30 Fr. 23.50 (AVS: 19.—)

JEUDI 16 SEPTEMBRE LUDERNALP
 Dép. 13 h 30 Fr. 25.— (AVS: 20.—)

VENDREDI 17 SEPTEMBRE LAC DE THOÛNE
 avec promenade en bateau
 Dép. 13 h 30 Fr. 28.50 (AVS: 23.50)

LUNDI DU JEÛNE 20 SEPTEMBRE CHÂTEAU D'ŒX VISITE D'UNE FROMAGERIE DE MONTAGNE
 Dép. 13 h 30 Fr. 27.— (AVS: 22.—)

COURSE SURPRISE EN ZIGZAG
 Dép. 13 h 30 Fr. 28.— (AVS: 22.50)

Programmes - Renseignements Inscriptions chez:

WITTEWER
 CARS NEUCHÂTEL 25 82 82

Modèles

pour permanentes et colorations sont demandés.

Haute Coiffure Stähli, vis-à-vis de la poste. Tél. 24 20 21.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

2 CV 4

expertisée, 75.000 km, 2500 fr.

Tél. (039) 22 46 59.

A vendre, cause décès

Vauxhall Victor Super

1969, commerciale, 48.000 km. Expertisée juin 76; 4 pneus d'hiver.

Mme J. Martin, Saint-Aubin. Tél. (038) 55 11 80.

FIAT 128 Rallye 1975

AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

Particulier cherche

Ascona 1.9 SR

4 portes. Expertisée. Eventuellement Rekord ou 504. Tél. 51 23 35.

A vendre

Ford Cortina

55.000 km. Expertisée, bon état mécanique et optique, Fr. 2400.—

Tél. 33 36 55, dès 19 heures.

ALFASUD

4 p. 1974

AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre

MGB 1800 cm³

1967, 62.000 km. Expertisée, verte. Tél. (039) 41 33 65, heures des repas.

A vendre

Chrysler 160

année 1973, avec 4 pneus neige montés sur jantes, radio et phares antibrouillard, 5200 fr. ou à échanger contre Land-Rover ou dépanneuse en bon état.

Tél. 57 16 72.

GARAGISTES - PRIVÉS!
 J'achète **voitures d'occasion** Véhicules utilitaires aussi **véhicules accidentés MODÈLES RÉCENTS.** Paiement comptant. Tél. (066) 66 61 24 - 71 12 89 (71 21 14)

A vendre **Honda 250 CB** 1973, 47.000 km. Prix à discuter. Tél. 31 57 17.

VOLVO 144 Autom. 1970
AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

R. WASER Garage de la Côte
 A vendre pour cause de décès **Austin Princess 2200** modèle 1976, 4000 km, multigaranantie 2½ ans. Echange-crédit. Tél. (038) 31 75 73

OCCASION DU JOUR **CITROËN 2 CV 4** 27.000 km. Expertisée - Parfait état, Fr. 5400.—.

Garage des Sablons S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

VW Golf LS 1975
AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre **ALFASUD 4 p. 1974**
AUTO SENN Tél. 24 72 72 Neuchâtel

A vendre **Caravane** 5 places, parfait état. Tél. 61 17 79

mini HASSLER prix

A emporter!
Tapis mur à mur en largeur originale 14.90
 Nombreux coloris et dessins. Tapis facile à entretenir à un prix très avantageux. Prix par m² **fr. 14.90**

Miniprix Hassler
 6, place d'Armes
 Neuchâtel
 Tél. 038/25 21 21

Notre assortiment:
 Tapis de fond sur rouleaux d'origine
 500 coupons de tapis
 Plaques de tapis

Tapis milieux
 Tapis d'Orient
 Tissus rideaux
 Papiers peints

Nos avantages:
 Choix immense
 Produits de qualité
 Prix nets clairs

SENN
 Pour toute occasion
SAINE
 Tél. 24 72 72

APPRENTISSAGES

Nous engageons **1 apprenti (e) serviceman** (2 ans)
 R. WASER, Garage de la Côte, Peseux. Tél. 31 75 73.

football

Ce soir, début des coupes d'Europe

Les trois coupes européennes débutent cette semaine (mercredi 15 septembre pour la majorité des rencontres) avec les matches « aller » du premier tour dans chacune des épreuves (retour le 29 septembre).

BAYERN SANS PROBLÈME

Champions et vainqueurs de coupe joueront les seizièmes de finale mais, en coupe UEFA, ce seront les trente-deuxièmes de finale. Dans chacune des

compétitions, le sort n'a pas toujours favorisé les « grands » et plusieurs risquent de connaître, d'entrée, de sérieux soucis.

Chez les champions, le tenant du titre, Bayern Munich, ne paraît guère devoir être mis en danger par les Danois de Koegbe, encore que le début de saison des Munichois soit toujours pénible. En revanche, Saint-Etienne, PSV Eindhoven, Real Madrid, Dynamo de Kiev, Benfica Lisbonne, Borussia Moenchengladbach, courent de sérieux dangers. Ces équipes, en vedette la saison passée, devront d'entrée se heurter à des adversaires redoutables. Ce sera le cas du finaliste 1976, Saint-Etienne, face au Bulgare du CSKA Sofia, qui, dans le passé, ont déjà éliminé Ajax Amsterdam, à l'époque au sommet de l'échelle européenne, et Bayern Munich. PSV Eindhoven, face à Dundalk, mais plus encore Dynamo de Kiev, Benfica, Moenchengladbach, Real Madrid ont tout lieu

d'être méfiants face à des rivaux qui ont noms Partizan Belgrade, Dynamo Dresde, Austria Vienne, Stal Mielec.

ESPOIR POUR ZURICH ?

Il en sera de même pour Glasgow Rangers face à Zurich. La saison dernière, le club écossais avait été éliminé avec une relative facilité par Saint-Etienne. Les Zurichois avaient échoué de fort peu, au premier tour, devant les Hongrois d'Ujpest. Battus 4-0 à Budapest, Koebi Kuhn et les siens avaient obtenu un large succès au Letzigrund (5-1) mais les réalités cruelles du règlement (les buts marqués à l'extérieur comptent double en cas d'égalité au goal-average) avaient anéanti leurs efforts. Ils espèrent connaître plus de réussite cette année.

ANDERLECHT MENACÉ

Chez les vainqueurs de coupe, la réussite n'a pas accompagné les Servettiens, premiers éliminés, lors d'un match préliminaire contre Cardiff City. Là également, les buts réussis à l'extérieur ont été déterminants. Après avoir encaissé un but à 103' de la fin au Pays de Galles, ils ont raté un pénalty à Genève avant de gagner par 2-1 contre Cardiff. Le club britannique de seconde division affrontera les Georgiens de Dynamo Tbilissi. Cette confrontation compte parmi les plus équilibrées de ce premier tour. Le tenant du titre, Anderlecht, sera certainement en difficulté face aux Hollandais de Roda. Les mat-

ches Lierse-Hajduk Split, MTK Budapest - Sparta Prague, Rapid Vienne - Atletico Madrid s'annoncent également très ouverts.

Mais, tant chez les champions que chez les vainqueurs de coupe, le tirage au sort a préservé les chances de nombreux sans grande qui s'affronteront directement.

En Coupe de l'UEFA, les 32mes de finale ne manquent pas, dans l'ensemble, de cachet. Il est vrai que cette compétition se révèle être des plus difficiles car elle réunit les suivants immédiats des champions des compétitions nationales, si bien que son niveau est très élevé.

BALE ET GC FACILITÉS

On notera, entre autres, les oppositions Cologne - GKS Tichy (Pol), Donetz - Dynamo Berlin Est, Feyenoord Rotterdam - Djurgarden Stockholm, Celtic Glasgow - GKS Wisla Cracovie, Ajax Amsterdam - Manchester United, Ujpest - Atletico Bilbao, Manchester City - Juventus Turin, Dynamo Bucarest - AC Milan, Magdebourg - Cesena, Honved Budapest - Internazionale, Slavia Prague - Akademik Sofia.

Les deux clubs suisses en lice ont été favorisés par le tirage au sort. Bâle se rend à Belfast où l'attendent les amateurs de l'Irlande du Nord, Glentoran, alors que, pour Grasshoppers, les Maltais de Hibernians apparaissent comme une proie facile.



PETIT ESPOIR. — Il existe un léger espoir de voir Maradan (à gauche), Wenger (1) et leurs camarades bâlois se qualifier pour le prochain tour de la Coupe UEFA. (Photopress)

FOOTBALL CORPORATIF

Surprise en coupe

Une surprise s'est produite en coupe, Neuchâteloise-Assurances, finaliste de l'an passé, a connu la défaite devant Métaux Précieux, qui n'est d'ailleurs pas un inconnu dans cette compétition. Gageons que le match retour sera passionnant. Câbles n'a fait qu'une bouchée de Sporéta, qui, après avoir longuement résisté, s'effondra. Boulangers a causé une agréable surprise à ses « supporters » en disposant d'Adas. Ce ne fut cependant pas la fête de la défense des Boulangers, qui encaissa 3 buts.

Résultats : Neuchâteloise-Assurance - Métaux Précieux 3-4 ; Câbles - Sporéta 8-0 ; Boulangers - Adas 5-3

EN SERIE B

Une seule rencontre a eu lieu en série B. Elle opposait le néo-promu Apiani à Raffinerie. Dans une rencontre de bon niveau malgré la rivalité existante, chaque équipe eut sa chance. Apiani l'emporta grâce à la plus grande discipline de son équipe. Apiani réalise ainsi ses premiers points en série B après une saison en série D et une en série C.

Résultat : Apiani - Raffinerie 2-1. Prochains matches : Aujourd'hui à 19 h 00 Métaux Précieux - Sporéta et à 20 h 30 Electrona - Apiani aux Charmettes. — Jeudi 16 à 19 h 00 Riobar - Câbles et à 20 h 30 PTT-Migros aux Charmettes. — Mardi 21 à 19 h 00 FAN-ICN - Suchard et à 20 h 30 Boulangers - Migros aux Charmettes. C.D.

athlétisme

Aujourd'hui à Couvet Finales cantonales des Concours de jeunesse

L'Association neuchâteloise d'athlétisme a accepté avec grand plaisir l'offre d'organisation de la finale cantonale des Concours de jeunesse à Couvet, un des principaux fiefs organisateurs de concours régionaux, grâce au dynamisme de M. E. Bastardoz, en particulier.

Cette rencontre s'adressera aux jeunes, filles et garçons, nés de 1959 à 1968, répartis en 10 catégories. Il s'agit d'un triathlon comprenant un sprint, un saut et un lancer. Les aînés courront un 80 m, les autres un 60 m. Les grands auront le choix entre la longueur et la hauteur, les petits devront se contenter de la longueur.

Les filles nées en 1959 et 1960 lanceront le poids de 3 kg, les autres, la petite balle de 80 g, ainsi que les gars de 9 à 11 ans. Ceux de 12-13 ans, le poids de 4 kg, les autres celui de 5 kg.

Les vainqueurs des 4 catégories aînées pourront participer à la finale nationale du 3 octobre, à Genève.

Les inscriptions seront prises sur place entre 13 h 30 et 14 h, contre la modique finance de 50 centimes. A. F.

basketball

Le club neuchâtelois évoluera sans étranger cette saison

Nouvel entraîneur à N.-S.

A quelques semaines de la reprise du championnat de ligue nationale A, Neuchâtel-Sports se prépare à affronter une saison qui s'annonce difficile, en raison de sa situation délicate.

PAS D'ETRANGER Résolus à surmonter tous les problèmes qui ont mis en péril l'existence même du club à la fin de la saison dernière, les dirigeants et les joueurs ont décidé de poursuivre la compétition et de faire vivre le basketball à Neuchâtel, malgré les circonstances qui avaient ébranlé leurs convictions, le temps de quelques jours. C'est donc un nouveau départ et une métamorphose pour la section « basket » du grand club neuchâtelois.

Contrairement à toutes les autres formations de ligue supérieure, Neuchâtel-Sports sera la seule à évoluer qu'avec des joueurs de nationalité suisse. Après l'ère des Américains et les récents départs de Traub (entraîneur-joueur à Nyon) et de Trobhe (à Annemasse), Neuchâtel fera entièrement confiance à ses juniors entourés de quelques anciens de la région et d'ailleurs. La composition définitive sera publiée prochainement.

Un renfort à Sion

Le BC Sion annonce l'engagement de l'Américain John Saffle (22 ans), un pivot de 2 m 03 qui jouait à l'Université de Texas et l'Espas.

Le club valaisain dispose d'un autre joueur d'outre-Atlantique, John Berger.

Ligue nationale A

rugby

Bon départ de Neuchâtel-Sports

NEUCHATEL - BALE 25-10 (12-10) NEUCHATEL-SPORTS : Kaech, Powell, Devaud ; Sterchi, Morel ; Chevillard, Henry, Charrelot ; Johnson (m) ; de Montmolin (0), Kaegi, Miserez, Nicollier, Fenian ; Vuillomenet. Rempl. : Gasser, Gyger.

ARBITRE : M. Radozicky. NOTES : Terrain du Puits-Godet, en parfait état. 100 spectateurs. Changements à la 40me : Gasser pour Charrelot ; 70me, Gyger pour Kaegi.

Samedi, Neuchâtel recevait un des trois néo-promus en ligue A, Bâle, face auquel il obtint une belle victoire. En début de rencontre, les visiteurs furent bousculés par le rythme des Neuchâtelois qui aplatirent par deux fois, en l'espace de dix minutes (8-0). Ils refirent néanmoins surface et inquiétèrent même très sérieusement le « quinze » local en marquant deux pénalités et un essai (8-10). Ce n'est que peu avant la mi-temps que la marque évolua en faveur des rouges et jaune, concrétisant un meilleur jeu d'équipe.

Dès lors, la partie était gagnée et les Neuchâtelois s'imposèrent tant en mêlée que dans les actions des trois-quarts. C'est d'autant plus remarquable que le tiers de l'équipe était sous les drapeaux ces trois dernières semaines. Certaines lacunes devront cependant être corrigées au cours des prochains entraînements,

notamment la récupération des ballons « morts » : il est essentiel pour la pratique d'un rugby classique que chaque balle au sol soit ramassée à la main, afin d'être utilisée avec précision. Cette notion fondamentale acquise, Neuchâtel-Sports pourra affronter avec confiance des équipes de la valeur de Stade Lausanne ou d'International Genève.

Samedi à 15 heures, Stade Lausanne, champion suisse, sera reçu à Puits-Godet en match de championnat également. H. R.

LES RÉSULTATS

Ligue A : Stade Lausanne - Albaldéjo Lausanne 12-9 (6-3) ; Neuchâtel - Bâle 25-10 (12-10).

Ligue B : Yverdon - Sporting Genève 18-9 (10-3) ; Monthey - Ticino 10-10 (4-4) ; Zurich - Berne 29-0 (10-0).

Coupe de Suisse : Riviera - Neuchâtel

Voici le tirage au sort de l'ordre des rencontres des huitièmes de finale de la coupe de Suisse (23-24 octobre) : Berne contre Stade Lausanne, Sporting Genève contre RC Nyon, Ticino contre Monthey, CERN contre International, Yverdon contre Hermance, Riviera contre Neuchâtel, Bâle contre Albaldéjo et Zurich contre Uni Lausanne.

tennis

Borg bat Nastase

Le Suédois Bjorn Borg, champion de Wimbledon et finaliste à Forest Hills, a battu, à Milwaukee, le Roumain Ili Nastase 6-3 6-3 dans un match exhibition doté de 10.000 dollars.

Le Roumain, qui était arrivé avec une heure et demie de retard, n'a pas semblé prendre cette rencontre au sérieux. Il n'a cessé de faire le pitre.

La rencontre s'est jouée devant 8200 spectateurs.

cyclisme

Tour de Catalogne : Fuchs brillant

Déjà quatrième la veille, le Suisse Josef Fuchs s'est encore mis en évidence en prenant la sixième place de la 6me étape du tour de Catalogne, Playa de Aro - San Celoni, qui s'est terminée par un nouveau sprint victorieux de l'Espagnol Enrique Cima. Les résultats :

6me étape, Playa de Aro - San Celoni (149 km) : 1. Cima (Esp) 4 h 31'01" (moyenne 32,735) ; 2. Bergamo (It) ; 3. de Vlaeminck (Be) ; 4. Perurena (Esp) ; 5. Torres (Esp) ; 6. Fuchs (S) ; 7. Tamames (Esp) ; 8. Martos (Esp) ; 9. Aja (Esp) ; 10. Heredia (Esp), tous même temps.

Classement général : 1. Martinez-Heredia (Esp) 29 h 44'20" ; 2. de Witte (Be) à 1'34" ; 3. Cima (Esp) à 2'29" ; 4. de Vlaeminck (Be) à 2'35" ; 5. Torres (Esp) à 2'36" ; 6. Tamames (Esp) à 2'56" ; 7. Fuchs (S) à 3', etc.

automobilisme

Changement en vue pour Scheckter

Le Sud-Africain Jody Scheckter a annoncé à Londres qu'il courrait sur une nouvelle voiture, la « Warf-Ford VI », et pour une nouvelle écurie, la « Walter Wolf Racing Team » en 1977 et 78. Scheckter a décidé la semaine dernière d'abandonner Tyrrell :

— La voiture à six roues n'est pas meilleure qu'une bonne quatre roues et très compliquée à conduire, a-t-il affirmé.

Il s'est montré très confiant quant à la suite de sa carrière :

— C'est fantastique de se lancer à l'assaut de l'ordre établi. Nous aurons les mêmes moyens financiers que les grandes écuries. C'est le millionnaire canadien Walter Wolf, ancien directeur de l'équipe Lotus, qui financera la construction de la « Warf-Ford VI ». Sa création a été confiée à Harvey Postlethwaite qui conçut la « Hesketh ».

hockey sur glace

Premier match de la grande finale Cinglante victoire du Canada

CANADA - TCHÉCOSLOVAQUIE 6-0 (4-0 0-0 2-0)

TORONTO. — 16.400 spectateurs. ARBITRE PRINCIPAL : Gordon Lee (EU), puis Ove Dahlberg (Su) dès la 44me minute.

BUTS : 2. Perreault 1-0 ; 8. Potvin 2-0 ; 14. Orr 3-0 ; 18. Lafleur 4-0 ; 52. Orr 5-0 ; 60. Sittler 6-0.

PÉNALTIES : 5 x 2 contre les deux équipes.

TIRS : 34 contre le gardien tchécoslovaque, 24 contre le gardien canadien.

A la 21me minute, les Tchécoslovaques remplacent leur gardien Dzurilla par Holecck. A la 44me minute, l'arbitre principal, Gordon Lee, doit céder sa place au Suédois Ove Dahlberg, après avoir reçu le « puck » sur le front.

CHAMPIONS DÉCLASSÉS !

Le Canada a fait oublier de la plus cinglante des façons la défaite que lui avait infligée la Tchécoslovaquie dans le tour préliminaire de la Coupe du Canada. Dans le premier match de la finale, à Toronto, devant 16.400 spectateurs, il a littéralement déclassé les champions du monde, s'imposant par 6-0 (4-0 0-0 2-0) ! Le second match aura lieu ce soir au

Forum de Montréal. En cas de succès tchécoslovaque, une « belle » sera jouée vendredi soir, également au Forum de la ville olympique. L'équipe victorieuse de la finale touchera une prime supplémentaire de 50.000 dollars.

Un nouveau départ sur les chapeaux de roue pour au Canada de faire la décision au cours de la première période déjà. Après 18 minutes de jeu, les Canadiens menaient par 4-0 ! Les Tchécoslovaques n'insistèrent pas, de sorte que, dans l'ensemble, le niveau de cette première finale n'a pas atteint celui du match du tour préliminaire entre ces deux mêmes formations.

RYTHME TROP ÉLEVÉ

Les Canadiens ont entamé la rencontre sur un rythme que les champions du monde n'ont pu suivre. La victoire canadienne fut cependant facilitée par la mauvaise forme du gardien Dzurilla, qui, avant d'être remplacé par Holecck, a débuté de la deuxième période, a concédé deux buts qui semblaient évitables pour un gardien de sa réputation.

Les Tchécoslovaques eurent leurs meilleurs moments au cours du second tiers. Ils se créèrent alors leurs seules chances de marquer. Mais les

défenseurs canadiens se montrèrent à la hauteur.

Le Canada ouvrit la marque après 65 secondes de jeu déjà, sur un tir à mi-hauteur de Perreault. Le tableau passa à 2-0 à la 8me minute par Potvin, sur une passe en retrait de Sittler. Ce but a, toutefois, été précédé d'une faute canadienne qui n'a pas été sanctionnée par les arbitres.

Une séance de « power-play » amena le troisième but, marqué par Orr sur un service d'Esposito. A la 18me minute, le match fut pratiquement joué lorsque Lafleur battit pour la quatrième fois Dzurilla, alors qu'un Tchécoslovaque se trouvait sur le banc des pénalisés.

TROP SEVERE

Les Tchécoslovaques eurent généralement l'initiative des opérations au cours du deuxième tiers. Ce furent, cependant, les Canadiens qui furent les plus près de marquer (tir de MacDonald sur un montant). Dans le troisième tiers, Bobby Orr porta la marque à 5-0 d'un tir de la ligne bleue. La marque fut complétée à la dernière seconde par Sittler. Au vu de la physiionomie générale de la rencontre, le 6-0 enregistré est trop sévère pour les Tchécoslovaques, qui auraient largement mérité de sauver au moins l'honneur.

Malgré une défaite à Belfast

Coupe UEFA: chances intactes pour Bâle

GLENTORAN BELFAST - FC BALE 3-2 (2-1)

MARQUEURS : Feeney 12me ; Maissen 25me ; Feeney 42me ; Dickenson 50me ; Ramseier 72me.

GLENTORAN BELFAST : Mc Culough ; Mc Creery, Mc Fall, Walsh, Jamison, Mc Veigh, Caskey, Robson, Dickenson, Hygh, Feeney.

BALE : Wenger ; Mundschin, Geisser, Maradan, Stoller, Demarmels, Von Wartburg, Nielsen, Maissen, Muhenthaler, Lauscher.

ARBITRE : M. Eriksson (Su).

NOTES : Stade de l'Oval à Belfast ; 5000 spectateurs. Chez les Irlandais, Devine remplace Hygh à la 46me minute alors que les Bâlois font entrer respectivement Ramseier et Marti pour Nielsen et Maissen à la 63me minute.

CHANCES INTACTES

Au terme d'une rencontre dont le niveau fut particulièrement faible et qui fut marquée par un nombre inhabituel de mauvaises passes et d'erreurs diverses, le FC Bâle a conservé ses chances de qualification pour le deuxième tour de la coupe UEFA.

Devant 5000 spectateurs seulement, les Irlandais se sont montrés vraiment dangereux pendant une heure. C'est assez logiquement qu'ils marquèrent à deux reprises en première mi-temps et qu'ils augmentèrent leur avance à la 50me minute. Le FC Bâle, qui avait marqué à la 25me minute par Maissen (égalisant alors à 1-1), put songer à autre chose

qu'à se défendre durant la dernière demi-heure de jeu. Ses contre-attaques se firent alors de plus en plus nombreuses et c'est sur l'une d'entre elles que Ramseier réduisit l'écart à 3-2.

Chez les Bâlois, seuls Geisser, Lauscher, Demarmels et Marti ont été à la hauteur de leur réputation. Tous les autres ont déçu. Geisser fut parmi les meilleurs sur le terrain. Le gardien Wenger porte une part de responsabilité sur deux des trois buts irlandais.

A Glentoran, le trio Feeney-Caskey-Jamison fut à l'origine de toutes les actions dangereuses. Mais il ne tint pas la distance.

Autres résultats
Coupe UEFA, 32mes de finale : Fram Reykjavik - Slovan Bratislava 0-3 (0-2).
Union Paralimni (Chypre) - Union Paralimni (Chypre) - Kaiserslautern 1-3 (0-1).
Coupe des champions : Koege BK (Da) - Bayern Munich 0-5 (0-4).
Sliema Wanderes (Malte) - Turun Palloseura (Fin) 2-1 (0-0).
Liverpool - Crusaders Belfast 2-5 (1-0).
Coupe des vainqueurs de coupe, 16mes de finales : MTK Budapest - Sparta Prague 3-1 (1-1).

Les sélections autrichiennes

Helmuth Senekowitsch, le responsable de la sélection autrichienne, a dressé la liste des 16 joueurs retenus pour affronter la Suisse en match amical à Linz, mercredi prochain. Il a puisé abondamment dans l'équipe de SW Innsbruck. Son choix a également porté sur deux joueurs évoluant à l'étranger : Hattenberger (Fortuna Cologne) et Kreuz (Feyenoord Rotterdam). En revanche, Hickersbergen (Fortuna Dusseldorf), blessé à la main, a été écarté cependant que Jara (Duisbourg) ne sera aligné qu'en automne, contre la Hongrie, la Grèce et Malte (Coupe du monde). Oberhofer (Admira-Wacker) est le seul joueur nouveau. La sélection autrichienne :

Gardiens : Koncilia (SW Innsbruck), Fleischmann (Admira-Wacker). — Horvath, Pezzey, Kriess (SW Innsbruck), Strasser (Admira-Wacker), R. Sara (Austria-Wiener), Oberhofer (Admira-Wacker), Hattenberger (Fortuna Cologne), Prohaska (Austria-Wiener), Kreuz (Austria-Wiener), Weber (Sturm Graz), Welzl (SW Innsbruck), Krankl (Rapid Vienne), Koeßberger (ASK Linz), Sterling (SW Innsbruck).

CONTRE SUISSE B

Pour le match contre la Suisse B, mardi soir à St-Gall, le cadre autrichien a été élargi. Il a été fait appel à des éléments susceptibles d'intervenir au niveau du tour préliminaire de la Coupe du monde. A l'exception de Schachner, tous évoluent en Ire division :

Gardiens : Baumgartner (Austria-Wiener), Feurer (Rapid Vienne), Obermaier (Austria-Wiener), Breitenberger (Voest Linz), Demantke (Admira-Wacker), Meister (Vienna), Zuenelli (AK Graz), W. Schwarz (SW Innsbruck), Daxbacher (Austria-Wiener), Philipp (AK Graz), Pichler (Sturm Graz), Stoefflbauer (ASK Linz), Schachner (Alpine Donawitz), Jurin (Sturm Graz), Drazen (Austria-Wiener), Haider (Austria Salzburg).

Championnat de ligue nationale C NE Xamax renforce sa position

LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHATEL XAMAX 1-3 (0-1)

MARQUEURS : Grossi 28me et 62me, Hofer 68me.

NE XAMAX : Comba ; Jaquend, Balsiger, Maillard, Savoy, Grossi, Maire, Guillod ; Hofer, Hofmann, Negro. Entraîneur : Guillod.

NOTES : Match joué en 1re mi-temps sur le terrain annexe, la seconde sur le terrain principal de la Charrière. Fine pluie durant toute la rencontre. Température très fraîche.

L'EQUIPE RESERVE REMPLIT SON ROLE

Après l'incorporation de Wick en première équipe, c'est au tour de Geiser d'être appelé à faire partie du contingent face aux YB.

Handicapée par l'absence de ces deux titulaires, l'équipe emmenée par Roland Guillod s'est imposée logiquement face aux jeunes Chaux-de-Fonnières, renforçant ainsi sa position en tête du classement avec 6 points en 3 matches.

PAS FACILE

Pourtant tout ne fut pas si facile. Il fallut attendre la demi-heure de jeu pour voir enfin se concrétiser la domination des « rouges et noirs ». A la suite d'un cafouillage dans les 16m chaux-de-fonnières, Grossi se montra le plus rapide et glissa le ballon dans les filets du portier adverse.

La deuxième mi-temps allait s'annoncer plus animée. Jouée sur le terrain principal, en ouverture de leur première équipe, les « jaune et bleu » se devaient de briller. La présence de « DouDou » Brossard, qui avait tenu à se mettre au milieu de ses hommes, les stimula. Le premier quart d'heure fut assez pénible pour les gens du bas. Heureusement, la

défense était à son aise, bien emmenée par Savoy et le néophyte Balsiger.

Puis, sur une contre-attaque d'un tir puis à 20 m, Xamax creusait l'écart. Ce but fit l'effet d'un coup d'assommoir et dès ce moment il fut cavalier seul. Malgré de nombreuses occasions ratées, le troisième but tomba logiquement.

Pourtant les Chaux-de-Fonnières allaient sauver l'honneur à une dizaine de minutes du coup de sifflet final, après que Comba se fit blessé dans un contact avec un adversaire. D.D.

RÉSULTATS

Groupe onest : La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax 1-3 ; Chénois - Aarau 4-0 ; Etoile Carouge - Sion renvoyé ; Fribourg - Young Boys 0-1 ; Granges-Vecvey 5-0 ; Rarogne - Servette 2-6. Groupe est : Bâle - Mendrisio 3-1 ; Bellinzona - Winterthur 1-1 ; Chiasso - Saint-Gall 3-1 ; Gossau - Lugano 4-3 ; Grasshoppers - Young Fellows 4-2 ; Lucerne - FC Zurich 2-7.

Coup dur pour le FC Serrières : Zurcher blessé

L'entraîneur-joueur du FC Serrières, Claude Zurcher, s'est blessé dimanche dernier au cours du match qui opposait son équipe à celle d'Hauterive, match comptant pour le championnat de deuxième ligue. Souffrant d'une distorsion ligamentaire à la cheville gauche, Zurcher sera indisponible pour quelque temps, sa blessure ayant nécessité la pose d'un plâtre.

football

Les championnats à l'étranger

Liverpool refait surface

Le champion en titre, Liverpool, « annonce la couleur », en Angleterre. Il s'est imposé par trois buts à deux à Derby, ce qui lui permet de prendre la tête en compagnie de Middlesbrough, qui a battu Sunderland par 2-1. Les autres grands

clubs du football anglais éprouvent des difficultés. Leeds a été battu par Tottenham Hotspur à White Hart Lane (1-0), Manchester United a été tenu en échec par Newcastle (2-2). L'équipe de Tom Docherty ne tourne pas très rond, surtout

en défense. Pour l'instant, Manchester City fait mieux que son rival sans vraiment convaincre ses admirateurs; City n'est qu'à un point des deux chefs de file.

Pour la première fois depuis quelques années, Arsenal se retrouve dans la première moitié du classement, à la suite de sa victoire sur West Ham United par 2-0. Queen's Park Rangers, dauphin de Liverpool, n'a plus le même tonus que l'an dernier. Il a, toutefois, obtenu un premier succès en battant Aston Villa par 2-1, après un départ difficile.

Bayern Munich s'est mis en vedette en infligeant un sec et retentissant 9 buts à zéro au pauvre Tennis Borussia Berlin... Cologne poursuit triphalement sa longue marche en épinglant à son palmarès le nom d'Eintracht Brunswick, qui n'est pas le premier venu. Borussia Mönchengladbach s'est défait sans trop de difficultés de Werder Brême, par 3-1. Le champion en titre est à deux points de Cologne. Bayern, quant à lui, a déjà concédé quatre points à ses adversaires. Hambourg fait bonne impression et s'est hissé à la troisième place après sa victoire sur Eintracht Frankfurt.

En France, le championnat a repris ses droits. Nice a perdu son premier point à Rennes (0-0). Nantes, très en verve, s'est imposé par six buts à deux à Sochaux. Les « lions » ont des sucres d'orge en guise de griffes et des dents en papier mâché! On n'a jamais vu un Sochaux aussi timide et aussi perméable. A n'y pas croire...

Bordeaux, sans Jeandupeux, a obtenu un point à Angers; Bastia confirme sa réelle valeur en battant Valenciennes par 4-0. Les Corses ont la foudre au bout des pieds! Saint-Etienne, à la recherche de son souffle, a essayé un nouvel échec à Troyes... (0-0). On commence sérieusement à s'inquiéter, dans les chaumières françaises. **Gérald MATTHEY**

tennis

Amour, gloire, argent...

DERNIERS ECHOS DE FOREST HILLS

Un secret a été bien gardé, pendant le tournoi de Forest Hills: la nouvelle idylle de Chris Evert. La championne américaine a été vue, la semaine dernière, dans plusieurs restaurants new-yorkais en compagnie de Vitas Gerulaitis, le « glamour boy » du tennis.

Gerulaitis, un New-yorkais de 22 ans, semble avoir supplanté Jack Ford, fils du président des Etats-Unis, et Jimmy Connors, ex-fiancé, dans le cœur de la jolie Américaine (21 ans).

Billie Jean-King envisage de tenter sa chance pour un septième titre de simple à Wimbledon. La grande championne américaine (32 ans) va sortir de sa semi-retraite et jouer, en octobre, les tournois de Phoenix et Mission Hills (Californie). « Mes résultats dans ces tournois décideront de mon avenir en simple », a-t-elle affirmé.

250.880 spectateurs (34.000 de plus que l'an dernier) ont assisté au tournoi de Forest Hills (12 jours). La recette de l'« open » des Etats-Unis (montant brut) est estimée à 3 millions de dollars. Les 224 joueurs et

joueuses se sont partagé 416.000 dollars de prix, la bourse la plus importante offerte dans un tournoi.

Le titre de numéro 1 mondial de l'année 1976, entre Jimmy Connors et Bjorn Borg, ne pourra être décerné qu'après le tournoi des maîtres, en décembre. Mais Borg n'est pas certain de sa participation. « Je ne veux pas participer à un grand nombre de tournois cette année. Je suis las de tennis », a déclaré le jeune Suédois. « Mais si j'ai une chance de me qualifier, je la saisirai et j'irai à Houston ».

Les « autres finales » de Forest Hills

L'Américain Marty Riessen et le Hollandais Tom Okker ont remporté la finale du double messieurs en triomphant en deux sets (6-4 6-4) des Australiens Paul Kronk et Cliff Letcher.

La finale du double mixte, très passionnante, a été remportée par Billie Jean Kingphil Dent (EU/AUS) sur Betty Steve-Mc Millan (Hol/Af-S) en 3-6 6-2 7-5.

Les jeunes Sud-Africaines Linky Boshoff et Ilana Kloss, âgées toutes deux de 20 ans, se sont adjugé le titre du double féminin en battant la Soviétique Olga Morozova et la Britannique Virginia Wade, 6-1 6-4.

Ycaza chez les juniors

L'Equatorien Ricardo Ycaza a remporté le tournoi juniors en battant l'Argentin José-Luis Clerc 6-4 5-7 6-0 dans la finale des moins de 18 ans.

Le joueur de Gyaquil, qui étudie à l'université de Houston, au Texas, et s'est entraîné cet été sous la direction de l'Australien Harry Hopman, s'est imposé à la suite d'un match très serré dans les deux premiers sets et d'un excellent niveau.

L'équipe rhodésienne qui affrontera la Suisse à Bienne

La Fédération rhodésienne a annoncé la composition de son équipe pour le match de Coupe Davis Suisse-Rhodésie, qui aura lieu à Scheuren-Bienne, du 24 au 26 septembre. Sous la direction de Dave Brown, cette équipe comprendra Colin Dowdeswell, Des Mackenzie et Sherry Towers. Numéro 1 rhodésien, Colin Dowdeswell a battu, l'an dernier, Jan Kodes dans l'« open » du Canada. Il avait, en outre, été finaliste du double messieurs de Wimbledon, en compagnie de l'Australien Allan Stone.

Dowdeswell s'est encore illustré récemment à Forest Hills, où il a éliminé le Mexicain Raul Ramirez au deuxième tour puis l'Américain Bob Lutz au troisième, avant de s'incliner devant Eddie Dibbs, en huitième de finale.

Opinions

René Hussy a commis des erreurs mais laissons-le finir son contrat

Revenons au match d'Oslo

Hein! quelle douche, quelle couche! étendu au tapis pour plus que le compte, ce qui devait être le taureau helvétique ne verra pas la pampa argentine, en dépit des affirmations algébriques de l'entraîneur Hussy. L'espoir fait vivre.

Sommes-nous déçus d'Oslo? Certainement, dans la mesure où tant d'années d'efforts aboutissent à un aussi piètre résultat. Rarement, pour ne pas dire jamais, un entraîneur national n'a eu autant de temps et de facilités généreusement accordées pour bâtir une équipe. Oui, la déception est à la commune mesure du fol optimisme qui nous habita tous, dès l'annonce de la formation de ce groupe dit « taillé sur mesure ».

PAS SURPRENANT

Sommes-nous surpris d'Oslo? Pas tant que ça. Nous avons relevé que le bilan des rencontres nous était défavorable et que, dès lors, la prudence s'imposait et qu'il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Mais, plus avant encore, n'avons-nous pas, dans ces mêmes colonnes, répété à satiété après chaque match de Hussy, combien était néfaste sa trouille de perdre, comme sa totale incapacité d'enthousiasmer ses joueurs, de les libérer. En place d'un pasteur sévissait un caporal d'école de recrues.

Que de fois, n'avons-nous daubé sa satisfaction devant la kyrielle de ses défaites honorables. 0-1, c'est la marque de fabrique de Hussy. Pourquoi en aurait-il été autrement à Oslo? Ce misérable résultat n'est que la suite logique d'une politique manquant singulièrement de grandeur, de largeur de vues, de confiance en ses moyens. Pourquoi rouler continuellement en première avec une voiture pouvant taper le deux cents à l'heure?

LAISSONS-LE TERMINER

Suffit! Hussy a échoué. Espérons, toutefois, que les dirigeants auront l'élégance de lui laisser terminer son contrat, valable jusqu'en juin 1977, contrat qui devrait être dénoncé en décembre prochain.

Pourquoi la déception d'Oslo? D'après les images de la télévision, je pense que les Norvégiens ne sont pas si faibles que ce qu'on a bien voulu nous dire avant et, surtout, après le match. C'est un premier point. Le deuxième est la confirmation que la vivacité et le harcèlement continu finissent par faire perdre les pédales à l'adversaire. N'en avions-nous pas vécu la démonstration lors d'un récent Lausanne - Zurich? Voici pour la Norvège.

Nos fautes? La première est celle de n'avoir jamais fait jouer Barberis et Kuhn ensemble avant ce match. On ne les a jamais vus si faibles et Kuhn a sûrement participé à son dernier match international. Grossière erreur psychologique, car les raisonnements de ces deux gaillards s'expliquent aisément.

Celui de Kuhn: mon petit Barberis, tu as joué au patron en mon absence; montre donc ton savoir; à toi d'ordonner la manœuvre.

Celui de Barberis: tu es revenu pour jouer au patron, débrouille-toi.

Résultat, on n'a vu ni l'un ni l'autre, aucun ne voulant tirer les marrons du feu. Livré à lui-même Botteron s'enferma dans ses numéros de cirque préférés, les chevauchées solitaires, criolère au vent, ponctuées de tirs aux étoiles ou de cabriolets dans l'herbette.

UNE LOUCHE DE « TROUILLE »

Deuxième faute: les faux raisonnements tirés du match contre la Bulgarie. Là, pour une fois, notre équipe avait attaqué à pleines dents, dans une euphorie générale qui poussa Guyot à prendre des risques, qui lui coûtèrent sa place, bien qu'il ait participé à presque tous les matches de préparation. Pour avoir été rattrapé à la marque, Hussy reversa une louche de trouille dans le potage: pas de risques; de la discipline. Rien de tel pour paralyser toutes les entreprises. Comment, dans ces conditions, un joueur peut-il savoir « jusqu'où il peut aller trop loin »? Comment un entraîneur ose-t-il manier le fouet après un match offensif et, pour tout dire, joyeux comme celui contre la Bulgarie, pour proclamer vouloir jouer le match suivant offensivement, tout en brandissant les foudres de sa rigueur en cas de non-respect de ses volontés défensives?

DEPUIS TROIS ANS

Il ne fallait pas traumatiser l'équipe en retirant Guyot, qui finit quand même en douzième homme, mais l'inciter à empocher son match d'Oslo comme celui contre la Bulgarie. Si les nôtres avaient marqué deux buts, la Norvège ne se serait pas relevée. Hussy ne s'est-il pas rendu ridicule, en prétendant préférer Trinchero parce que plus grand, donc meilleur sur les balles hautes? D'abord nous avons encaissé le but sur reprise de la tête mais, de plus, il y a trois ans qu'Hussy devait savoir que l'adversaire était de haute stature. Donc, il pouvait préférer Trinchero dès le début.

A. EDELMANN-MONTY

cyclisme

Cilo enlève le challenge de l'ARIF

Après le Critérium de Gunzgen, le classement final du championnat de l'ARIF, challenge intermarqués des amateurs, se présente ainsi:

1. Cilo (Demierre, Knobel, Loder, Egolf, Berger, Aebi, Rusch) 524 p.
2. Allegro, 498 p.
3. Vélo Maier 471 p.
4. Tigr 414 p.
5. Peugeot 256 p.
6. Fredy Ruegg 179 p.
7. Bonanza 168 p.
8. Keller 149 p.
9. Schor 138 p.
10. Zimi 137 p.

Les coureurs qui ont récolté le plus de points sont Richard Trinkler (Winterthur) 182, Hansjoerg Aemisegger (Winterthur) 163, Viktor Schram (Sulz) 153, Eric Loder (Genève) 147 et Urs Berger (Zurich) 127.

course d'orientation

Course nationale à Worb

Lors de la 5^{ème} course nationale de la saison, le Neuchâtelois Henri Cuche a remporté une magnifique deuxième place derrière le Bernois Hülliger. Course dans le Blasenflue, à l'est de Worb, cette course s'est déroulée dans d'excellentes conditions, notamment sur le

plan technique, grâce à une nouvelle carte parfaite. Malgré le terrain accidenté, la course s'est révélée assez rapide et c'est principalement lors d'erreurs de lecture de carte ou d'hésitation à l'approche des postes que les coureurs perdaient quelques minutes. En élite, il convient encore de relever le 7^{ème} rang de Jean Cuche, qui s'améliore au fil de la saison. En dames, une semaine après s'être fait évincer de l'équipe nationale pour les championnats du monde, l'Argovienne Alice Fischer s'est imposée avec deux minutes et demie d'avance sur A. Dütschli. **M. D.**

Elite. - 1. Hülliger (Boll) 1 h 21'21"; 2. H. Cuche (Neuchâtel) 1 h 22'16"; 3. Wolf (Opfikon) 1 h 24'33"; 4. J. Cuche (Le Pâquier) 1 h 28'29"; - Dames. - 1. A. Fischer (Riniken) 59'02"; 2. A. Dütsch (Niederglatt) 1 h 01'37"; 3. H. Fries (Thunstetten) 1 h 04'31"; - Juniors A. - 1. Hofmann (Sühr) 1 h 12'48"; 4. Marina (Dombresson) 1 h 17'50"; - Cadets A. - 1. Corrodi (Schafhouse); 7. Ch. Boss (Dombresson). - Dames-juniors A. - 1. F. Bandixen (Stein a. R.); 5. A.-C. Mathez (Féminin).

Le saviez-vous?

Aujourd'hui, plus que jamais, il faut des scientifiques pour créer une montre.

Des horlogers, évidemment, mais aussi des ingénieurs dans des disciplines aussi variées que la mécanique, l'électronique, la physique, la chimie, l'informatique.

Car la fabrication de la montre, mécanique ou électronique, a radicalement changé.

Ebauches SA en est bien consciente. D'une part elle fabrique industriellement, depuis longtemps, l'ébauche de tous les types de montres mécaniques et, d'autre part, elle a mis sur pied, en moins de 12 mois, à Marin près de Neuchâtel, une production - industrielle elle aussi - de micro-circuits de sa propre conception. C'est dire qu'il a fallu des hommes compétents, ouverts aux techniques nouvelles, chercheurs et réalisateurs: en un mot, des innovateurs, à tous les échelons.



Projet de circuit intégré.

En 1985, 300 millions de montres seront vendues dans le monde. Quelle place occuperont, dans cet ensemble, les montres mécaniques et les montres électroniques? Le pronostic est difficile.

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que nous devons offrir au consommateur des produits de toutes catégories toujours plus élaborés, toujours plus fiables et compétitifs. Aussi continuerons-nous à innover, aussi bien dans le produit que dans les technologies de fabrication.

Aujourd'hui, mais plus encore demain, il nous faudra des spécialistes de haut niveau pour créer une montre, qu'elle soit mécanique ou électronique.

L'horlogerie offre des possibilités d'avenir.

A Ebauches SA, la mesure du temps est une science.

EBAUCHES SA
CH-2001 NEUCHÂTEL SUISSE
Une société du groupe ASUAG

Centres de production à Grenchen, Fontainemelon, Fleurier, Pesoux, Tramelan, Les Bioux, Bettlach, Tavannes, Moutier, Les Bois, Cortébert, Marin, Arognon et Annemasse (France), Pforzheim (RFA), Denver (USA).

STEINER HORLOGERIE
NOUVEAU
Beau choix d'étaux de qualité à des prix étudiés
Seyon 7 - 2000 Neuchâtel
Tél. 25 74 14

publicité = clients!
Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

CUISINIÈRES

une des meilleures expositions
Le Réve - Neff - Therna
Indesit - Siemens, avec

GROS RABAIS

dès Fr. **298.-**

Profitez-en

Jeanneret & C^{ie} SA

Au Confort Ménagère

Seyon 25 - 28 - 30 • Neuchâtel
Téléphone 24 57 77

DÉMÉNAGEMENTS

Transports dans toute la Suisse et la France

POLDI JAQUET

NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 55 65



Votre gazon a souffert de la sécheresse il est feutré

Nous louons cette machine spéciale

qui fera revivre votre gazon, lequel redeviendra plus beau qu'avant. Demandez un conseil auprès de

Losalli machines de jardin
COLOMBIER
Tél. 41 23 12

G. DIGIUSTO

Rénovation de façades — Réfection d'appartements

PEINTURE
PAPIERS PEINTS
PLÂTRERIE

Vy-d'Etra 35 2009 Neuchâtel Tél. (038) 33 57 41

LA CITÉ

LA CITÉ

PRIX CITÉ

POUR ENFANTS DE 1 À 5 ANS

PULLOVER

Col roulé, manches longues, acryl fantaisie

1 à 5 ans

5.90



La Cité

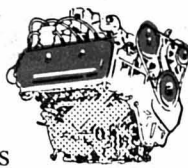
LA CITÉ

LA CITÉ

Par raison



Nombreux sont les motifs raisonnables d'acheter la nouvelle Peugeot 104. Par exemple, une 5ème porte avec un hayon arrière ouvrant jusqu'au plancher. Une longueur de 3,62 mètres, qui en fait la plus courte des 5 portes et malgré cela, un habitacle de sécurité, protégé par des zones déformables et offrant une place confortable à 5 adultes.



Ou bien son moteur 57 CV DIN, 1124 cm³, qui lui permet d'atteindre des pointes de 145 km/h avec une modeste consommation d'essence: 8,4 litres DIN.



Ou encore sa traction avant et sa suspension indépendante qui lui assurent une tenue de route exemplaire. Son astucieuse technique Peugeot garante du plus haut niveau de sécurité active et passive. Et certainement aussi son prix de Fr. 11 650.-

Voilà comment la nouvelle Peugeot 104 s'adresse à la raison.

Scott

Commerce de gros à l'est de la ville cherche collaborateur en qualité

d'aide de bureau - magasinier

Le poste à repouvoir exige de bonnes connaissances d'allemand et certaines dispositions pour la mécanique. Personne active et consciencieuse trouverait un emploi stable offrant travail varié et intéressant, une rétribution en rapport avec prestations et tous avantages sociaux. Adresser offres avec curriculum manuscrit sous chiffres KV 2059 au bureau du journal.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour nos laboratoires de contrôle de qualité un

jeune employé de laboratoire

au bénéfice d'un certificat fédéral de capacité de type A.

Notre futur collaborateur devra surtout s'occuper d'analyses de nature chimique ou physique en appliquant des méthodes prescrites et relativement simples, qui demandent toutefois beaucoup d'exactitude et de conscience professionnelles.

Nous demandons en outre:

- la connaissance du chromatographe en phase gazeuse, si possible aussi en phase liquide
- la faculté de lire des textes scientifiques en allemand (anglais souhaitable)
- l'esprit d'initiative et le sens de l'organisation nécessaires pour garantir l'exécution sûre et efficace des travaux demandés.

Nos conditions de travail et de rémunération sont celles d'une grande entreprise.

Les candidats éventuels sont priés de faire leurs offres complètes aux

FABRIQUE DE TABAC REUNIES S. A.,
Service de recrutement,
2003 Neuchâtel.

BOUDEVILLIERS

Nous cherchons

un (e) porteur (euse) de journaux

Horaire 6 h-7 h 20.

Mise au courant et entrée en service dès mardi 28 septembre 1976.

Adresser offres à:
FAN-L'EXPRESS
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL
Tél. 25 65 01.

VOUS

- êtes au bénéfice d'une formation commerciale
- avez travaillé plusieurs années dans un service de comptabilité
- désirez jouir d'une certaine indépendance et assumer des responsabilités

vous pourriez donc devenir la

collaboratrice

de notre service de comptabilité générale.

Envoyez votre offre sous chiffres 80-736 aux Annonces Suisses S. A., 2500 Bienne.



Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

PORTESCAP cherche pour son laboratoire de métallographie et essais de matériaux, un

LABORANT

pour assumer divers travaux dans le domaine de l'analyse métallographique et de la résistance des matériaux.

Formation: CFC de laborant type D, avec quelques années de pratique.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire à PORTESCAP, service du personnel, rue de la Paix 129, 2300 La Chaux-de-Fonds.

BOÎTES DE MONTRES HUGUENIN SA, LE LOCLE cherche pour date à convenir

1 agent de planification

Il s'agit d'un poste à responsabilités qui comprend principalement:

- participation à l'élaboration des programmes de livraison des départements de fabrication;
- gestion de l'ordonnancement en fonction des objectifs quantitatifs à atteindre;
- suivi de la fabrication, préparation des décisions afin d'assurer la réalisation des objectifs fixés;
- coordination entre les services relevant de la production;
- suivi des statistiques de production.

Nous demandons:

- bonne formation de base BET, ASET ou équivalente, avec si possible quelques années de pratique;
- sens des responsabilités;
- esprit d'initiative;
- entrentent.

Nous offrons:

- conditions sociales et possibilités en rapport avec les qualifications.

Offres manuscrites ou demandes de renseignements à M. Rudaz, Directeur, BOÎTES DE MONTRES HUGUENIN SA, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 31 01.

OFFRES D'EMPLOIS

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

JEUNES GENS de 20 à 27 ans LA GENDARMERIE GENEVOISE

vous offre

un emploi stable

- une activité professionnelle pleine d'intérêt
- un travail varié et bien rétribué
- un horaire hebdomadaire de 42 heures
- les soins médicaux gratuits
- les uniformes à la charge de l'Etat
- la retraite après 30 ans de service

- Si vous
 - êtes de nationalité suisse
 - avez entre 20 et 27 ans (femmes 19 1/2)
 - êtes incorporés dans l'élite (hommes)
 - jouissez d'une bonne santé
 - mesurez 170 cm au minimum (femmes 160)
 - avez une instruction suffisante

devenez

GENDARMES AGENTES DE CIRCULATION

Délai d'inscription: 10 octobre 1976

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Guy FONTANET.

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me faire connaître vos conditions. FAN 5

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Localité: _____ No postal: _____

A retourner au plus vite au commandant de la gendarmerie, Hôtel de police, 1211 Genève 8.

Nous offrons très bonne situation

dans la branche service comme profession principale ou accessoire, dans le rayon de votre domicile. Excellent rendement mensuel.

Intéressés avec bonne formation artisanale et pouvant justifier d'une bonne conduite sont priés de faire offre, seulement par écrit avec bref curriculum vitae et indication du tél. à:

Wela-Technik KG,
Dreiherrnsteinplatz 7,
D-6078
Neu-Isenburg 2.

Gain accessoire

par la vente de cartes de Nouvel-An, de vœux, de condoléances, de visite ainsi que d'articles-cadeaux. A la portée de tous, excellentes provisions.

Collection gratuite des Editions de cartes MASCHKA, case postale 513, 2501 Bienne.



Novotel Neuchâtel-Est engage, pour Saint-Sylvestre,

ORCHESTRE

3 ou 4 musiciens.

Téléphoner à Michel Jeauffre, (038) 33 57 57.



NEUCHÂTEL

cherche

garçon de cuisine garçon ou fille d'office

Se présenter après 13 h 30 ou téléphoner au N° 24 30 30.

Je cherche

CHEF DE CUISINE 1^{re} force

éventuellement CUISINIER capable, habitué aux coups de feu. Seuls les candidats capables, stables et sobres sont priés de faire leurs offres (patron exigeant).

Gérald REGUIN, chef de cuisine, Café du Château, Yverdon, tél. (024) 21 49 62.

Restaurant Saint-Honoré cherche tout de suite

fille ou garçon de buffet

Tél. 25 95 95.

Hôtel-restaurant engagerait gentille

SERVEUSE honnête, aux environs de Neuchâtel. Entrée fin septembre-début octobre. Adresser offres écrites à FO 2054 au bureau du journal.

Essayez-moi!



La nouvelle Peugeot 104

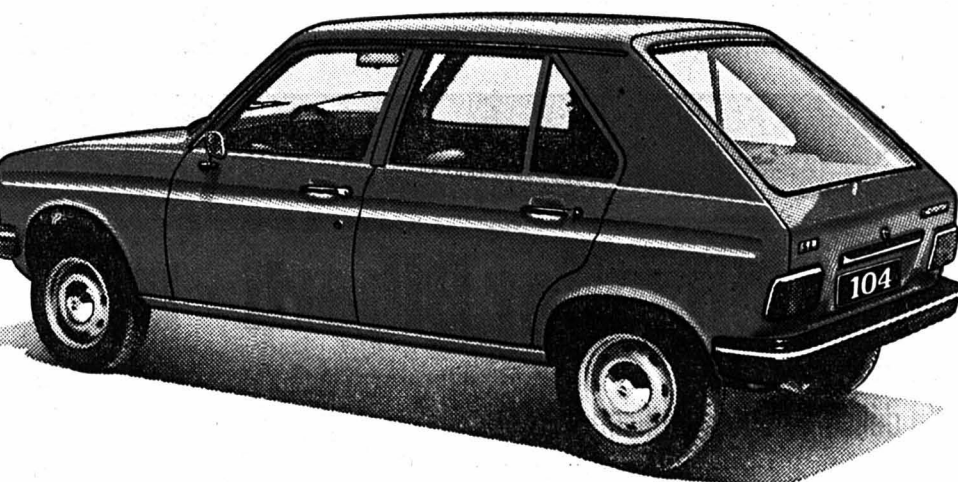
Demandez d'autres informations

Nom, prén.:

No, rue:

NP, lieu: Fan 5

à Peugeot-Suisse SA, 3000 Bern 31



La nouvelle Peugeot 104

Modèles: GL (954 cm³) Fr.9950.-, GL 6 (1124 cm³) Fr.10950.-, SL (1124 cm³) Fr.11 650.-

Le meilleur choix à

Prix MIGROS!

Actualités MTV

tous les mardis à **19h.55** et
tous les jeudis à **19h.10**
dans les spots publicitaires
de la TV romande.
A ne pas manquer!

Grâce à une politique d'achats bien conçue, nous avons pu réaliser des **bénéfices de change** au cours des derniers mois.

Une fois de plus, nous aimerions en faire profiter notre clientèle, sous forme d'**actions supplémentaires avec de très grosses différences de prix.**

Nous avons sélectionné toute une gamme d'articles populaires dont la plupart de nos clients peuvent profiter, par exemple:



Multipack

Paquet de 700 g 1.70

2 paquets

Spaghetti



240

au lieu de 3.40

500 g - .85,7

aux œufs frais Pâtes suisses d'excellente qualité.

La **MIGROS** est avec vous!

D'autres actions suivront.

Multipack

Bouteille de 1 litre -.80

2 bouteilles

Aproz orange douce

la boisson de table appréciée,
à l'eau minérale Aproz
riche et pure.

1.-

au lieu de 1.60



Offre spéciale

Pâte à gâteau

spécialement indiquée
pour les gâteaux aux fruits,
au fromage et aux oignons, etc.

.90

au lieu de 1.20

MIGROS
data

Multipack

Tube de 200 g -.85

2 tubes

Purée de tomates

triple concentré
pour préparer
des sauces tomate racées.

140

au lieu de 1.70



Offre spéciale

Schublig de St-Gall

de qualité Migros.

la paire de 210 g

160

(100 g = -.76,2)
au lieu de 1.90

MIGROS
data

«Appenzeller Biberli»

fourrés

un délice de votre confiseur Migros.

le «Biberli» de 70 g

-.50

(100 g = -.71,4)



Saucisses aux choux

pièces de 250-300 g env.

le ½ kg

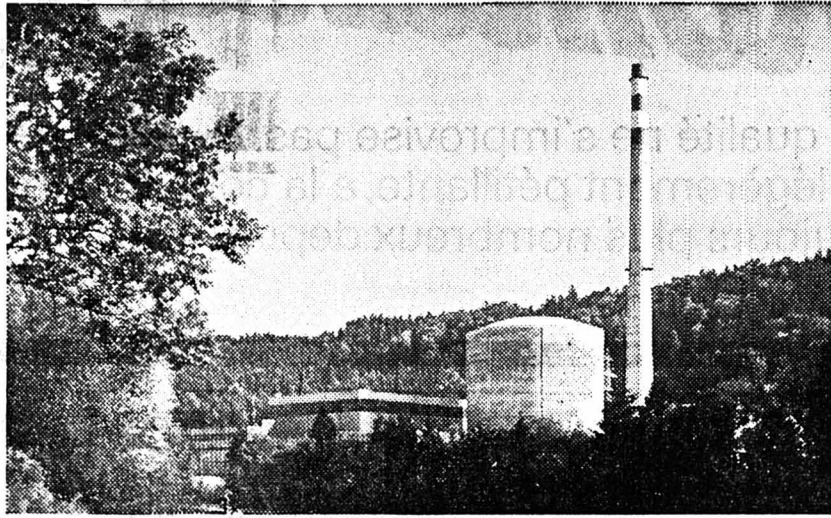
4¹⁰

L'énergie nucléaire au service de l'homme et de son environnement.

L'énergie nucléaire fournit du courant depuis 1955. Sur toute la surface du globe, plus de 160 centrales nucléaires assurent ainsi le ravitaillement des ménages, de l'industrie et de l'artisanat. En Suisse, les centrales nucléaires de Beznau I, Beznau II et Muehleberg fonctionnent impeccablement. L'expérience montre qu'on peut parfaitement vivre aux abords des centrales nucléaires et qu'elles respectent même remarquablement les impératifs de l'environnement.

Conscients des problèmes écologiques, des hommes ont reconnu depuis longtemps la nécessité de supprimer dans la mesure du possible

les atteintes portées à l'environnement par le charbon et le pétrole. Ces sources d'énergie devraient donc être remplacées partout où cela est techniquement possible, notamment pour la production d'électricité. A cet égard, l'énergie nucléaire offre au moment opportun une solution favorable à l'environnement, même si elle ne présente pas uniquement des avantages. Comme toute autre centrale thermique (à base de charbon, de pétrole ou de gaz), une centrale nucléaire produit une chaleur résiduelle qui doit être évacuée. D'ores et déjà, pour des motifs touchant à l'écologie, le refroidissement au moyen de l'eau des rivières



n'entre pas partout en ligne de compte. Sur le système fluvial Aar-Rhin, on a été contraint de recourir aux tours de refroidissement de type humide à tirage naturel pour les nouvelles centrales. L'eau utilisée pour le refroidissement est totalement indépendante du réacteur et elle n'entre jamais en contact avec les circuits radioactifs. Jamais encore, des réalisations techniques n'ont été l'objet d'autant

de contrôles, en ce qui concerne leur sécurité et leur compatibilité avec l'environnement, que ce n'est le cas avec les installations nucléaires. Cela est valable également pour le stockage des déchets radioactifs, dont l'aspect technique peut être considéré résolu.

Depuis plus de 20 ans, techniciens, savants et autorités s'occupent sur toute la surface du globe de planifier, construire et exploiter des

centrales nucléaires. Ils ont conscience de leur grande responsabilité et garantissent un ravitaillement en énergie qui offre toute sécurité et répond aux impératifs de l'écologie. L'énergie nucléaire assure en toute sécurité notre ravitaillement en énergie.

Consommation globale d'énergie en Suisse 1975

Combustibles liquides et carburants	76,4%
Electricité	17,2%
Gaz naturel	3,4%
Charbon	1,6%
Bois	1,4%

Comité de l'information de l'Economie électrique suisse
Case postale 2031, 8023 Zurich



Dr. med. vet. J. Weis
vétérinaire et Maire de la Commune de Muehleberg BE

« La population de Muehleberg vit depuis des années au contact d'une centrale nucléaire, sans qu'elle ait eu jusqu'ici le moindre motif de s'en plaindre. En nous basant sur des années d'expérience pratique, nous pouvons affirmer que la cohabitation avec l'usine ne suscite aucun problème. En outre, les contrôles effectués constamment au sein et aux abords des installations, comme dans la région, démontrent que l'environnement ne subit aucune atteinte préjudiciable. »



Ouverture le 15 septembre 1976

Le nouveau maître-queux, M. Melon, vous invite à venir apprécier ses nombreuses spécialités telles que

TRUITE FAILLO 13 ÉPICES
FAUX FILET MAÎTRE CORNILLE
CASSOULETS TOULOUSAIN
AMOURETTES À LA PROVENÇALE

dans le cadre historique de l'Hôtel de Nemours.

A l'occasion de l'ouverture de ce restaurant sympathique, vous êtes tous invités à venir partager le verre du patron accompagné d'une petite spécialité, mercredi soir à partir de 18 h.



CHROMAGE BONJOUR

Route de Boudry, Cortaillod

Tél. (038) 42 15 84 - 42 14 92

CHROMAGE: BRILLANT - MAT - DUR
NICKELAGE: BRILLANT ET MAT
PROMATISATION - POLISSAGE - ARGENTAGE
CUIVRAGE - CADMIAGE - ÉTAMAGE
LAITONNAGE - SABLAGE



Cuisinières

toutes marques en stock grosse reprise de votre ancien appareil. Ex. 4 plaques four vitré, broche, etc... dès 560 fr.— Congélateurs dès 358.— Frigos dès 298.— Aspirateurs, etc... Tout à prix discount. Le déplacement en vaut la peine. Ouvert tous les jours. Tél. (038) 46 18 77.

Discount du Vignoble

Fornachon & Cie
Tél. (038) 46 18 77
2022 Bevaix

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

ÉCHEC À LA RÉCESSION!



Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.



NOUVEL ARRIVAGE DE

JUPES ET CHEMISIERS

JUTZELER
Hôpital 3 NEUCHÂTEL

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS

Boulangerie-pâtisserie à Neuchâtel cherche **boulangier-pâtissier** pour entrée immédiate ou à convenir. Chambre à disposition. Congé le dimanche. Adresser offres écrites à GP 2055 au bureau du journal.

Hôtel de Nemours
Vieille ville du Landeron
cherche

sommelières dame ou garçon de buffet

Tél. 51 23 56.

Médecin cherche **aide médicale** environs de Neuchâtel. Adresser offres écrites à IS 2057 au bureau du journal.

Nous cherchons **concierges** pour immeubles locatifs situés à Neuchâtel et Marin. Logement pour le concierge dans l'immeuble. Il s'agit d'une occupation à temps partiel. Renseignements: **LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES** 16, rue du Bassin, Neuchâtel, (038) 21 11 71.

Cercle National à Neuchâtel
Tél. 24 08 22

cherche une (un) **sommelière (er)** connaissant les deux services. **Téléphoner ou se présenter.**

Café-restaurant du Simplon
cherche **sommelière**
Tél. 25 29 85.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

TOURING AU LAC
Cherche **dame ou garçon de buffet**
Faire offre ou se présenter à la Direction.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons pour notre Service de distribution un

vendeur-livreur remplaçant

avec domicile à Neuchâtel ou environs immédiats.

Notre futur collaborateur devra assurer la livraison de nos produits à certains points de vente, dans toute la Suisse, lorsque les titulaires en place sont empêchés de remplir leur mission. Il pourra ainsi temporairement avoir pour point d'attache de son travail d'autres lieux que celui de son domicile.

En dehors de cette activité, le vendeur-livreur remplaçant sera chargé de tâches de nature administrative dans les bureaux du service « Distribution et transports ».

Nous demandons une personne de bonne présentation, ayant de l'aisance dans les contacts humains, parfaitement bilingue, capable de travailler d'une manière indépendante, ayant si possible une formation de base de type administratif et au bénéfice d'un permis de conduire (A); âge, entre 23 et 35 ans.

Nos conditions de travail et de rémunération sont celles d'une grande entreprise.

Les candidats éventuels sont priés de faire leurs offres complètes aux

FABRIQUES DE TABAC REUNIES S.A.,
Service de recrutement, 2003 NEUCHÂTEL.

Représentants

(débutants acceptés)

pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commissions importantes. Avantages sociaux.

Pour tous renseignements téléphoner au (039) 26 70 89, à partir de 19 heures.

Institut cherche

personne pour **remplacement à la cuisine** (50 couverts).
Tél. 25 12 25.

DEMANDES D'EMPLOIS

REPRÉSENTANT

pour la Suisse romande constructeur-machines, 12 ans d'expérience, cherche changement de situation et désireait fonctionner comme représentant dans l'un des domaines qui lui seront proposés. Adresser offres écrites à DM.2052 au bureau du journal.

Apprenti vendeur en quincaillerie

terminant son apprentissage en mars 1977 cherche pour cette date un emploi fixe de vendeur.

Faire offre à:
Stephan Heinzelmann
Schulstrasse 23
8902 Urdorf.
Tél. (01) 734 16 02.

Jeune coiffeuse pour dames, sortie d'apprentissage,

cherche travail

région Bienne ou Neuchâtel.

Tél. (038) 51 46 94.

Sommelière

(2 services) cherche place à Neuchâtel ou environ. Date à convenir.

Adresser offres écrites à HG 2021 au bureau du journal.

Dem. à acheter

ACHAT de vieux bijoux

or et argent. Pierres fines, diamants. Pendules anciennes aux meilleurs prix, à la bijouterie

CLAUDINE VUILLE

Portes-Rouges 48, immeuble Marché-Milgros, Neuchâtel, Tél. 25 20 81.

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Bijoux de tout genre, couronnes dentaires en or, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abîmées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or et tous déchets industriels de métaux précieux.

Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpflli N° 15, 6004 Lucerne.

MARIAGES

Laborantine médicale

34 ans, célibataire, fine, généreuse et franche, rencontrerait monsieur, socialement et sportif, mais aimant avant tout la vie de famille et les enfants.

Ecrire sous chiffres 5232 L à Orell Fussli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne.

DAME

56 ans, affectueuse et franche, serait heureuse de rencontrer monsieur habitant hors de la ville et aimant les animaux.

Ecrire sous chiffres 5232 L à Orell Fussli Publicité S.A., case postale, 1002 Lausanne.

Baux à loyer

au bureau du journal

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché — comparez!

Nouveau!

Télécrédit 022 28 07 55
Appelez — commandez le crédit par téléphone — le paiement suit dans le plus bref délai. Encore plus rapide à nos guichets.

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____
NP/Lieu _____ Adresse _____

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55



Romanette

reste la vedette.

La qualité ne s'improvise pas. *Romanette*, harmonieusement préparée et légèrement pétillante, a la confiance des consommateurs, toujours plus nombreux depuis 40 ans.



FAVRE Excursions Rochefort

JEUDI 16 SEPTEMBRE
Comptoir suisse Lausanne
dép. 8 h, place du Port, Fr. 21.—
MERCREDI 22 SEPTEMBRE
Gruyère
dép. 13 h, place du Port, Fr. 22.—,
AVS Fr. 18.—
MERCREDI 29 SEPTEMBRE
promenade d'après-midi
dép. 13 h 30, place du Port, Fr. 19.—,
AVS Fr. 15.50
Renseignements et Inscriptions
Tél. 45 11 61.

Cherchons pour Sylvestre ORCHESTRE

de 3 à 4 musiciens.

Faire offres Cercle Union
rue Bubenberg 9, 2500 Bienne.

Rabais spécial sur Honda Civic

1200, 3 portes, neuve;
garantie d'usine.
Garage Zeder, 2016 Cortaillod.
Tél. 42 10 60.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

AU CENTRE, chambre indépendante, jardin,
bains, cuisine. Tél. 25 06 66, 33 24 06.

SERRIÈRES, CHAMBRES MEUBLÉES indépen-
dantes, cuisine, bon marché. Tél. 24 00 34.

JOLIE CHAMBRE MEUBLÉE, bien chauffée, à
jeune homme. Tél. 25 39 73.

CHAMBRE INDÉPENDANTE confortable, au cen-
tre. Tél. (038) 25 29 01.

APPARTEMENT ENSOLEILLÉ, quartier ouest,
tranquille, 1 chambre, cuisinette, bains, W.-C., pe-
tit hall. Libre 1^{er} octobre, 250 fr. par mois + 20 fr.
chauffage. Téléphoner aux heures des repas au
25 31 25.

APPARTEMENT 2 PIÈCES aux Portes-Rouges 3,
avec confort, 350 fr., charges comprises. Libre
1^{er} novembre. Tél. 25 05 32.

LES HAUTS-GENEVEYS, logements meublés,
3 chambres. Tél. 24 00 34.

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES + garage, Mar-
nière 35, Hauterive, 520 fr., charges comprises.
Tél. 31 44 74; pour visiter 33 53 13.

LES HAUTS-GENEVEYS, dans villa, studio meublé,
cuisine, bains, tout confort, 250 fr.
Tél. 53 19 65.

CHAMBRE INDÉPENDANTE tout confort, centre
ville. Tél. 25 82 00 ou 25 21 21.

JOLI STUDIO MEUBLÉ, confort, à Cormondrèche.
Libre le 29 septembre. Tél. 31 30 86, heures des
repas.

APPARTEMENT 1 PIÈCE (OU PLUS) seul dans
vieux maison, centre Peseux, 220 fr., chauffage
compris. Tél. 31 40 87.

BOUDRY, STUDIO MEUBLÉ 1 ou 2 personnes,
cuisine équipée, bains, dans maison familiale;
jardin, place de parc. Tél. (038) 46 12 58.

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES, à Neuchâtel,
8 minutes du centre, spacieux, chauffé, cuisinette,
balcon, bain, grand hall habitable. Reprise d'un
petit ameublement 480 fr. Location mensuelle
430 fr. + charges. Tél. (038) 25 48 02.

PESÉUX, TOUT DE SUITE, belle chambre indé-
pendante, prix 180 fr. par mois, tout compris.
Renseignements par téléphone (021) 24 25 45.

COFFRANE, DANS FERME, magnifiques apparte-
ments 2 grandes chambres + coin à manger,
tout confort; cave, galetas, jardin, très tranquille,
dès 24 octobre et 30 novembre. Tél. 57 13 13.

CORCELLES, CHAMBRE INDÉPENDANTE meub-
lée, douche; proximité gare et tram. Prix mo-
déré. Tél. 31 25 30.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, cuisinette,
toilettes, à demoiselle, 160 fr. Tél. 25 29 94, heu-
res des repas.

GRAND APPARTEMENT de 4 1/2 pièces, tout
confort, situation tranquille, loyer très avanta-
geux, 1^{er} novembre 1976. Tél. 42 39 22.

CENTRE, BEAU STUDIO MEUBLÉ dans villa,
confort, à demoiselle. Tél. 24 57 33 ou 25 24 57.

PRÈS DE L'UNIVERSITÉ chambre indépendante à
jeune homme. Tél. 25 74 20.

CHAMBRES INDÉPENDANTES, plein centre.
Tél. 24 07 77.

SAINT-BLAISE, chambre indépendante meublée,
avec douche. Tél. (032) 23 16 55.

PROXIMITÉ CENTRE, chambre indépendante,
confort, douche, cuisine, tranquillité. Loyer mo-
déré. Tél. 25 09 36.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, plein cen-
tre, petite cuisinette, douche attenante, à demoi-
selle. Tél. 24 32 24.

PETIT STUDIO meublé, centre, 260 fr. cuisinette,
frigo, douche attenante, à demoiselle pour le
1^{er} octobre. Tél. 24 32 24.

CHAMBRE MEUBLÉE À JEUNE FILLE, confort,
Fr. 130.— Tél. (038) 25 45 78.

AU LANDERON, dès janvier ou à convenir,
1 grande pièce, W.-C., douche, lavabo. Tél. (038)
51 23 38.

A VENDRE

TRÈS BELLE OCCASION, bureau blanc 80/120 cm,
3 tiroirs, pieds métalliques, neuf, 730 fr., cédé à
250 fr. Tél. 25 27 16.

TOURNE-DISQUE STEREO; caméra Animex au-
tomatique, bas prix. Tél. (038) 24 41 38.

TOUR DE LIT COMPLET; lit enfant complet;
poussette; machine à laver. Bas prix.
Tél. 47 10 73.

1 DIVAN ET DEUX FAUTEUILS verts.
Tél. 25 28 82.

TÉLÉVISION COULEUR Philips, 66 cm, multi-
norme. Tél. 42 18 96.

2 POÊLES À MAZOUT Airflam. Tél. 53 16 30.

POSTE À SOUDER électrique Jeckeron 35-400 W.
Tél. 36 11 15.

VELO MI-COURSE, 250 fr. Tél. (039) 35 12 30.

MOUSQUETON 31, 250 FR. Tél. 31 44 59.

CHAMBRE À COUCHER moderne foncée, grand
lit. Tél. 25 06 66.

POUR JEUNE DAME, manteaux, pantalons, pul-
lovers, etc., taille 38-40. Tél. (038) 33 54 03.

TÉLÉSCOPE MARINE 8 X 60; 30 bandes dessi-
nées et autres livres. Tél. (038) 51 18 71, heures
des repas.

MEUBLE POUR MACHINE À COUDRE, neuf.
Tél. 33 11 93.

MAGNIFIQUE CRÉDENCE d'occasion, sculptée,
Voltaire, à bascule. Tél. la journée 25 28 20.

2 LITS SIMPLES avec matelas mousse, frigo, ma-
gnifique table salon, fer forgé mosaïque cuivre,
séchoir à linge, fahri, fer à repasser, planche à
passer, fer pour plis, chaise cuisine, fauquill.
Tél. 24 10 18, sauf heures des repas.

POINTS AVANTI, 10 fr. le mille. Tél. (038)
24 63 17.

FOURNEAUX à bois et charbon Buderus.
Tél. 47 12 86.

12 VOLUMES NEUFS d'électricité-auto.
Tél. 24 76 79.

DEMANDES A ACHETER

VELO D'HOMME en bon état, pour garçon de
12 ans. Tél. (038) 57 15 25, heures des repas.

TRAIN MAERKLIN avec transformateur 30 VA, de
REYNIER, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039)
23 13 44.

CHAISE RELAX BÉBÉ, PARFAIT ÉTAT.
Tél. 46 16 16.

COFFRE-FORT MOYEN (env. 200 kg), en bon état,
pour société. Adresser offres écrites à BK 2050 au
bureau du journal.

DEMANDES A LOUER

COUPLE CHERCHE APPARTEMENT 2 ou 3 pièces
(éventuellement grand studio), dans maison tran-
quille. Région: de Marin à Corcelles. Tél. 24 29 56,
dès 17 h 30.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE VENDANGERS, vendangeuses et
brantards. Tél. (038) 46 12 88.

LEÇONS DE PORTUGAIS (Brésil) pour une dame.
Tél. 25 36 69, heures repas.

CORTAILLOD DAME GARDERAIT ENFANT. Even-
tuellement jour et nuit. Tél. 42 32 75.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE SUISSE ALLEMANDE cherche tout de
suite, à Neuchâtel, emploi comme aide dans hôpi-
tal, home de vieillards ou éventuellement buffet
(possibilité d'apprendre le français désirée).
S'adresser à Theres Jenelten, Ringstrasse
Nord 27, 5600 Lenzbourg.

UNIVERSITAIRES avec expérience donnent le-
çons mathématiques niveaux secondaires, gym-
nase, Ecole commerce. Tél. 25 97 79.

JEUNE PEINTRE EN CARROSSERIE cherche em-
ploi. Tél. 57 12 23.

DAME cherche travail dans hôpital, home d'en-
fants, service, ou autre, les samedis et dimanches.
Adresser offres écrites à AJ 2049 au bureau du
journal.

DAME SEULE cherche travail en fabrique: pe-
rage, taraudage ou autre partie sur petite ma-
chine, ou travail à domicile. Adresser offres écrites
à EN 2053 au bureau du journal.

SECRÉTAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND, connais-
sances en anglais et italien, comptabilité, cherche
emploi à mi-temps, le matin. Adresser offres écrites
à CL 2051 au bureau du journal.

INSTITUTRICE DIPLOMÉE donnerait cours ma-
thématiques, français (grammaire-orthographe)
primaire ou secondaire (1^{er} cycle). Tél. 31 70 23.

JE CHERCHE (EN SOIRÉES) quelques heures: bu-
reau ou barmaid-sommelière. Tél. 31 73 42.

LEÇONS DE FRANÇAIS, ALLEMAND, anglais,
arithmétique, comptabilité, données par licencié.
Tél. 31 18 23.

DIVERS

ORCHESTRE 2 musiciens + batterie électronique,
libre pour noces et soirées. Tél. (038) 33 12 73.

A DONNER GENTIL MATOU castré, noir, 15 mois,
propre. Tél. 41 29 63.

PENSION POUR PERSONNES AGÉES cherche
couples ou personnes seules tout de suite ou pour
date à convenir. Prix avantageux. Vie de famille.
Pension « SION », 2523 Lignières. Tél. (038)
51 25 10.

A DONNER CONTRE BONS SOINS 1 chaton noir
propre. Tél. 24 37 68.

Les Doigts d'Or CUISINE

ENCYCLOPÉDIE
PRATIQUE
DE LA CUISINE
D'AUJOURD'HUI

Des recettes qui disent tout: coût, difficulté, temps
nécessaire, tours de main, vins recommandés, etc.

Des milliers de recettes faciles à réussir parce qu'elles sont faciles à comprendre.

Dans cette collection le plus grand soin a été voué à la
mise au point d'une présentation extrêmement claire et
pratique. Les Doigts d'Or CUISINE ne laisse aucune
place à l'incertitude, aux tâtonnements. Tout ce que
vous devez savoir est clairement expliqué. Les phases de
préparations sont illustrées, bien ordonnées et faciles
à suivre.

Clarté et précision

Coût, difficulté, vins recommandés et conseils pour
l'emploi des surgelés sont résumés par ces symboles:



Chaque semaine, des dizaines d'idées de plats savoureux.
Les Doigts d'Or CUISINE déborde d'imagination et vous
aide à varier vos menus jour après jour. Avec
des recettes de chez nous et de tous les pays

du monde. Les Doigts d'Or CUISINE fourmille d'idées
pour manger bien... et manger sain.

Votre conseiller gastronomique...

Bien plus qu'un livre de recettes, les Doigts d'Or
Cuisine est une véritable encyclopédie qui traite de la
gastronomie comme de la cuisine familiale. C'est un guide de
l'art de la table.

Des monographies vous apprennent, pour les principaux
produits alimentaires, leur valeur gastronomique et dié-
tétique, l'art de les choisir et les meilleures façons
de les apprêter.

... et diététique

Tournez le dos aux idées toutes faites! "Diététique"

n'a rien à voir avec "privations". La diététique est
d'abord l'harmonie entre une personne et sa manière de se
nourrir, entre son état physique et ce qu'elle mange.
Les Doigts d'Or Cuisine permet de choisir, entre des
mets savoureux, ceux qui sont de surcroît les plus
bénéfiques.

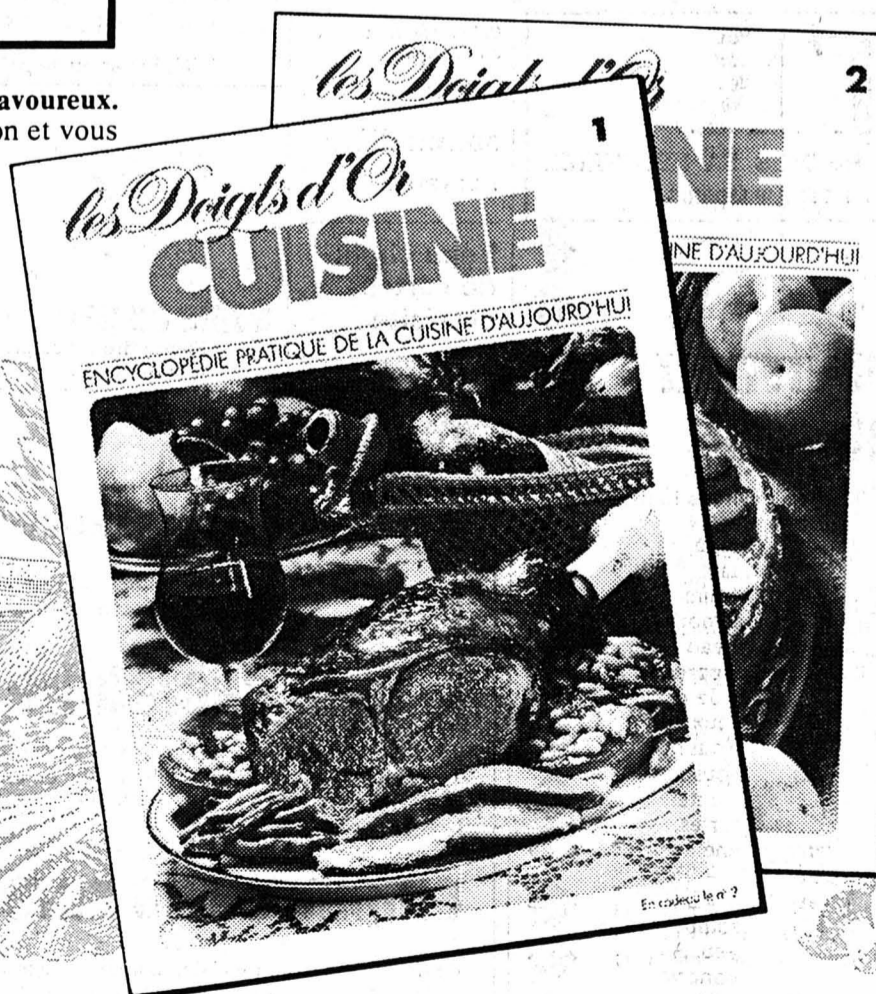
Les Conseils du Chef

A chaque page, Les Doigts d'Or Cuisine dévoile les petits
trucs, toujours très simples, utilisés par
les grands cuisiniers, ces finesses du métier
qui font des repas parfaitement réussis. Ils
sont encadrés et signalés par cette toque:



Les Doigts d'Or Cuisine: Enfin un guide culinaire
très simple, très pratique, qui ne sacrifie ni la
gastronomie, ni la diététique, avec tous les secrets
qui font des repas savoureux... et la cuisine saine.

Quoi de plus agréable qu'un repas bien réussi?



Les Doigts d'Or Cuisine, 120 fascicules entièrement illustrés en couleurs.

Les deux premiers numéros pour le prix d'un seul: Fr. 3,50 seulement.
Chaque mardi chez tous les marchands de journaux.

Une nouvelle collection hebdomadaire publiée par: Editions Transalpines
Diffusion par: Editions Kister s.a., Genève 33, quai Wilson, tél. 022/31 50 00

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

10.00 (C) Spécial Comptoir
15.55 (C) Fin
17.20 (C) Point de mire
17.20 (C) TV-Jeunesse
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV-Jeunesse
18.25 (C) Santé et société
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.10 (C) Face au sport
22.15 (C) Cinéma actuel
22.20 (C) Football en ligue A
23.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 (C) Arc-en-ciel d'images suisses
18.10 TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 L'entraînement à aller seul
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Cyankali
22.30 (C) Téléjournal
22.45 (C) Football à Glasgow

FRANCE I

11.15 Réponse à tout
11.35 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Visiteurs pour mercredi
17.05 A la bonne heure
17.35 (C) Pour petits et grands
18.00 Chasser en France (3)
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Le village englouti (25)
19.00 T F 1 actualités
19.30 Adios
21.05 Emission médicale
22.05 T F 1 dernière

FRANCE II

12.35 (C) Magazine régional
12.50 (C) Mercredi animé
13.00 (C) Aujourd'hui Madame
14.00 (C) Flash journal
14.05 (C) Bonanza
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) Un sur cinq
17.20 (C) Palmiers des enfants

17.30 (C) TV service
18.00 (C) Football
18.45 (C) Chacun chez soi
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.10 (C) Sofia - St.Etienne
19.50 (C) Un shérif à New-York
21.10 (C) C'est-à-dire
22.30 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

11.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) F R 3 jeunesse
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jeux à Mulhouse
19.30 (C) La vie privée d'Elisabeth et d'Essex
21.10 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.30 (C) Per la gioventù
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Albert Atcho
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Lascio
alle mie donne
22.30 (C) Al Gran consiglio ticinese
22.35 (C) Telegiornale
22.45 (C) Mercoledì sport

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, la santé de Marie. 17.05, Aventures au Grand-Nord. 17.55, téléjournal. 17.57, spécial élections. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, les petits partis politiques. 21 h, place aux animaux. 21.45, Suède 1976. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.25, jeux d'enfants. 16.35, Flipper le dauphin. 17 h, téléjournal. 17.10, sous le grand chapiteau. 17.40, plaque tournante. 18.20, Zwickelbach et C°. 19 h, téléjournal. 19.30, sports-magazine. 20.15, magazine de la 2ème chaîne. 21 h, téléjournal. 21.15, l'ordre franciscain en Allemagne. 21.45, amicalement vötre. 22.35, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, memento des spectacles et des concerts. 8.40, microscope. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, fonds de terroir. 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.15, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 12.30, édition principale. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, Violette, je t'aime (3). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19.30, médecine et santé. 20.05, pour un soir d'été. 22.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et le yoga dans la vie quotidienne (8). 9.20, initiation musicale. 9.45, Unesco. 10 h, la vie des universités. 10.15, radioscilaire. 10.45, la criminologie. 11 h, musiciens suisses. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, tutti tempi. 17.30, rhythm'n pop. 18 h, informations. 18.05, jazz-CRPLP. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitas. 19.40, Europe-jazz. 20 h, informations. 20.05, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30, concours international d'exécution musicale Genève 1976, en intermède: pendant l'entracte, à l'issue du concert: résonances. 22.30, marchands d'images. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, frais du tour. 10 h, la joie par la nature. 11.05, musique populaire. 11.55, informations pour les consommateurs. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, pages de Rossini, Baver, Kreisler, Lehar et J. Strauss. 16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, prisme, thèmes actuels. 20.30, sport. 22.15-24 h, music-box.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est: SOLFERINO.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront exigeants, indisciplinés, rebelles mais passionnés et fidèles dans leurs amitiés.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Secouez votre apathie et mettez-vous au travail; pour le moment, contentez-vous des résultats. Amour: Excellentes influences pour vous-même et pour les rencontres. Santé: Vous avez beaucoup de peine à fortifier votre sensibilité contre les chocs moraux.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Les carrières exigent de solides connaissances et beaucoup d'autorité vous conviennent. Amour: Vous avez de nombreux amis qui vous sont fidèles, le mariage ne les éloigne pas. Santé: Ne portez pas de talons hauts que vous risquez d'accrocher dans les marches d'escalier.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Ne supprimez pas le côté artistique de votre entreprise, il donne plus d'agrément. Amour: L'amitié du Lion vous est toujours acquise, elle se prolonge sans rupture à travers l'existence. Santé: Prenez soin de votre état général et en particulier de votre circulation.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: L'époque n'est pas favorable à une stabilité souhaitée, essayez cependant de la fixer. Amour: Promesses d'amitié qui seront tenues, préférez la Balance qui est moins indifférente. Santé: Un milieu très calme vous convient parfaitement, il établit un agréable contraste avec votre vie active.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Tenez compte des nécessités actuelles, donnez un côté artistique à vos activités. Amour: Un mariage est possible, il vous assurera de longues années de parfaite entente. Santé: Un peu de poids superflu, risque de «casser» votre élégance.

VERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Ne vous laissez pas dérouter par de fausses promesses. Amour: Ne crai-

gnez pas d'épouser un caractère énergique, vous avez de bonnes idées. Santé: Vous savez bien soigner votre corps, mais pas votre moral.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Restez fidèle à votre idéal artistique ou même commercial. Amour: Vous êtes célibataire, mettez fin à cette solitude. Santé: Ménagez votre foie et vos reins qui sont solidaires.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Vous allez être obligé de mettre un frein à vos dépenses. Amour: Vous restez fidèle à vos amis de jeunesse, vous les recontrez. Santé: Un changement de régime s'impose tous les sept ans.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Vous aimez les carrières qui offrent des imprévus. Amour: Ne soyez pas si jaloux, l'être aimé en souffre énormément. Santé: Les carrières trop sédentaires ne vous conviennent pas.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Solidité de vos fonctions, si elles sont très bien choisies. Amour: Une vie conjugale bien équilibrée est fort possible. Santé: Prenez soin de vos poumons, essayez de moins fumer.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Vous êtes entouré de deux personnes, l'une inventive et dont l'autre oriente toute votre activité. Amour: La beauté de vos sentiments, remplit le cœur de l'être cher. Santé: Vous avez un foie délicat, ménagez-le en réduisant votre alimentation.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous pouvez espérer plusieurs grandes réussites sur le plan financier. Amour: L'amour et l'amitié sont favorisés. Ce qui multiplie pour vous les satisfactions. Santé: Si vous êtes nerveux, appliquez-vous à vous dominer.

MOTS CROISÉS

Problème N° 624

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

1. Le travail ne l'enrichit guère. 2. Edenté. Peintre français d'origine italienne. 3. Monnaie. D'une lisière à l'autre. Tripotée. 4. Mesurée. Élément du centre. 5. Ils vous donnent l'occasion de repasser. Fait des imitations. 6. Entre la Troade et l'Ionie. Ville de Chaldée. 7. Symbologie. Liqueurs exquises. 8. Toujours efficace devant un tas. En bas de l'horloge. Fut ouvert. 9. Région saharienne du Maroc. 10. Caractère de l'hyppocrite.

VERTICALEMENT

1. Vaurien, vagabond. 2. Grand-père. Donna de la bande. 3. D'une seule couleur. La République Arabe Unie. 4. Deux points. Une magicienne lui rendit la jeunesse. Initiales d'un célèbre compositeur autrichien. 5. Dieu. Maréchal de France qui remplaça Montcalm au Canada. 6. Offense un de nos sens. Ille italienne. 7. Copulative. Dans le nom d'une région de l'Asie du Sud-Est. Préfixe. 8. Géant. Poisson d'eau douce. 9. Mise en service pour la première fois. 10. Possessif. On y recourt en temps de pénurie.

Solution du N° 623

HORIZONTALEMENT: 1. Cavaliers. - 2. Evasion. Me. - 3. Ter. On. Mur. - 4. Annihilé. - 5. If. Anée. En. - 6. Deux points. Une magicienne lui rendit la jeunesse. Initiales d'un célèbre compositeur autrichien. 5. Dieu. Maréchal de France qui remplaça Montcalm au Canada. 6. Offense un de nos sens. Ille italienne. 7. Copulative. Dans le nom d'une région de l'Asie du Sud-Est. Préfixe. 8. Géant. Poisson d'eau douce. 9. Mise en service pour la première fois. 10. Possessif. On y recourt en temps de pénurie.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Poteries de Bizen (Okayama, Japon). Hommage à André Evard. Collection et œuvres de Fujiwara Kei et Fujiwara Yu. Musée d'ethnographie: Les Esquimaux hier et aujourd'hui. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Planches originales d'arbres et arbustes d'Europe et exotiques en fleurs. Galerie des Amis des arts. Galerie Ditesheim: Yersin, burins. Galerie Média: Carlo Baratelli, peintures et collages. Galerie Contact: Cécile Tabetha-Gross, peintures, pastels et dessins. Centre culturel neuchâtois: Le Corbusier, lithographies.

TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42. CINÉMAS. - Arcades: 15 h et 20 h 30, F comme Fairbanks. 16 ans. Rex: 15 h et 20 h 30, Toute une vie. 18 ans. Studio: 15 h, Miffin-Henchanteur. Enfants admis. 21 h, L'exécuteur noir. 18 ans. Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Cadavres exquis. 16 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, Cours après moi que je t'attrape. 16 ans. 17 h 45, Bananas 12 ans. Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, L'année sainte. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur. Urgences: La main tendue tél. 143 (20 secondes d'attente).

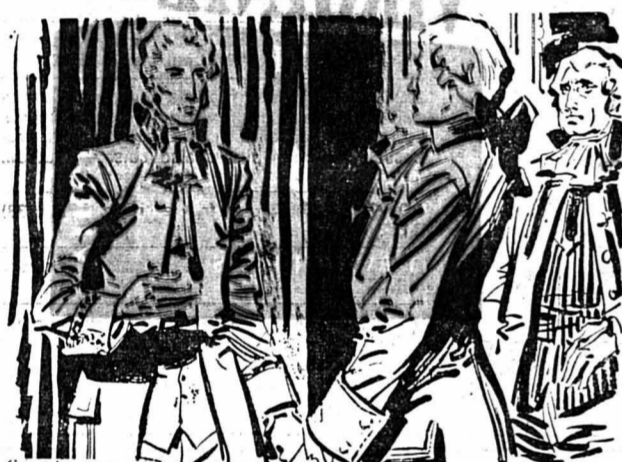
Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte. M^{me} S. Marx, Cortailod, tél. 42 16 44.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Regards sur 20 ans d'activité. Galerie Numaga II: Gierowski, peintures. J.-M. Jaquet, dessins. Cinéma Lux: 20 h 30, Répulsion. HAUTERIVE Galerie 2016: Alena Synková, reliefs, monotypes, gravures. LE LANDERON Galerie Eric Schneider: Heinz Gerber, sculptures et dessins. PESEUX Cinéma de la Côte: 20 h 30, Bronson, le bagarreur. CRESSIER Maison Vallier: Salon des 3 Dimanches.

DESTINS HORS SÉRIE

LA VEILLÉE D'ANGOISSE



Cette fois c'en était trop. On parla de faire enfermer La Fayette à la Bastille. M. de Brienne le désigna au Conseil comme l'homme le plus dangereux « parce que, » disait-il, « toute sa logique est en action ». Avec son extérieur froid et son imagination vive, le héros qui avait longtemps amusé commençait à terrifier. La cour se prononçait unanimement contre lui. Marie-Antoinette recommençait à le détester. Louis XVI ne savait que penser. Une partie de lui-même approuvait La Fayette. A l'assemblée des notables de 1787, le jeune homme se heurta au comte d'Artois, frère du roi. Il demanda que le système de gerance de la nation fût passé au crible et révisé par l'opinion de tous les citoyens, c'est-à-dire de leurs représentants. « Quoi, Monsieur », dit le comte d'Artois, « vous demanderez la convocation des Etats Généraux? » - « Oui, Monseigneur, et même mieux que cela: une assemblée nationale. »



Deux ans plus tard. A Versailles. La nuit règne encore. La lourde chaleur de juillet s'appesantit sur le château, le parc endormi, tandis que bourdonnent les moustiques au-dessus des marécages. A droite en contrebas, dans les lumières brillent encore. Si l'on entre dans cette grande salle, l'on voit des chandeliers posés çà et là sur des tables, tandis que sur les bancs en hémicycle des corps sont allongés et somnolent.

LA FAYETTE

RÉSUMÉ: Gilbert Motier de La Fayette est le dernier descendant d'une grande famille d'Auvergne. A 19 ans, il s'est embarqué pour l'Amérique afin de participer à la guerre d'Indépendance que les colons américains soutenaient contre l'Angleterre. Revenu triomphant, il se fait en Europe le champion des libertés humaines. Il dénonce les abus des grands qui ruinent le pays et réduisent le peuple à la misère ou à l'émigration.



De temps en temps un ronflement s'élève, un corps se retourne, quelqu'un grommelle. Un homme se redresse, fait quelques pas, défrise son rabat froissé, puis soupire. Comment oublier, même dans un bref moment de repos, l'angoisse pesante? Cent cinquante députés sont là, veillant tant bien que mal, siégeant de force tandis que s'assemblent les régiments des mercenaires étrangers que d'un seul mot le roi peut envoyer contre eux. Alors des regards ensommeillés se tournent vers le fauteuil du vice-président qui domine l'assemblée. Celui qui est assis là a été nommé en hâte, pour présider cette séance extraordinaire, cette sorte de veillée mortuaire des espoirs de la nation. C'est La Fayette. Lui ne dort pas.



Assis dans le fauteuil présidentiel, il médite sur la gravité de l'heure. Il passe en revue les événements qui au cours du dernier mois ont amené l'Assemblée dans une impasse, le mépris dont le tiers état, qui représente 24 millions de Français, a été des premiers jours l'objet, l'entêtement irrécusable du roi qui n'a admis aucune réforme, aucun décret suggéré par des « boutiquiers », et devant son refus, a fait rassembler 20.000 soldats étrangers autour de Versailles.

Demain: Les droits de l'homme

brusquement, me parut grise. Puis des vagues se mirent à la crêter. Le vent venait de changer de direction et je remarquai que le ciel s'assombrissait. A l'Orient se formaient de lourds nuages. Je finis par interroger: - Va-t-il pleuvoir?

Christopher ne répondit pas tout de suite. Son regard errait sur le ciel et la mer. Lorsqu'il se décida à parler, sa voix était différente: impérative et brève.

- Non, pas de pluie! Mais un cyclone vient à nous. Il faut retourner.

Je poussai une exclamation: - Mais c'est impossible! C'est ridicule!

- C'est obligatoire, urgent... et vital! Nous n'arriverions pas à Fort-de-France. Je ne suis d'ailleurs pas certain que nous puissions atteindre Sainte-Victoire.

Tout en parlant, il avait fait virer de bord le bateau. Et nous repartîmes en sens opposé. J'étais atterré!

- Je ne vois rien de si inquiétant, dis-je.

- Soyez tranquille, vous verrez! Et bientôt! Les ouragans des Antilles arrivent subitement et les gens de ce pays ne peuvent en méconnaître les signes. Dieu fasse que nous ayons atteint la terre avant lui.

- Vous exagérez, sans doute.

Il se mit à rire.

- Je le voudrais. Lorsque le vent se lèvera, vous saurez qu'il n'en était rien. Il peut atteindre deux cents kilomètres à l'heure.

- Mais c'est effrayant!

- Un cyclone l'est toujours. A Pointe-Blanche, je l'ai vu soulever de terre nos canons, et, ce même jour, il a projeté un bateau en plein bois et un petit yacht sur une plate-forme de rochers de plusieurs mètres de hauteur. Je suis donc obligé, par mesure de prudence, de vous prier de quitter le cockpit, pour venir près de moi.

Jobéis et le rejoignis au poste de pilotage, dont les vitres en

effet, nous abritaient. Chose étrange, j'étais calme et tâchai de le demeurer même lorsque les éléments commencèrent à se déchaîner. Rapidement la vitesse du vent s'accrut. La mer devint furieuse. Le bateau sautait, bondissait au sommet des vagues, puis basculait entre de hautes murailles liquides, qui s'écrasaient aussitôt sur lui. Mais d'autres vagues ne tardaient pas à le soulever, à l'emporter, pour le laisser bientôt retomber dans une danse infernale, de plus en plus violente. Il fallait vraiment toute la force et l'habileté de Christ pour ne pas sombrer. Nous embarquions, à l'arrière, de lourds paquets d'eau. Si je n'avais suivi le conseil de mon compagnon, en me rapprochant de lui, ils m'auraient inmanquablement balayé.

Je ne sais combien de temps dura cette lutte. Je tenais les yeux fixés sur Sainte-Victoire, que j'avais vue surgir au loin. Nous n'en étions plus éloignés maintenant. Quant à y aborder, nous nous briserions, certainement, en l'essayant. Je le dis au planteur. Il secoua la tête. Depuis que je le connaissais, j'avais, certes, surpris bien des expressions sur son visage. Mais jamais une aussi farouche résolution qu'en cet instant.

- Peut-être point, dit-il. Voici « l'œil de la tempête »!

« L'œil de la tempête! »... ce moment de calme qui interrompait parfois les ouragans, et dont il faut profiter, car il dure peu. Avec son habitude de ce pays, mon compagnon le sentait donc venir? Je n'y croyais guère. Je dus cependant me rendre à l'évidence. Le vent, soudain, venait de tomber. Les flots en colère s'apaisaient. Christopher, alors, força la vitesse du bateau, et, désespérément, navigua vers le rivage. Quelques instants encore d'accès, de tension, et puis la surprise, presque la stupeur du succès. Le petit yacht avait regagné son mouillage.

Sans perdre une seconde, le planteur lançait la passerelle.

- Venez, Marie-Neige, venez vite!

Je le suivis. Déjà, au large, d'énormes vagues se reformaient, accouraient. Mais je ne savais pas encore quel danger elles représentaient pour nous.

- Vite! répéta Christopher, dès que nous fûmes à terre. Gagnons le chemin du morne.

- Vous n'attachez pas le bateau?

- Pas le temps!

Il m'entraînait, non point vers le bois qui conduisait au Grand Latanier, mais du côté opposé. Je ne compris pourquoi qu'au moment où nous nous arrêtâmes, après une montée - presque une course - de quelques minutes. Nous surplombions ainsi le rivage et la mer. L'acalmie (l'œil de la tempête) était passée. Le cyclone reprenait toute sa violence. Sur la plage, où nous aurions dû nous trouver à cet instant, s'abattaient des montagnes d'eau, des vagues énormes qui écrasaient, emportaient, balayaient tout. Le grand yacht avait rompu ses amarres. La paillette-hanger n'existait plus. Quant au bateau, il était déjà disloqué. Si nous avions suivi le chemin habituel pour gagner le Grand Latanier, nous ne serions pas allés loin. L'eau noyait la terre jusqu'au bois. Elle ne se retirait plus et les vagues venaient buter contre les premiers arbres avec un bruit effroyable. Par contre, la surélévation de terrain qu'offrait le morne nous mettait à l'abri. A l'abri de la mer... mais pas du vent!

De seconde en seconde, il devenait plus frénétique. Sa giration de courroie coupait la respiration, aveuglait, enveloppait, secouait avec furie.

- Accrochez-vous aux arbres, me cria Norman, aux buissons, à tout ce que vous offriera une prise solide, et regardez droit devant vous.

Je devinais ces paroles plus que je ne les entendis. A gauche, en effet, c'était l'abîme. Le chemin surplombait la mer en furie, et la seule pensée du vide qui s'ouvrait au-dessus de nous me causait un affreux vertige. La clameur des eaux, unie à celle du vent, ajoutait encore à cette impression abominable, qu'on ne peut imaginer si on ne l'a jamais ressentie. Il me semblait qu'elle s'engouffrait dans ma tête, et allait la faire éclater.

(A suivre)

NOTRE FEUILLETON UN TRÈS BRILLANT PIRATE

par Alix André LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

Lorsque nous fûmes arrivés au mouillage, Joë transbordait mes bagages sur le bateau. Je l'en remerciai, et, à lui aussi, je fis mes adieux. Bien souvent, depuis le début de mon séjour à Sainte-Victoire, j'avais eu affaire au mépris et m'étais sentie gênée par son regard. Mais j'éprouvai, à cette seconde, une impression plus pénible encore, en voyant luire, rapide comme un éclair, dans ses beaux yeux sombres, une flamme cruelle qui avait l'éclat du triomphe. Joë se félicitait de me voir partir.

Enfin, je montai à bord. Le petit yacht s'éloigna du rivage et piqua vers la haute mer. Je m'étais assise dans le cockpit afin de pouvoir, tout à mon aise, tourner la tête vers l'île. Et je la vis très vite diminuer. Je respectai le silence que gardait le planteur. Mais comme j'aurais voulu le pénétrer, ce silence! Que cachait-il? quelles étaient les pensées de mon compagnon? ses sentiments? peut-être ses regrets? Ah! pourquoi se le demander! Je ne pouvais rien être pour lui, pour cet homme dont le souvenir de ma sœur me séparait! Pourtant, je l'aimais à en mourir. Et je demandais à Dieu de m'accorder, durant une heure ou deux encore, le courage nécessaire pour le lui cacher.

Autour de nous la mer s'étendait immense, vide. Nulle terre n'était en vue, nulle voile, non plus. Et cette absence de bateaux, dans des parages aussi fréquentés, me surprit. L'eau,

Treflex®

recommandé

Le système Superba-Treflex c'est l'élasticité et le confort du matelas en contact direct avec le corps.



Le soutien parfait dans n'importe quelle position de sommeil, quel que soit votre poids, votre taille ou votre corpulence.

Le sommier rembourré Superba, d'un entretien facile, élégant et moderne, le support indispensable à une vraie literie de santé Superba-Treflex.

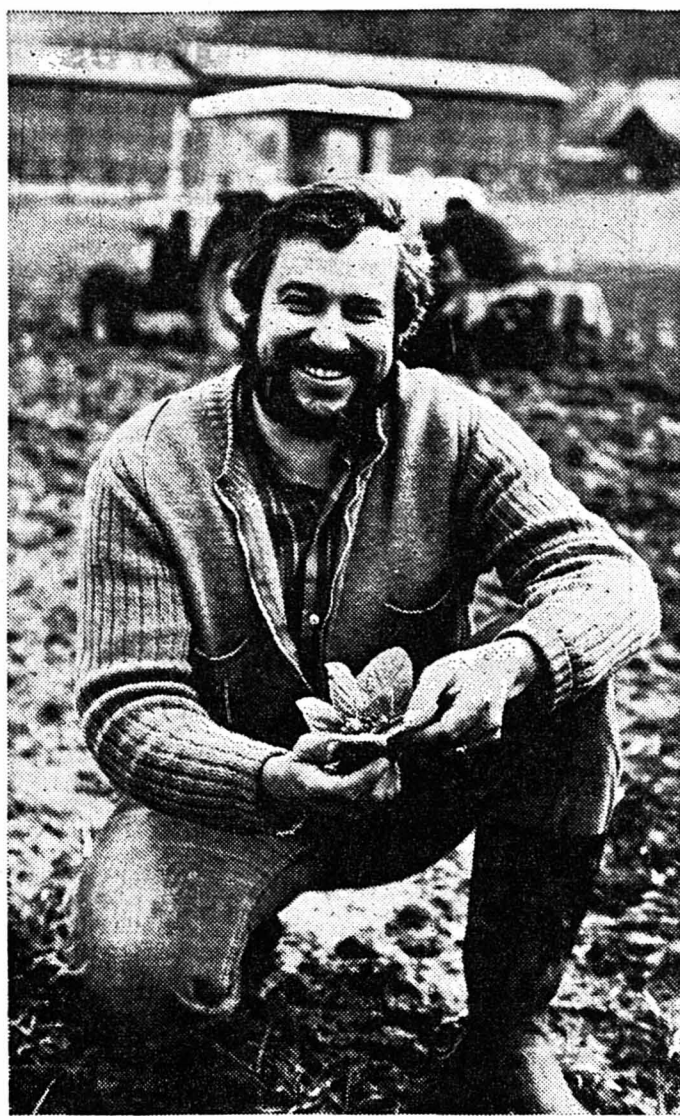
médicalement



SUPERBA

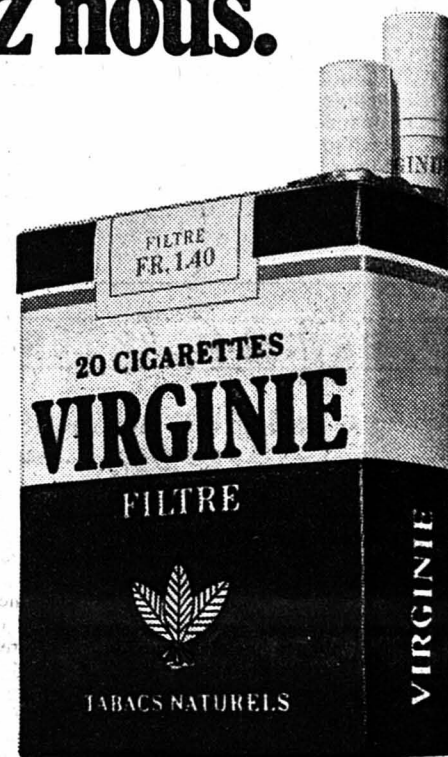
la..... literie de la relaxation

Exigez la marque SUPERBA. Votre spécialiste vous conseillera avec compétence.



Ces tabacs solides et francs poussent chez nous. En Suisse.

On retrouve leur saveur typique dans Virginie, la cigarette qui correspond à notre goût pour ce qui est naturel.



Fr. 1.40 le paquet, car Virginie est moins imposée, grâce à ses tabacs suisses.

GAI - SOLEIL

Pension privée pour personnes âgées

Spécialisée en régimes
Recommandée pour couples âgés
J.-P. MEYER, Trois-Portes 4A, NEUCHÂTEL
Tél. 24 64 77

Selection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

chédel

PRÊT-A-PORTER

2, rue Saint-Honoré
2^e étage Neuchâtel
038 25 43 46

bouquet

magazine féminin suisse

L'appel émouvant d'une mère jurassienne:
«Faites l'impossible pour que je voie la tombe de mon fils!»

Pourquoi tant de violence chez les jeunes enfants?
Des conseils en noir et en couleurs pour avoir de beaux yeux.
Alain Decaux raconte: l'enfant-roi fut-il emmuré ou sauvé?

En vente partout

CHERCHE

PARTENAIRE FINANCIER

pour créer des

INDUSTRIES EN AMÉRIQUE DU SUD

en collaboration avec des fabricants suisses.

Ecrire sous chiffres 200-6214 ANNONCES SUISSES SA
rue du Vieux-Billard 3, 1211 GENEVE 4.

publicité = clients!

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Machines à laver

Linge - Vaisselle
Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites.
Grandes facilités sans acompte à la livraison.
Réparation toutes marques.

MAGIC NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96

Rhumatismes et douleurs de tout genre

ironin® le soulagement rapide.

Bien toléré. Dans les pharmacies et drogueries 20 comprimés Fr. 2.80

Les premiers froids

passent inaperçus, grâce au radiateur électrique à bain d'huile DIMPLEX

Un thermostat lui assure un fonctionnement très économique. Equipé de roulettes, il se place partout. Pour 158 francs déjà, vous pouvez vous offrir ce confort.

Démonstrations et tous renseignements par

Quincaillerie de la Côte PESEUX

Parcage en face des magasins.
Le trolley s'arrête devant la porte.

Chance à saisir No 1

(il y en a six!)

tapis de fond Hassler

PRIMO au prix-vedette de Fr. 18.50/m² seulement

Un tapis de fond touffeté solide, entièrement synthétique. L'idéal pour un ménage avec enfants. 4 dessins à choix. La semelle mousse permet également la pose volante. Très facile à entretenir.

De plus, il y a cette semaine à gagner:
1 bon Hassler de 1000
et 2 bons de 500 francs
pour des articles de la Collection Hassler.
C'est le premier de 6 tirages au sort.

Coupon porte-chance No 1

- Question: Pourquoi PRIMO permet-il aussi la pose volante?
- Réponse: Parce qu'il a une
- Je désire recevoir: l'adresse d'un spécialiste Hassler près de
- chez moi.
- Mme/Mlle/M.
- Nom
- Prénom
- Rue
- NPA/Localité

Vous pouvez tenter votre chance à tous. Chaque participant recevra de toute façon un amusant autocollant Hassler.

Coupon à envoyer jusqu'au 30 septembre 1976 au plus tard.

Un seul coupon par personne et par tirage au sort est autorisé. Aucune correspondance ne sera échangée.

La chance Hassler de la semaine: aujourd'hui à 19.55 h et mardi à 19.10 h dans les spots publicitaires de la TV suisse.

A envoyer à:
Hans Hassler SA
5001 Aarau
tél. 064/22.85.91

Automne/hiver: KUONI

Les nouveaux catalogues de vacances sont arrivés.

- Continents lointains
- Rendez-vous avec le soleil
- Prospectus spécial «Les Bahamas»
- Afrique du Sud

Nom: _____
Adresse: _____
Npa: _____ Lieu: _____

A envoyer à votre agence de voyage ou à la succursale Kuoni dans votre région.

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00
FAN 4

Les vacances - c'est Kuoni

Informations suisses

Marché de l'emploi : inquiétudes de la SSEC

ZURICH (ATS). — Le comité central se déclare préoccupé par le fait qu'en dépit d'une diminution du nombre des chômeurs, une part trop importante d'entre eux est constituée par du personnel commercial. Il souhaite, indique un communiqué, que des mesures soient prises en vue de la création de postes de travail, dans le secteur tertiaire. Il craint que l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée ne s'accompagne de difficultés qui aboutissent à une diminution des prestations sociales de la Confédération, ce qui aurait un effet défavorable sur la fiscalité des cantons. Le comité s'est enfin prononcé en faveur du nouveau droit de la famille et regrette le référendum lancé à ce sujet. Il invite tous les membres de la société à ne pas le signer.

Maître-chanteur arrêté

(c) Une affaire de chantage à Zoug, s'est terminée par l'arrestation du coupable, un jeune homme de 19 ans, habitant le canton de Zurich. C'est la police cantonale zougnoise qui a procédé à l'arrestation du personnage, alors qu'il se trouvait sur territoire zuricois. L'affaire avait commencé il y a une dizaine de jours. Un commerçant zougnois, âgé de 45 ans, était bombardé de téléphones anonymes et de lettres de menace. Ce n'est qu'au cours du dernier week-end que le maître-chanteur se fit plus menaçant. Il somma sa victime de préparer une somme de 500 francs et d'attendre ses instructions. Par téléphone le jeune homme ordonna à sa victime de se rendre à Baar et d'attendre les dernières instructions dans une cabine téléphonique. Peu avant le départ du train Baar - Zurich le maître-chanteur se fit à nouveau remarquer. Il força sa victime à prendre ce train et à lancer l'enveloppe, contenant l'argent, du train en marche. La sortie de la gare de Sillbrugg avait été nommée par l'inconnu. Avant de sauter sur le train en marche, la victime du chantage eut le temps d'avertir la police. Des inspecteurs zougnois se sont rendus sur place. Après s'être cachés les policiers observèrent de loin l'arrivée d'une voiture. Quelques minutes plus tard un jeune homme se rendit près des voies. C'est après avoir pris livraison de l'enveloppe que le maître-chanteur fut maîtrisé par la police. Il passa rapidement aux aveux. E.E.

Hôtel en feu à Oberfrick

OBERFRICK (ATS). — Un incendie, qui a fait pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts, a éclaté lundi à l'hôtel du Cerf à Oberfrick (AG). Le feu a pris, vers 22 h 20, dans un « trois-pièces » situé au deuxième étage de l'hôtel, d'où il s'est propagé par la cage de l'escalier à l'étage supérieur. La cause de l'incendie est un poêle à mazout qui avait été installé dans le « trois-pièces ». Ce dernier venait d'être repeint et le poêle devait servir à sécher le crépi. D'après les constatations de la police, les tuyaux se trouvaient à proximité d'une paroi en bois qui, sous l'effet de la chaleur dégagée, s'est enflammée.

Chute mortelle en montagne

(c) Un accident de montagne, qui a coûté la vie à Rudolf Lossli, âgé de 17 ans, s'est produit dans la région lucernoise du Napf. Le jeune apprenti qui était parti dimanche en randonnée a glissé sur l'herbe mouillée et s'est écrasé dans le vide. Ce n'est que mardi après-midi que la police lucernoise a retrouvé la dépouille mortelle du malheureux, qui gisait au bas d'un ravin. L'action de secours organisée dimanche, n'avait rien donné de valable. Elle s'était poursuivie sans résultats tangibles — lundi.

Mort d'un peintre zuricois

ZURICH (ATS). — Le peintre zuricois Max Hunziker s'est éteint, hier, dans sa 75^{me} année. En 1975, encore, M. Hunziker avait reçu de la ville de Zurich une distinction pour couronner ses activités culturelles. Il était né en 1901 à Zurich-Wiedikon. Il était le fils d'un laitier et le cadet d'une famille de 12 enfants. Après un passage à l'école normale de Kuesnacht, il a passé cinq ans à Florence et quatre autres années en Provence. Puis il monta à Paris avant de revenir à Zurich.

PROTESTANTES

* La communauté des diocèses protestantes de Saint-Loup, de Pompas (Vaud), vient d'accueillir sa nouvelle directrice, sœur Ruth Bleiker. Agée de 48 ans, celle-ci succède à son aînée, sœur Berthe Mayor, qui a dirigé la communauté durant onze ans.

* Lors des prochaines élections fédérales et cantonales, le 26 septembre, les citoyens et citoyennes de Genève auront le choix entre un nombre exceptionnellement élevé de bulletins de vote : 16 au total.

* Un groupe de sept journalistes égyptiens représentant les plus importants quotidiens et périodiques économiques du Caire a entrepris un voyage d'information d'une semaine en Suisse, sur l'invitation de l'Office suisse d'expansion commerciale. Cette visite s'inscrit dans la préparation de la grande exposition industrielle que la Suisse présentera au Caire à la fin de novembre prochain et coïncide avec la participation de l'Egypte au Comptoir suisse de Lausanne, comme hôte d'honneur.

* Après de faibles exportations en 1974, la Suisse a vendu l'an passé 9058 vaches de race brune et pie rouge, des chèvres et 6525 doses de sperme à un certain nombre de pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique et d'Océanie. L'Italie reste le principal acheteur de bovins suisses (6358 têtes en 1975).

FRIBOURG

Session extraordinaire du Grand conseil Allocations familiales: vaines bordées

M. François Macheret, président, a ouvert hier après-midi une session extraordinaire du Grand conseil fribourgeois qui durera deux ou trois jours. Il a fait l'éloge funèbre de Mgr François Charrière, ancien évêque du diocèse, de M. José Python, ancien conseiller d'Etat, et de M. Jules Bernhard, député, dont le successeur venait d'être assermenté : M. Pierre Barras, rédacteur à Fribourg, premier des viennent-ensuite de la liste démocrate-chrétienne. M. Bar-

ras s'est d'ailleurs d'emblée signalé à l'attention en déposant une demande d'interpellation contresignée par dix-neuf collègues. Il s'agit des motifs qui ont incité le Conseil d'Etat à décider, cet été, de déplacer du jeudi au samedi le congé hebdomadaire dans les écoles secondaires supérieures. On sait que cette décision a créé une situation anarchique et provoqué de vifs mécontentements. Après avoir complimenté la ville et les autorités de Morat pour la réussite des fêtes du 500^{me} anniversaire de la bataille, M. Macheret a ouvert les feux parlementaires sur les allocations familiales.

La révision de la loi sur les allocations familiales avait déjà occupé le Grand conseil en février et en mai. Et le projet de loi, objet d'affrontements nettement politiques, en était sorti très édulcoré. Hier, pour la fin de la première lecture, puis pour la deuxième, on était en présence d'un ouator duquel il n'y avait plus grand-chose à ronger. Il y eut certes quelques nouvelles bordées, mais qui furent vaines, tendant à reprendre des positions perdues.

Isolé dans son propre camp, M. Placide Meyer (PDC) plaça sans succès la cause des retraités qui assurement ont des charges de famille, afin de prolonger leur droit aux allocations. Il fut battu par 58 voix contre 33 et 8 abstentions. Puis MM. Sauterel et Lanthmann (soc.) tentèrent de faire admettre le système de la gestion paritaire des caisses d'allocation. Ils furent combattus par MM. Masset (rad.) et Bouverat (PDC) qui estiment suffisante la « représentation équitable » des salariés et qui eurent gain de cause par 70 voix contre 31 et 10 abstentions. Un deuxième amendement Sauterel connut le même sort.

Les seules modifications acquises furent d'ordre rédactionnel, et ne changeront rien à la loi bien qu'elles aient leur importance. La loi ne parlera pas d'enfants illégitimes, mais d'enfants « de parents non mariés ». Ce qui conduisit Mme Sylvia Lang (rad.) à faire admettre, logiquement, qu'il n'y a plus d'enfants « légitimes », mais seulement des enfants « de parents mariés »...

Sans opposition, par 83 voix et 6 abstentions, le Grand conseil a approuvé le transfert, à la fondation fribourgeoise en faveur de l'enfance handicapée, de la garantie de 6,5 millions accordée en 1971 à l'association du foyer Saint-Joseph, à Fribourg. Du même coup, il a accordé une nouvelle garantie de 4 millions à cette association, pour lui permettre d'acquiescer le financement de constructions déjà terminées ou en cours.

Le projet de décret était présenté par Mme Madeleine Duc. Le conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur des affaires sociales, souligna qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle dépense pour l'Etat, mais d'une garantie bancaire. L'Etat est en effet amené à appuyer, de manière croissante, l'activité des institutions privées qui, en s'occupant des handicapés, se chargent de tâches qui, sans elles, incomberaient à l'Etat. Ces institutions viennent d'ailleurs de se redistribuer ces tâches afin d'accroître leur efficacité.

Tous les groupes politiques donnèrent leur accord aux opérations, certains regrettant toutefois que les constructions nouvelles soient déjà réalisées ou en voie de l'être au moment où la demande est présentée. De son côté, M. Auguste Barras (rad.) rappela qu'il existe d'autres institutions encore, qui s'occupent également des handicapés. Il cita « Clos fleuri » à Epagny et « La ruche » à Bulle, demandant si elles pourraient, elles aussi bénéficier d'une garantie de l'Etat au cas où un emprunt leur serait nécessaire. M. Clerc ne fit pas de promesse, mais indiqua que les demandes éventuelles seraient examinées avec bienveillance.

Par 83 voix et 8 abstentions, le Grand conseil approuva l'octroi d'un crédit de 122.100 francs, représentant 37 % de la dépense à engager pour la réfection de la route Mézières-Estevens, sur le territoire de Villariz (Glâne). Il accepta neuf naturalisations. Et il enregistra le dépôt d'une question écrite de M. Roland Kolly (rad.) concernant la justification de l'important aménagement routier en cours au Bry, sur la route cantonale, parallèlement à la construction du viaduc de la RN 12. M. G.

Cambricoleurs à tous prix devant le tribunal criminel de la Sarine

De notre correspondant : Le butin provenant d'une septantaine de vols et cambriolages perpétrés en une bonne année par un quatorze récidivistes est éloquent : on prenait n'importe quoi, n'importe où. Cela valut aux auteurs de ces exploits, des hommes âgés de 30 à 47 ans, des peines de 15 et 12 mois de réclusion, de 2 ans et de 12 mois d'emprisonnement, l'accusé frappé de cette dernière peine étant mis au bénéfice d'un sursis de quatre ans.

Le quatorze, pas toujours en formation complète, s'attaqua certes l'une ou l'autre fois à des coffres-forts ou caisses enregistrees. Mais la chance n'était pas avec les cambrioleurs qui n'y trouvèrent qu'à deux reprises un millier de francs. Aussi, malgré le nombre élevé d'infractions, le butin n'atteint finalement que 5000 francs.

Les victuailles exerçaient un attrait particulier sur la bande. Mais ce furent aussi des objets les plus hétéroclites dont beaucoup allaient par la suite être jetés aux ordures : jumelles, radios, briquets, cassettes, fer à bricquets, soles pour parasol, chaises de jardin et même, dans un bureau communal, des sceaux et tampons officiels.

L'accusateur public stigmatisa la mentalité déplaçante des accusés, l'un allant jusqu'à encourager sa femme au vol, lui disant de ne pas s'arrêter à de « la broutille ». Situation sociale lamentable de ces accusés quand on sait que si l'un est célibataire et un autre divorcé,

les deux autres ont trois et six enfants. Armand Baeriswyl, manoeuvre à Fribourg, est condamné par défaut à 15 mois de réclusion. Walter Kuhn, machiniste, sans domicile fixe, écope de 12 mois de réclusion. Erwin Schaller, machiniste à Fribourg, est condamné à 2 ans de réclusion. Quant à A.P., de Courtaman, il obtient le sursis pour 4 ans à une peine de 12 mois d'emprisonnement.

Préfecture de la Sarine : un candidat socialiste

(c) Le parti socialiste de la ville de Fribourg et le parti socialiste de Sarine-Campagne annoncent qu'ils ont décidé, d'un commun accord, de présenter un candidat à la préfecture de la Sarine, pour les élections du 14 novembre. Le choix de ce candidat sera communiqué lorsque les deux sections se seront prononcées sur une proposition commune, le 24 septembre.

La foudre sur une chapelle en Veveyse

(c) Un violent orage s'est abattu lundi soir sur la Veveyse. Vers 23 h 10, la foudre a frappé la chapelle de Prayod, perforant la toiture, détruisant l'installation électrique et endommageant l'autel. Les dégâts sont estimés à 6000 francs.

VALAIS

L'enquête sur l'affaire d'espionnage chez Lonza

BERNE-VIEGE (ATS). — C'est en tant que « complice possible » et pour des « raisons de prudence » qu'un second ouvrier italien de chez Lonza SA Viege a été arrêté, il y a quelque temps en Valais. C'est ce qu'a déclaré à l'ATS, le juge d'instruction chargé de l'affaire, qui a précisé que l'ouvrier avait été relâché trois jours plus tard. Son arrestation avait eu lieu plutôt parce qu'il était considéré comme un « bon copain » du principal suspect qui, après avoir passé 14 jours en prison, a été relâché, faute de preuve.

LES SOVIÉTIQUES OFFRENT DES MILLIONS...

On apprend à ce propos que toute l'affaire a démarré à la suite de rumeurs dans les ateliers. Certains croyaient savoir que les Soviétiques offraient 90 mil-

lions de francs — d'autres parlaient de 5 à 6 millions — en échange des secrets de fabrication de l'acide nicotinique, domaine dans lequel Lonza SA dispose d'un monopole de fait.

Lors de l'enquête, il a cependant été impossible de déterminer par qui ces rumeurs avaient été lancées. Pour l'instant en tout cas, l'affaire n'est pas close. Le principal suspect a été licencié sans délai pour « perte de confiance ». Il semble qu'il n'ait toujours pas retrouvé de travail depuis.

Une basilique à Ecône ?

ECONE (AP). — Au cours de l'entretien qu'il a eu avec le pape Paul VI, Mgr Marcel Lefebvre ne s'est pas écarté de ses positions traditionalistes, mais depuis, il espère que le Vatican reviendra sur les sanctions prises contre lui, indiquant-on mardi de source proche du prélat rebelle.

Durant l'entretien d'une heure de Castel Gandolfo, le souverain pontife n'aurait fait aucune allusion aux sanctions prises contre l'évêque, et notamment à sa suspension « a divinis ».

« Aucune des positions prises par Mgr Lefebvre n'a été modifiée » du fait de sa conversation avec le pape. Entre-temps, on a appris que l'évêque français avait soumis aux autorités cantonales valaisannes un projet de construction à Ecône d'une basilique de style néo-roman.

« Elle semble conçue pour devenir une sorte de Saint-Pierre de Rome pour traditionalistes, a déclaré un notable du village de Riddes. Le projet est actuellement soumis aux autorités de Sion, chef-lieu du canton du Valais.

VAUD

Comptoir suisse: inauguration du pavillon du Cameroun

Le vice-ministre de l'économie et du plan du Cameroun, M. Robert Naah, a inauguré hier officiellement le pavillon de son pays au 57^{me} Comptoir suisse de Lausanne.

Hôte d'honneur de la grande foire helvétique d'automne, le Cameroun présente, au Palais de Beaulieu, un panorama de sa vie économique, réuni en sept secteurs qui forment une exposition riche en couleur. Pays à vocation agricole, le Cameroun invite les milliers de visiteurs du Comptoir suisse à faire ample connaissance avec les richesses de sa terre, de sa flore et de sa faune. L'artisanat n'a pas été oublié puisqu'on peut admirer celui des bijoux, du bois travaillé, de la poterie, de l'ivoire et de la broderie. Le pavillon donne d'autre part une saisissante expression des projets camerounais d'expansion industrielle, comme aussi dans le domaine de l'urbanisme et de la santé publique. Les arts populaires camerounais sont présents à Lausanne par les danses de son célèbre Corps de danseurs et danseuses dont les productions réunissent toujours un très nombreux public. Un gros effort a été fait pour mettre en évidence la vocation touristique du Cameroun par la variété de ses paysages, l'accueil plein de noblesse et de dignité de ses populations. L'amitié helvético-camerounaise a été célébrée par des discours prononcés par M. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, et par M. Robert Naah. Le vice-ministre de l'économie et du plan était entouré, lors de cette cérémonie officielle, par M. Simon Nko'o Etoungou, ambassadeur de la République du Cameroun en Suisse; M. François Djapou, président de la Chambre de commerce, de l'industrie et des mines du

Cameroun; M. Sengoua-David Bikon, directeur commercial de la Chambre de commerce, de l'industrie et des mines du Cameroun et du directeur du pavillon; M. Charles Tchotchoua, conseiller technique au ministère de l'économie et du plan, et par le chef de la mission économique du Cameroun à Bonn, M. Louis Wancek.

Le gouvernement suisse était représenté par les ambassadeurs Marcel Heimmo et Klaus Jacobi, respectivement délégué à la coopération technique du département politique fédéral et délégué aux accords commerciaux de la division du commerce du département fédéral de l'économie publique.

Le gouvernement vaudois avait délégué M. André Gavillet, chef du département des finances. Quant à la ville de Lausanne, nous l'avons déjà dit, elle était représentée par son syndic, le Comptoir suisse par son directeur et son président, MM. Faillietaz et Marc-Antoine Muret.

Cette journée du Cameroun au Comptoir suisse s'est achevée par un dîner offert aux hôtes camerounais par le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Comptoir suisse. (M.)

Enfant grièvement blessé à Echandens

(c) Hier vers 16 h 45, un accident de la circulation s'est produit, à Echandens, le petit Joseph Perez, âgé de 6 ans, a été atteint et renversé par une voiture alors qu'il sortait d'un chemin sans visibilité. Souffrant d'une double fracture de la jambe gauche et d'un traumatisme crânio-cérébral, l'enfant a été conduit à l'hôpital de zone à Morges.

Nouveau syndic à Orges

(c) Pour des raisons de santé, le syndic d'Orges, M. Fernand Fleury, âgé de 56 ans, a dû donner sa démission. Il a donné le meilleur de lui-même durant ses sept années de syndicat. Il a été remplacé par M. Albert Wenger, agriculteur à Longeville, qui était déjà municipal. Ce dernier a été remplacé par M. Kurt Burkhard.

La formation des enseignants primaires change de cap

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a voté, en premier débat, les projets modifiant les lois de 1908 sur l'instruction publique secondaire et de 1960 sur l'instruction publique primaire et l'enseignement ménager postcolaire, adoptant ainsi la nouvelle orientation de la formation des enseignants primaires.

L'essentiel des projets votés consiste en un effort d'amélioration du dispositif de choix des futurs enseignants primaires. Il s'agit surtout de compléter leur formation par des études gymnastiques. L'institution existante garde son nom d'Ecole normale mais au pluriel, ce qui a nécessité plusieurs amendements aux préavis gouvernementaux, à la demande de la commission chargée de l'examen des projets (c'est elle qui tenait à la conservation du nom d'Ecole normale).

Une truite de taille à Payerne

(c) M. Marcel Jomini, charcutier, à Payerne, et son fils Hervé, ont eu la chance de faire une pêche assez extraordinaire, en sortant de La Broye, sous Fétygny, une splendide truite du lac pesant 5 kg 700.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Le « premier des hommes »

NICE (AFP). — Un crâne, vieux de deux millions d'années, a été mis au jour en Afrique du Sud, non loin de Johannesburg, dans la grotte de Sterkfontein.

Cette découverte, faite le 9 août dernier par le professeur Philip V. Tobias, de l'université sud-africaine de Witwatersrand, a été annoncée au cours du IX^e congrès international des sciences préhistoriques et protohistoriques qui se tient actuellement à Nice (sud de la France).

Si l'on fait exception de la mise au jour, en 1949, de rares morceaux d'un

crâne vieux également de deux millions d'années, c'est la première fois que l'on peut démontrer la présence effective en Afrique du Sud de l'« homo habilis » ce lointain ancêtre qui aurait précédé le pithecanthrope, et que l'on considère parfois comme le « premier des hommes ».

Le professeur Tobias a pu déjà tirer quelques conclusions. C'est ainsi qu'il est en mesure d'affirmer que ce crâne appartenait à un adulte de trente à trente-cinq ans, de type vraisemblablement pygmioïde. Les « homo habilis » sont en effet, dans l'état actuel des connaissances, considérés comme ayant été des êtres d'une taille comprise entre 1 m 30 et 1 m 50, pesant une cinquantaine de kilos.

ONU : l'examen de la candidature vietnamienne différé

NATIONS UNIES (REUTER). — Sur l'initiative de la France, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé de différer jusqu'à novembre l'examen de la candidature du Viet-nam à l'ONU, candidature à laquelle les Etats-Unis se proposaient d'opposer leur veto. Le Viet-nam a donné son accord à cette décision.

Le report du débat, qui n'aura ainsi lieu qu'après les élections présidentielles américaines, vise manifestement à permettre au gouvernement de Washington de ne plus être soumis aux impératifs de la campagne électorale qui l'obligent à maintenir actuellement une attitude ferme à l'égard de Hanoi.

Congrès du parti libéral britannique

LONDRES (AFP). — Les libéraux britanniques se sont retrouvés mardi à Landluno (Pays de Galles), pour leur premier congrès annuel depuis l'élection de M. David Steel à la direction du troisième parti du Royaume-Uni.

Les militants et les douze autres députés libéraux attendent de M. Steel qu'il sorte définitivement le parti de la crise provoquée l'hiver dernier, par la démission du précédent dirigeant M. Jeremy Thorpe. Malgré le ralliement de son principal rival M. John Pardoe, M. Steel, qui est âgé de 38 ans, est encore loin de faire l'unanimité des militants. Certains lui reprochent d'avoir été jusqu'à présent davantage un « suiveur » qu'un « chef » véritable.

Les dirigeants africains veulent mettre Kissinger au pied du mur

DAR ES-SALAAM (AP-AFP-Reuter). — Les chefs d'Etat africains qui doivent rencontrer le secrétaire d'Etat Kissinger au cours de sa tournée en Afrique demanderont que les Etats-Unis publient une déclaration de soutien aux mouvements de guérilla qui combattent les régimes blancs, a annoncé le gouvernement tanzanien.

Diffusée quelques heures seulement avant l'arrivée de M. Kissinger, la déclaration tanzanienne pose la question suivante: « Pourquoi le gouvernement américain ne pourrait-il pas dire qu'au cas où un transfert du pouvoir serait rendu impossible du fait de l'intransigeance des racistes, il se trouverait alors du côté de ceux qui combattent pour la liberté? »

« Une telle déclaration découragerait Smith et Vorster et rendrait possible une solution pacifique. Elle apaiserait aussi les inquiétudes et les soupçons de l'Afrique libre », peut-on lire également.

Le chargé de presse du président tanzanien, M. Mdee, a précisé que la déclaration de son gouvernement reflète la pensée de tous les dirigeants africains de la « ligne de front » — Tanzanie, Botswana, Zambie, Mozambique, et Angola.

M. Kissinger était attendu dans la soirée à Dar es-Salaam et doit rencontrer aujourd'hui le président Nyerere.

POSITIF ET NEGATIF

Le gouvernement de Dar es-Salaam estime que les aspects positifs de l'initiative Kissinger sont bien accueillis par la Tanzanie et les autres pays africains de première ligne. Il s'agit, ajoute le gouvernement, de la prise de position publique des Etats-Unis en faveur du gouvernement

de la majorité en Rhodésie et en Namibie et de leur condamnation de l'apartheid. En outre, les Etats-Unis disposent d'une puissance leur permettant de faire pression politiquement et économiquement sur les ennemis de la liberté et de l'égalité en Afrique australe.

Mais le côté négatif de l'initiative est que la navette du secrétaire d'Etat a été accueillie favorablement par MM. Smith et Vorster, estime la Tanzanie. Les minorités blanches d'Afrique du Sud et de Rhodésie pensent qu'en fin de compte la logique des événements obligera les Etats-Unis et leurs alliés à soutenir les régimes racistes, espoir fondé essentiellement sur leur aversion commune au communisme et sur le fait que les mouvements nationalistes de Rhodésie et de Namibie reçoivent une aide des pays communistes, en plus de l'Afrique indépendante.

ENTRETIENS VORSTER-SMITH

Pendant ce temps, le premier ministre sud-africain M. John Vorster a eu mardi pendant plus de quatre heures un entretien « approfondi et franc » avec le chef du gouvernement rhodésien M. Ian Smith au sujet de la situation en Afrique australe.

Le communiqué commun publié à l'issue des conversations n'indique pas si les deux chefs de gouvernement ont abouti à des résultats concrets en ce qui concerne le problème rhodésien. On peut noter cependant que M. Vorster avait clairement laissé entendre lundi que son pays n'exercerait pas de pression sur la Rhodésie pour obtenir une modification de la politique suivie par Salisbury.

M. Vorster a informé son interlocuteur des résultats de ses récents entretiens avec M. Kissinger.

A SOWETO

D'autre part, six Africains au moins ont été tués mardi par les forces de l'ordre à Soweto, dans la périphérie de Johannesburg, au deuxième jour de la grève observée par des dizaines de milliers de travailleurs, écrit le journal africain « The World ».

Le quotidien ajoute que depuis le lancement de la grève, lundi, le bilan des incidents est de dix morts et de près de 50 blessés.

La police a eu également recours mardi à des arrestations massives pour juguler des manifestations.

Les forces de l'ordre ont dispersé les militants qui empêchaient des travailleurs de prendre l'autobus pour gagner le centre de Johannesburg dont les employeurs ont néanmoins signalé un absentéisme s'élevant parfois jusqu'à 65 % parmi les Noirs.

Stérilisation : opposition croissante en Inde

LA NOUVELLE-DEHLI (AFP). — La campagne de stérilisations lancée en avril par le gouvernement se heurte à une opposition croissante dans les couches les plus défavorisées de la population et chez les intellectuels, estiment les observateurs.

Les services du ministère de la santé et du contrôle des naissances viennent d'annoncer que deux millions de personnes ont été stérilisées en quatre mois, d'avril à juillet, dont 80.000 dans la capitale.

Officiellement, la stérilisation n'est pas obligatoire, comme l'a répété il y

a quelques jours Mme Indira Gandhi, premier ministre. En réalité, les mesures de coercition employées pour contraindre les hommes à subir une vasectomie sont pratiquées couramment. Les employés des administrations, qu'ils travaillent pour les services de l'Etat ou ceux des municipalités, sont en fait obligés de se faire stériliser s'ils ont déjà deux enfants ou plus.

Les chefs de service, qui doivent fournir un certain quota de « personnes stérilisées » à leurs supérieurs, font du zèle et menacent dans certains cas de faire perdre leur emploi à

leurs subordonnés ou de les rayer des listes d'avancements s'ils refusent de se soumettre à la petite intervention chirurgicale de rigueur.

Les promoteurs de la campagne nationale de stérilisation espèrent que le nombre de vasectomies réalisées en 1976 se situera entre six et dix millions.

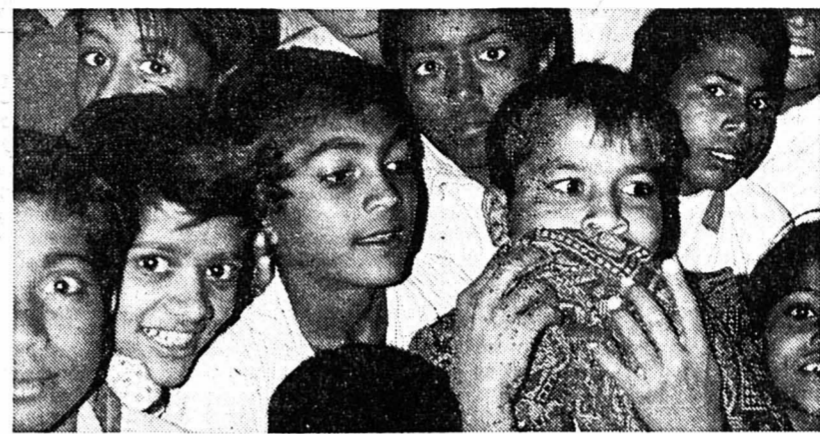
La campagne en cours donnera-t-elle les résultats escomptés et réussira-t-elle à ramener dans quelques années de 35 à 25 % le taux de natalité? C'est peu probable, car le zèle dont font preuve les fonctionnaires va sans doute retomber assez vite.

D'autre part, le fait de forcer les individus à se faire stériliser risque de les rendre encore plus sensibles à leurs droits, affirme un expert indien.

LE MEILLEUR CONTRACEPTIF

Officiellement, la population indienne a dépassé le cap des 610 millions d'habitants, selon les statistiques nationales, et des 625 millions, selon les estimations des experts de l'ONU. Elle s'accroît en moyenne de 14 millions d'habitants par an.

Mais en définitive, il semble bien que personne ne mette en doute la formule de M. Karan Singh, ministre indien de la santé, selon laquelle « le développement est le meilleur contraceptif ».



L'explosion démographique inquiète le gouvernement indien.

(Archives)

Avertissement soviétique au Japon

MOSCOU (Reuter-AP). — L'Union soviétique a averti mardi le Japon qu'en continuant de revendiquer les îles Kouriles méridionales sous contrôle soviétique, il risque d'empisonner les relations entre les deux pays.

Cet avertissement a été lancé sous la forme d'un commentaire de l'agence Tass sur le « voyage sans précédent » de M. Miyasawa, ministre japonais des affaires étrangères, qui, le week-end dernier, était allé inspecter, à bord d'un patrouilleur japonais, les quatre îles Kouriles méridionales.

Quelques heures avant que M. Miyasawa ne commence cette inspection, les autorités soviétiques avaient arraisonné samedi un bateau de pêche japonais avec six personnes à bord.

L'Union soviétique occupe les Kouriles méridionales depuis la fin de la Deuxième

Guerre mondiale. Le Japon refuse de signer un traité de paix avec l'URSS — mettant fin formellement à l'état de guerre entre les deux pays — tant que les îles, que Tokio appelle les « territoires du nord » ne lui auront pas été restituées.

D'autre part, l'Union soviétique a accusé mardi le Japon d'ignorer les principes élémentaires du droit international en refusant de restituer le « Mig 25 » abandonné sur son territoire par un pilote transjuge.

C'est le premier commentaire officiel soviétique depuis l'atterrissage de l'appareil sur l'aéroport nippon d'Hakodate, le 6 septembre.

L'agence Tass a ajouté que la coopération américano-nipponne dans cette affaire a porté du tort aux relations entre l'URSS et le Japon.

Tass ajoute que l'appareil a atterri au Japon parce qu'il avait perdu sa route et manquait de carburant. L'agence a af-

firmé d'autre part que le pilote, le lieutenant Viktor Ivanovitch Belenko, a été retenu au Japon puis envoyé aux Etats-Unis contre sa volonté. Elle a démenti qu'il ait demandé l'asile politique aux Américains.

UN FAIT PAR JOUR

La foi malgré tout

L'Eglise orthodoxe, dans les pays de l'Est, est composée de l'Eglise patriarcale de Russie, dont le métropolitain réside à Moscou; de l'Eglise de Géorgie, dont le catholique a sa résidence à Tiflis (Tbilissi); de l'Eglise patriarcale de Serbie (Yougoslavie) dont le patriarche siège à Belgrade; de l'Eglise de Roumanie avec un primat à Bucarest; de l'Eglise de Grèce dont l'archevêque réside dans la capitale grecque; de l'Eglise de Chypre ayant à sa tête Mgr Makarios; de l'Eglise de Bulgarie avec un patriarche à Sofia; de l'Eglise de Tchécoslovaquie, son primat résidant à Prague; de l'Eglise de Pologne dirigée par un métropolitain à Varsovie. Dans ce dernier pays, la communauté orthodoxe de langue polonaise est peu nombreuse (c'est aussi le cas en Tchécoslovaquie), la majorité des Polonais appartenant au catholicisme romain.

L'attitude du gouvernement polonais n'a pas varié à l'égard de l'Eglise. Dans une récente conférence prononcée à Varsovie devant des journalistes et des militants du parti communiste, le ministre des cultes déclarait notamment: « Nous ne cédonons en rien vis-à-vis de l'Eglise. Elle n'a le droit d'exercer son culte que dans l'enceinte des sanctuaires, dans la sacristie. Admettons comme exceptions les processions de la Fête-Dieu ou bien avec l'icône. Mais nous n'admettons jamais l'évangélisation en dehors de l'Eglise. Nous ne permettrons jamais l'éducation religieuse des enfants, de la jeunesse. « Extirper la religion de la conscience et de la pensée humaine est un processus compliqué et de longue haleine... »

Notre premier objectif, à l'heure présente, c'est de mettre à part dans l'épiscopat et les fidèles ceux qui pensent normalement et selon le progrès, ceux à qui le mot « socialisme » ne fait pas peur, qui admettent nos principes éducatifs et nous témoignent de la bienveillance (...). C'est le cas du cardinal Wyszynski qui, bien que n'aimant pas le communisme, reconnaît ce que le régime a fait de bon. Les autorités souhaitent le maintien du cardinal à son poste. Si nous ne pouvons pas anéantir l'Eglise, du moins empêchons-la de nous nuire (...). »

L'orateur a conclu: « Nous sommes inquiets du grand nombre de vocations, d'autant plus que nous n'en sommes avertis qu'après l'entrée des séminaristes au séminaire... Nous devons bien reconnaître que notre mouvement athée est faible et ne répond pas à notre espoir. »

Quant à la situation des Eglises orthodoxes en Europe orientale, elle varie d'un pays à l'autre. C'est en Albanie qu'elle est la plus caractéristique, cet Etat se déclarant « le premier Etat athée du monde ». En fait, il n'existe plus un seul lieu de culte (orthodoxe, catholique, romain ou musulman) ouvert. En URSS, la situation de l'Eglise orthodoxe est précaire selon des documents parvenus au secrétariat général du Conseil oecuménique des Eglises; les orthodoxes russes atteignent le nombre de 30 millions et malgré les persécutions, la foi est encore vivace. C'est en Roumanie que la situation de l'Eglise orthodoxe est la plus favorable.

A. C.

Pas d'étrangers aux obsèques de Mao



Les dirigeants chinois reçoivent les condoléances des missions diplomatiques accréditées à Pékin. A droite on reconnaît le premier ministre, M. Hua Kuo-feng. (Téléphoto AP)

PÉKIN (AFP). — Seuls les Chinois, à l'exclusion de tout étranger, pourront assister à la grande cérémonie de l'éloge funèbre pour Mao Tsé-toung qui se tiendra samedi prochain sur la grande place Tien An-men à Pékin, a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois.

Aucun diplomate, sur les quelque 2000 résidents à Pékin, aucun des quelque 40 correspondants de la presse internationale accrédités dans la capitale chinoise ne pourra assister à cet événement, qui promet d'être exceptionnel.

Samedi, à trois heures de l'après-midi, 800 millions de Chinois vont arrêter toute activité et se serrer pour trois minutes de recueillement à la mémoire de Mao Tsé-toung dans toute la Chine.

Au même moment, toutes les sirènes du pays, sur terre et sur mer, — trains, usines, cargos, navires de guerre — mugiront simultanément pendant ces trois minutes pour marquer la douleur du peuple chinois.

Dans toutes les villes, les plus petits villages de Chine, des rassemblements et des éloges funèbres seront prononcés comme dans la capitale.

Par ailleurs, la Chine a rejeté le message de condoléances adressé aux dirigeants de Pékin par le parti communiste soviétique à l'occasion du décès du président Mao.

Pékin, a-t-on expliqué, de source officielle chinoise, refuse d'accepter tout message de condoléances provenant des partis communistes avec lesquels le parti chinois n'entretient pas de relations.

Le comité central des partis communistes des pays suivants ont notamment envoyé des messages à Pékin, qui, tous, ont été rejetés ainsi que les couronnes mortuaires qui les accompagnaient: URSS, République démocratique allemande, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie et Mongolie.

Les messages adressés par les gouvernements des pays — qui sont, eux, reconnus par Pékin — sont par contre acceptés.

Le PC chinois n'entretient de relations qu'avec les PC de Roumanie, d'Albanie, de Corée du Nord, du Vietnam et du Laos.

Rome dément que Mgr Lefebvre ait signé une lettre de soumission

CITÉ-DU-VATICAN (AFP-AP). — Le porte-parole du Vatican a démenti mardi que Mgr Lefebvre ait signé « un document de soumission avant d'être reçu par le Saint-Père ».

Il s'agissait d'une « courte lettre, portée par Mgr Lefebvre lui-même à Castel Gandolfo, a précisé le porte-parole. Le prélat y demandait audience au Saint-Père dans des termes courtois qui permettaient d'espérer sa soumission possible et toujours souhaitable ».

Le père Domenico Labellarte, archiprêtre du diocèse de Valenzano-Bari, avait déclaré qu'il avait personnellement organisé l'entrevue entre le pape Paul VI et Mgr Lefebvre, après avoir convaincu l'évêque de rédiger une lettre de soumission, propos que nous avons rapportés dans notre édition de lundi.

Le père Labellarte a affirmé qu'il avait entrepris cette mission de médiation sur sa propre initiative et qu'il avait personnellement remis la lettre de l'évêque au Vatican.

Le père Labellarte se trouvait à Castel Gandolfo lors de l'entrevue entre Mgr Lefebvre et le pape, samedi dernier.

Mgr Lefebvre a déclaré que le pape l'avait reçu comme « un père reçoit son fils ».

Au Vatican, le porte-parole a souligné que personne n'avait été chargé officiellement d'une mission de médiation.

Le révérend Romeo Panciroli, directeur du service de presse du Vatican, a déclaré: « Le Saint-Père a décidé de le recevoir parce que, bien que suspendu « a divinis », il n'en demeure pas moins un évêque qui s'est présenté personnellement à la résidence du Saint-Père dans des circonstances particulières ».

Mgr Lefebvre, qui doit tenir une conférence de presse aujourd'hui à Genève, avait été suspendu « a divinis », en juillet dernier pour avoir ordonné des prêtres en dépit de l'interdiction pontificale. Le prélat, qui dirige le séminaire d'Ecône en Suisse, est hostile à la plupart des réformes décidées par le concile Vatican II.

SUITE Etat d'urgence dans le Frioul

Le problème principal est de trouver un abri sûr avant les premières chutes de neige, pour les réfugiés qui vivent encore sous les tentes. Il doit aussi décider de l'évacuation massive des sinistrés vers une zone non dangereuse en attendant que la région soit reconstruite, le programme de mise en place de bâtiments préfabriqués ayant pris un énorme retard.

Les observateurs considèrent que la nomination d'un commissaire extraordinaire sanctionne l'incapacité des autorités régionales à régler les problèmes complexes qu'elles doivent surmonter.

En effet, après l'élan extraordinaire des premiers jours, les opérations de secours ont fini par s'enliser dans les marécages de la bureaucratie. C'est ainsi que plus de 15.000 litres de lait en poudre offerts par le Marché commun n'ont pas pu être distribués. Pis, seulement douze baraquements préfabriqués ont été construits depuis mai dans tout le Frioul obligeant des milliers de sinistrés à croupir sous des tentes.

Plus de 100.000 personnes ont été touchées par le séisme, des centaines de maisons ont été détruites ou endommagées. Pour celles qui pourraient être réparées, une loi accordée une prime ridicule de 18.000 francs. Les propriétaires devront toutefois attendre des mois avant que la procédure ait une chance d'aboutir.

TEMPÊTES

En outre, en dépit des prévisions des météorologues qui avaient prédit un mois de septembre superbe, des tempêtes se sont abattues ces dernières 48 heures sur la péninsule italienne provoquant de graves inondations et de fortes baisses de température.

Les pluies ont notamment touché les stations balnéaires de la riviera entre Gênes et San Remo. Des embarcations ont été endommagées entre Alassio et Rapallo. Les dégâts s'élèveraient à plusieurs centaines de milliers de francs.

Un homme s'est noyé dans l'Adriatique près de Fano, son bateau ayant chaviré sous la violence du vent.

Rebondissement de l'affaire Vesco?

LOS-ANGELES (AFP). — Une bizarre affaire, celle du meurtre d'un détective privé de Los-Angeles, pourrait faire rebondir l'affaire du financier véreux Robert Vesco dont les autorités fédérales américaines s'efforcent en vain d'obtenir l'extradition de Costa-Rica. Il est, entre autres, accusé d'un versement illégal de 200.000 dollars au fonds électoral de Richard Nixon pendant la campagne présidentielle de 1972.



Robert Vesco. (Téléphoto AP)

Ce « privé », un certain Bobby Hall, 44 ans, qui semble sorti tout droit d'un roman de Raymond Chandler, entretenait des relations suivies avec des vedettes de Hollywood à qui il fournissait à l'occasion des amphétamines et autres drogues entre deux filatures de couples « illégaux ». Sa spécialité, selon la police,

était l'électronique — l'écoute aussi bien que la protection de ses clients contre l'indiscrétion d'autrui. C'est ainsi qu'il y a quatre ans, il fut engagé par Vesco pour « nettoyer » de tout système d'écoute sa résidence des Bahamas, où il vivait à l'époque.

Liban : rôle accru de l'Egypte

BEYROUTH (Reuter). — Alors que les combats perduraient quelque peu de leur intensité mardi sur les principaux « fronts » du Liban, on commençait à former des espoirs prudents dans le succès des efforts politiques visant à mettre fin à la guerre civile qui déchire le pays depuis dix-sept mois.

Après une semaine de consultations à Damas entre dirigeants de la droite libanaise et représentants du gouvernement syrien, l'attention s'est déplacée en direction du Caire. Les dirigeants égyptiens sont, on le sait, farouchement hostiles à l'intervention de la Syrie au Liban.

Arrivé la veille dans la capitale égyptienne, le premier ministre libanais Rachid Karamé, a conféré mardi avec le président Sadate. De son côté, M. Pierre Gemayel, chef du parti des phalanges, mouvement le plus important dans le

camp de la droite, est attendu au Caire en provenance de Damas.

Par ailleurs, le secrétaire général de la Ligue arabe a annoncé mardi que le sommet arabe, projeté de longue date, qui sera consacré à la crise libanaise, aura lieu du 18 au 20 octobre. La conférence sera précédée quatre jours plus tôt par une réunion préparatoire des ministres des affaires étrangères.

Il apparaît aux yeux des observateurs occidentaux que les initiatives diplomatiques de l'Egypte dans le conflit libanais visent à lui permettre de faire contrepoids à la Syrie dont l'intervention au Liban a été sévèrement condamnée au Caire.

D'autres dirigeants libanais, dont l'ancien premier libanais Saeb Salam, sont attendus ultérieurement dans la capitale égyptienne.